

ENGAGEMENT RESPONSABLE

Rapport sur le développement durable 2024



Le CN vise à bâtir un avenir durable grâce à son **engagement responsable** : assurer le transport sécuritaire et efficace des marchandises de nos clients, respecter l'environnement, attirer et former des cheminots de grand talent et contribuer à l'établissement de collectivités plus sécuritaires et solides, tout en nous conformant aux normes de gouvernance les plus rigoureuses et en favorisant la valeur pour les actionnaires.

BÂTIR UN AVENIR DURABLE ENSEMBLE

SUR LA PHOTO :

(Ci-dessus) **Stéphanie Proulx**, cheffe de train, **Kalin Rehaluk**, directeur de terminal
(Couverture) Train intermodal, Skeena (C.-B.), photo prise par **Tim Stevens**, membre du personnel du CN



Table des matières

INTRODUCTION

- [01 Message de la présidente du Conseil](#)
- [02 Message de la présidente-directrice générale](#)
- [03 Profil de l'entreprise](#)
- [04 Stimuler l'économie](#)
- [05 Valeur ajoutée](#)
- [06 Jalons de notre parcours en matière de développement durable](#)
- [07 Peaufiner nos priorités](#)
- [08 Notre approche en matière de développement durable](#)
- [09 Progrès en regard de nos ambitions](#)

NOS PRIORITÉS

- [10 Culture et gestion de la sécurité](#)
- [21 Service à la clientèle](#)
- [28 Changements climatiques](#)
- [36 Gestion environnementale](#)
- [46 Gestion du capital humain](#)
- [55 Engagement auprès des intervenants](#)
- [64 Relations avec les Autochtones](#)
- [70 Intégrité et gouvernance](#)
- [77 Cybersécurité et gestion des données](#)
- [81 Environnement réglementaire](#)

NOTRE RAPPORT

- [88 À propos du rapport](#)
- [89 Définition des sujets prioritaires](#)
- [90 Énoncés prospectifs](#)
- [90 Personne-ressource](#)

Guide interactif

-  [Contenu additionnel en ligne](#)
-  [Contenu vidéo](#)
-  [Aller à la page ou à la section](#)
-  [Télécharger le contenu](#)

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

ENGAGEMENT RESPONSABLE

Au CN, notre objectif est de propulser l'économie. En tant que Conseil d'administration, nous nous engageons à faire progresser nos trois priorités stratégiques, soit maintenir et renforcer notre service à la clientèle fiable, sûr et efficace, assurer la croissance de notre entreprise en aidant notre clientèle à conquérir ses marchés et former notre personnel, qui est le moteur de notre réussite. Ces priorités reposent sur notre ambition globale de créer de la valeur pour les actionnaires en faisant croître l'entreprise de façon durable et en démontrant notre engagement responsable.



Shauneen Bruder
Présidente du Conseil d'administration

Renforcer la résilience grâce à une bonne gouvernance

En tant que Conseil d'administration, c'est avec détermination que nous voulons garantir des pratiques de gouvernance hors pair et nous prenons très au sérieux nos obligations de surveiller les risques d'entreprise. Nous faisons preuve de diligence et collaborons avec la direction pour veiller à ce que des mesures appropriées soient prises ; de cette façon, nous pouvons offrir un service à la clientèle de qualité

et garantir un rendement opérationnel solide tout en renforçant la résilience. En 2024, nous avons restructuré nos comités du Conseil afin d'accorder la priorité aux objectifs d'affaires du CN et d'assurer des mandats clairs, y compris la sécurité et l'efficacité de nos activités.

Dans le cadre de nos obligations, nous devons surveiller le processus d'évaluation des risques d'entreprise du CN et le mettre à l'essai rigoureusement pour nous aider à cerner, à évaluer et à gérer les risques importants,

y compris les risques climatiques et les risques émergents, et à saisir les occasions. Cette orientation dynamique permet au Conseil, au travers de ses pratiques de planification et de hiérarchisation des priorités, de prévoir et d'atténuer les risques éventuels, tout en étant prêt à faire preuve d'agilité et à soutenir notre clientèle dans un contexte commercial en évolution.

Soutenir le développement durable

Le Conseil d'administration du CN tient à s'assurer à ce que ses initiatives en matière de développement durable soient conformes à sa stratégie et à ses responsabilités d'entreprise alors que nous nous efforçons de respecter nos engagements en matière de développement durable dans un contexte en constante évolution.

La sécurité est notre valeur fondamentale. Nous nous engageons à fournir le leadership, la formation et les ressources nécessaires pour appuyer une amélioration continue en matière de sécurité.

En ce qui concerne l'environnement, bien que le chemin de fer soit déjà le moyen de transport terrestre le plus durable pour le transport de marchandises lourdes sur de longues distances, nous prenons des

mesures pour réduire davantage l'impact environnemental de nos activités.

Notre personnel est notre plus grand avantage, et nous mettons l'accent sur un perfectionnement des talents et une planification continue de la relève afin d'identifier, d'attirer, de former et de maintenir en poste la prochaine génération de cheminots.

Nous voulons assurer un bon voisinage pour les parties prenantes et les communautés autochtones tout au long de notre réseau. En 2024, nous avons publié notre premier Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones afin de décrire notre approche de soutien aux communautés autochtones.

Au nom du Conseil, je tiens à remercier les membres de notre personnel, nos clients, nos actionnaires et nos communautés pour leur collaboration et leur rétroaction continues.

Shauneen Bruder

QUELQUES ADHÉSIONS ET RÉCOMPENSES EN 2024 ET 2025

Member of
Dow Jones Sustainability Indices
Powered by the S&P Global CSA

Inscrit à l'indice Dow Jones Best-in-Class World Index pour la 13^e année consécutive et à l'indice Dow Jones Best-in-Class North America Index pour la 16^e année consécutive.

S&P Global
Sustainability Yearbook Member
Corporate Sustainability Assessment 2024

Reconnu comme l'une des entreprises les plus performantes au niveau du développement durable dans l'industrie du transport dans le bilan 2025 de S&P Global.

THE GLOBE AND MAIL*

LES 50^{meilleures entreprises responsables}

Le CN s'est classé premier sur 215 entreprises inscrites à l'indice composite S&P/TSX en 2024 avec une note de 99 % selon un ensemble rigoureux de critères de gouvernance.

Classement au palmarès des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights pour la 17^e année consécutive, un classement annuel de la performance des entreprises en matière de développement durable.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

TRACER LA VOIE VERS UN AVENIR DURABLE

Je suis heureuse de vous présenter le tout dernier rapport *Engagement responsable* du CN, qui souligne les 20 ans de notre engagement indéfectible à bâtir un avenir plus durable. Le rapport de cette année reflète nos efforts continus pour exercer nos activités de façon responsable, continuellement faire preuve de transparence et toujours rendre des comptes sur notre parcours en matière de développement durable.

Un engagement responsable aujourd'hui et demain

Depuis plus de deux décennies, notre engagement responsable oriente chaque décision que nous prenons et façonne nos engagements, nos investissements et nos activités quotidiennes alors que nous travaillons à bâtir un avenir plus durable. Nous avons à cœur d'offrir un service sécuritaire, efficace et fiable à notre clientèle, tout en prenant des mesures pour réduire notre empreinte environnementale, bâtir la prochaine génération de cheminots, assurer un bon voisinage et respecter des normes de gouvernance de premier plan.

En 2024, nous avons continué de renforcer notre excellence opérationnelle en liant davantage le développement durable au cœur de notre stratégie d'affaires. Nos efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des locomotives, à améliorer l'expérience de la clientèle et à favoriser l'engagement du personnel ne sont pas seulement des aspirations ; ils sont intégrés dans nos objectifs de rendement et dans les régimes d'intéressement pour les membres de la haute direction.

Notre stratégie permet de réaliser des progrès concrets : en 2024, nous avons amélioré de 4 % l'intensité des émissions de GES des portées 1 et 2 par rapport à 2023 et nous avons obtenu une note globale de service de 91 %, par rapport à 88 % l'année précédente. Cette harmonisation garantit que notre volonté à offrir un service d'excellence va de pair avec nos ambitions en matière de développement durable. Notre personnel demeure au cœur de notre réussite. En 2024, l'engagement du personnel s'est accru de façon significative, soulignant nos efforts continus pour accroître la confiance, renforcer la communication et perfectionner nos équipes. Une présence accrue de la direction sur le terrain et dans l'ensemble de l'organisation a favorisé une culture de collaboration et d'autonomisation, en veillant à ce que notre effectif soit équipé et motivé pour répondre aux besoins de notre clientèle et de nos collectivités. Reflétant cet engagement, les employés ont collectivement effectué plus d'un million d'heures de formation en 2024, renforçant ainsi l'accent sur la sécurité, le développement des compétences et l'amélioration continue.

Mise en œuvre de nos objectifs en matière de développement durable

Guidée par les principes fondamentaux de notre vision en matière de développement durable, à savoir Environnement, Sécurité, Capital humain, Collectivités et Gouvernance, chaque mesure que nous prenons façonne notre approche en matière d'exploitation responsable. La sécurité reste au cœur de toutes nos activités. En 2024, nous avons amélioré notre taux d'accidents de 8 % par rapport à 2023 et avons enregistré le deuxième meilleur taux en matière de blessures de l'histoire du CN.

Nous continuons sans relâche d'accorder la priorité à la sécurité, car rien n'est plus important que de s'assurer que chaque membre de l'équipe rentre auprès de ses proches en toute sécurité. Nous travaillons à l'atteinte de cet objectif en favorisant une solide culture de sécurité, en participant à des formations continues et en investissant dans des technologies de pointe. Notre approche à l'égard des gens et de nos activités est fondée sur les principes directeurs du CN, ce qui fait que chaque décision appuie notre ambition plus

vaste : créer de la valeur à long terme pour les actionnaires en faisant croître notre entreprise de façon responsable et durable.

Alors que nous faisons la transition vers une économie plus sobre en carbone, nous investissons en équipant nos locomotives de technologies visant à améliorer la performance et l'efficacité énergétique globale des trains. Dans le cadre de notre programme de renouvellement du parc, nous continuons de moderniser les locomotives existantes grâce à la technologie la plus récente afin d'accroître leur fiabilité, d'améliorer leur efficacité énergétique et de prolonger leur durée de vie. De plus, nous travaillons avec des partenaires pour accroître notre utilisation de biocarburants dans différentes catégories de locomotives, ce qui est un facteur stratégique pour atteindre notre objectif de réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre pour 2030. Et en 2024, nous avons beaucoup augmenté notre utilisation de biocarburants, qui ont représenté près de 10 % du carburant de nos locomotives durant l'année.

Alors que nous poursuivons notre travail, nous continuons de mettre l'accent sur l'engagement responsable grâce à un engagement indéfectible envers la sécurité et l'excellence du service, la croissance axée sur la clientèle et un milieu de travail gratifiant. À l'ensemble de nos cheminots et parties prenantes, merci de votre engagement et de votre soutien continu.



Tracy Robinson



Tracy Robinson
Présidente-directrice générale

Le CN continue de privilégier sans relâche le renforcement et le maintien de l'excellence du service, la croissance de notre entreprise et le perfectionnement de notre personnel. »

STIMULER L'ÉCONOMIE

PROPULSER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

Notre réseau reliant trois côtes est une force distincte qui propulse une croissance économique durable. Nous fournissons un service sûr, fiable et efficace pour transporter un portefeuille diversifié de marchandises et permettre la mise en place de chaînes d'approvisionnement mondiales.

Notre réseau ferroviaire transcontinental de près de 20 000 milles donne accès à sept grands ports du Canada et des États-Unis. Notre chaîne d'approvisionnement comprend des services ferroviaires, intermodaux, de camionnage, maritimes, de manutention en vrac, de transbordement et de courtage en douanes, qui offrent diverses options pour le transport de plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis.



› INTERMODAL

Les conteneurs intermodaux exploitent la portée mondiale des navires, la vitesse et l'efficacité des trains et l'adaptabilité locale des camions. Nous offrons des solutions de chaîne d'approvisionnement intégrées avec un réseau de porte-à-porte flexible au Canada, aux États-Unis et au Mexique par l'entremise de 21 terminaux intermodaux situés près des ports et des grands centres urbains.



› PRODUITS CÉRÉALIERS ET ENGRAIS

Chaque année, le CN transporte des millions de tonnes de céréales de l'Ouest canadien aux fins d'exportation par trois ports : Vancouver, Prince Rupert et Thunder Bay. Nous desservons également le marché céréalier américain du Midwest à la côte du golfe aux États-Unis. Nous transportons l'engrais (principalement de la potasse) dans toute l'Amérique du Nord, ainsi qu'en provenance et à destination des ports des côtes est et ouest.



› PRODUITS PÉTROLIERS ET CHIMIQUES

Nous fournissons un accès à transporteur unique aux raffineries du centre industriel de l'Alberta, de l'est du Canada ainsi qu'à celles du Midwest américain et de la côte du golfe aux États-Unis. Nos 20 installations de transbordement ainsi que nos terminaux d'exportation de Prince Rupert, de Vancouver, de Montréal et de Mobile offrent une passerelle vers les marchés internationaux du propane, des plastiques, des carburants renouvelables et autres.



› MÉTAUX ET MINÉRAUX

Notre réseau ferroviaire s'étend jusque dans les régions minières riches en métaux, en minéraux, en minerai de fer et en sable de fracturation, ainsi que dans les principales régions productrices d'aluminium et d'acier. Nos 14 centres de distribution et nos chaînes d'approvisionnement entièrement intégrées permettent au CN de figurer parmi les plus importants transporteurs d'aluminium et de minerai de fer en Amérique du Nord.



› PRODUITS FORESTIERS

Notre réseau dispose d'un accès aux régions productrices de fibres du Canada et des États-Unis, ce qui lui permet de transporter les produits forestiers en Amérique du Nord et vers les marchés d'outre-mer. Avec l'aide de 13 centres de distribution et du plus grand parc de wagons, nous transportons plus de produits forestiers que tout autre transporteur ferroviaire en Amérique du Nord.



› CHARBON

La demande d'exportation pour le charbon métallurgique de haute qualité à faible teneur en soufre du Canada, notamment pour approvisionner les aciéries asiatiques, augmente. Notre réseau offre un avantage concurrentiel aux entreprises de production grâce à des services rentables et qui permettent d'économiser du temps pour transporter le charbon métallurgique des mines aux terminaux d'exportation de la côte ouest du Canada.



› VÉHICULES AUTOMOBILES

Nous desservons 11 usines d'assemblage au Michigan, en Ontario et au Mississippi par l'entremise de 18 centres de distribution. L'Autoport d'Halifax est la seule installation dans l'est du Canada à avoir un accès exclusif au réseau ferroviaire du CN. Notre accès au port de Vancouver offre des correspondances efficaces avec les marchés asiatiques.

Nos produits marchandises sont tirés de sept principaux groupes marchandises qui représentent un éventail diversifié et équilibré de 180 types de produits. Cette diversité nous permet de mieux résister aux fluctuations du marché et aux ralentissements économiques.

VALEUR AJOUTÉE

IMPACT ÉCONOMIQUE DU CN EN 2024¹⁾

CANADA



15 G\$

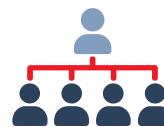
CONTRIBUTION AU PIB PAR LES ACTIVITÉS DU CN EN 2024

4,5 G\$

GÉNÉRÉS EN IMPÔTS ET TAXES PAR LES ACTIVITÉS ET LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DU CN

73 000 +

EMPLOIS SOUTENUS PAR LES ACTIVITÉS DU CN AU CANADA⁴⁾



Pour chaque emploi direct du CN, **4,1 emplois** sont soutenus à travers le Canada.

Principaux impacts des activités du CN au Canada

Province	PIB	Emplois
Québec	2,8 G\$	14 167
Ontario	2,6 G\$	12 948
Colombie-Britannique	2,3 G\$	9 587
Manitoba	1,3 G\$	6 074

ÉTATS-UNIS³⁾



4,1 G\$

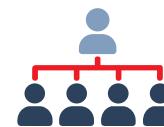
CONTRIBUTION AU PIB PAR LES ACTIVITÉS DU CN EN 2024

1,7 G\$

GÉNÉRÉS EN IMPÔTS ET TAXES PAR LES ACTIVITÉS ET LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DU CN

25 000 +

EMPLOIS SOUTENUS PAR LES ACTIVITÉS DU CN AUX ÉTATS-UNIS⁴⁾



Pour chaque emploi direct du CN, **3,7 emplois** sont soutenus dans les 14 États où le CN exerce ses activités.

Principaux impacts des activités du CN aux États-Unis

État	PIB	Emplois
Illinois	1,4 G\$	8 314
Wisconsin	561 M\$	3 596
Minnesota	470 M\$	2 782
Michigan	395 M\$	3 195

1) Les impacts économiques reposent sur les dépenses du CN aux États-Unis et au Canada qui incluent les frais de personnel, les partenariats communautaires, les dépenses d'exploitation et les dépenses en capital. Les dépenses ont été catégorisées par secteur industriel basé sur IMPLAN. IMPLAN est un logiciel et une plateforme de données servant à analyser l'impact économique ; cet outil utilise un modèle entrée-sortie pour évaluer les effets des changements dans un secteur de l'économie sur d'autres secteurs et sur l'économie globale.

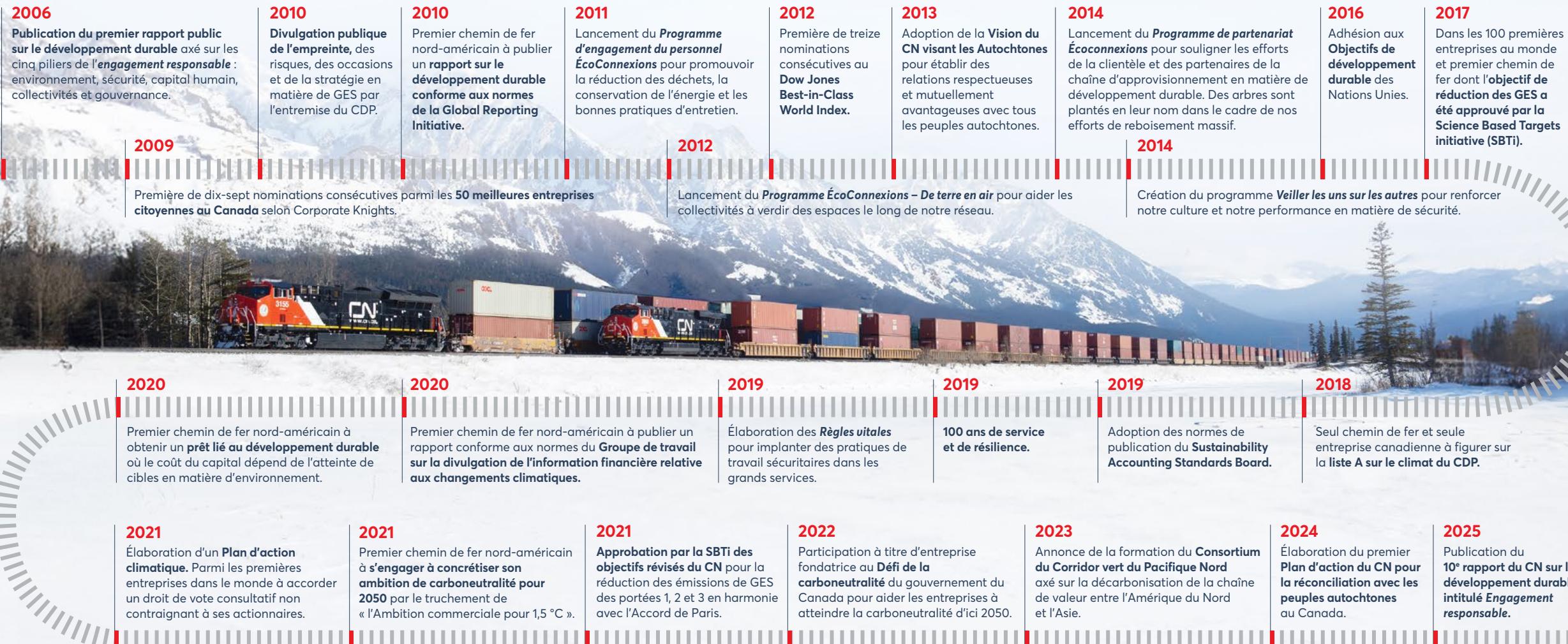
2) L'analyse de l'impact économique quantifie les répercussions économiques et fiscales des activités et des dépenses en immobilisations du CN en 2024.

3) L'analyse de l'impact économique quantifie les répercussions économiques et fiscales des activités et des dépenses en immobilisations du CN aux États-Unis, où ce dernier mène des activités d'envergure. Le CN n'exerçant pas ses activités partout aux États-Unis, il n'est pas possible d'estimer l'impact économique pour l'ensemble du pays. Par conséquent, les impacts sur l'ensemble du réseau des États-Unis sont spécifiques aux activités du CN aux États-Unis.

4) Le nombre total d'emplois correspond à la somme des emplois directs, indirects et induits, définis comme suit : i) l'impact direct est l'activité économique au sein du CN ; ii) l'impact indirect est l'activité économique dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du secteur du transport ferroviaire ; iii) l'impact induit est l'activité économique découlant de la main-d'œuvre directe et indirecte qui réinjecte ses revenus dans l'économie globale.

JALONS DE NOTRE PARCOURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

REGARDER EN ARRIÈRE, ALLER DE L'AVANT



PEAUFINER NOS PRIORITÉS

PRIVILÉGIER LES SUJETS QUI COMPTENT LE PLUS

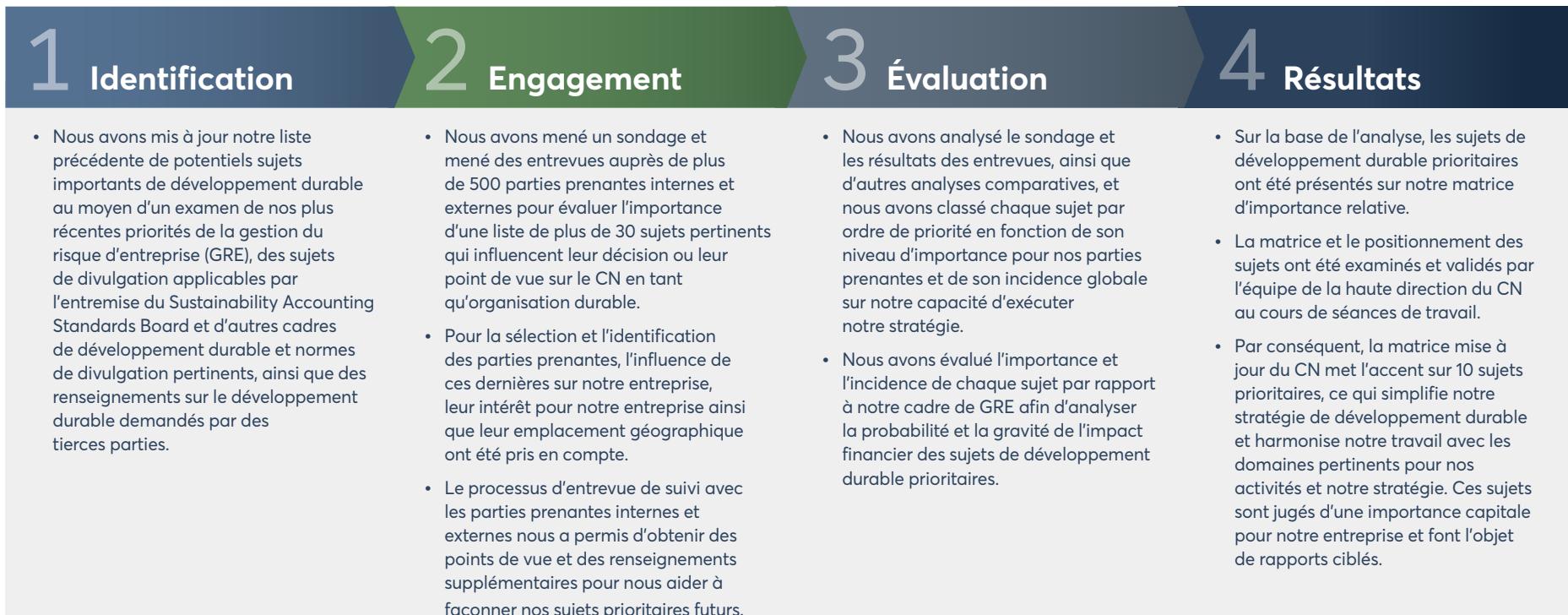
Depuis près de deux décennies, notre **engagement responsable** nous guide, en plaçant la sécurité, la gérance environnementale, les gens, le bon voisinage et la gouvernance au cœur de la façon dont nous bâtissons un avenir durable. Notre parcours en matière de développement durable a évolué, tout comme notre approche visant à comprendre les sujets à cet égard qui revêtent la plus grande importance pour notre entreprise et nos parties prenantes.

Notre processus étape par étape

Tous les deux ans, nous effectuons une évaluation de l'importance relative afin de peaufiner nos sujets prioritaires en matière de développement durable, d'évaluer s'ils reflètent les attentes de nos parties prenantes, de cerner les risques ou les possibilités pour le CN et d'harmoniser ces sujets avec notre stratégie d'affaires.

Notre dernière évaluation a commencé à la fin de 2024 et a contribué à cibler nos priorités stratégiques, à améliorer nos rapports et à éclairer l'évolution de nos programmes de développement durable. Nous avons également mis à profit l'expertise d'une entité de consultation tierce.

 Pour en savoir plus, voir la section Définitions des sujets prioritaires à la [page 89](#).

- 
- 1 Identification**
- Nous avons mis à jour notre liste précédente de potentiels sujets importants de développement durable au moyen d'un examen de nos plus récentes priorités de la gestion du risque d'entreprise (GRE), des sujets de divulgation applicables par l'entremise du Sustainability Accounting Standards Board et d'autres cadres de développement durable et normes de divulgation pertinents, ainsi que des renseignements sur le développement durable demandés par des tierces parties.
- 2 Engagement**
- Nous avons mené un sondage et mené des entrevues auprès de plus de 500 parties prenantes internes et externes pour évaluer l'importance d'une liste de plus de 30 sujets pertinents qui influencent leur décision ou leur point de vue sur le CN en tant qu'organisation durable.
 - Pour la sélection et l'identification des parties prenantes, l'influence de ces dernières sur notre entreprise, leur intérêt pour notre entreprise ainsi que leur emplacement géographique ont été pris en compte.
 - Le processus d'entrevue de suivi avec les parties prenantes internes et externes nous a permis d'obtenir des points de vue et des renseignements supplémentaires pour nous aider à façonner nos sujets prioritaires futurs.
- 3 Évaluation**
- Nous avons analysé le sondage et les résultats des entrevues, ainsi que d'autres analyses comparatives, et nous avons classé chaque sujet par ordre de priorité en fonction de son niveau d'importance pour nos parties prenantes et de son incidence globale sur notre capacité d'exécuter notre stratégie.
 - Nous avons évalué l'importance et l'incidence de chaque sujet par rapport à notre cadre de GRE afin d'analyser la probabilité et la gravité de l'impact financier des sujets de développement durable prioritaires.
- 4 Résultats**
- Sur la base de l'analyse, les sujets de développement durable prioritaires ont été présentés sur notre matrice d'importance relative.
 - La matrice et le positionnement des sujets ont été examinés et validés par l'équipe de la haute direction du CN au cours de séances de travail.
 - Par conséquent, la matrice mise à jour du CN met l'accent sur 10 sujets prioritaires, ce qui simplifie notre stratégie de développement durable et harmonise notre travail avec les domaines pertinents pour nos activités et notre stratégie. Ces sujets sont jugés d'une importance capitale pour notre entreprise et font l'objet de rapports ciblés.

SUJETS PRIORITAIRES DU CN

Culture et gestion de la sécurité	Service à la clientèle	Changements climatiques	Gestion environnementale	Gestion du capital humain	Engagement auprès des intervenants	Relations avec les Autochtones	Intégrité et gouvernance	Cybersécurité et gestion des données	Cadre réglementaire
-----------------------------------	------------------------	-------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------------	--------------------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------------

Le processus de priorisation utilisé pour les sujets de développement durable diffère de celui que nous appliquons à la matérialité dans le cadre des exigences de divulgation prévues par les lois sur les valeurs mobilières ou les normes comptables applicables. Veuillez consulter les énoncés prospectifs à la [page 90](#).

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOTRE ENGAGEMENT À BÂTIR UN MONDE MEILLEUR

Au CN, notre vision est d'être le chemin de fer nord-américain le plus sécuritaire, le plus efficace sur le plan opérationnel, le plus axé sur les clients et générant les plus faibles émissions de carbone. **L'engagement responsable** est au cœur de l'ensemble des décisions, des engagements et des investissements du CN qui visent à contribuer à bâtir un avenir durable. Nos cinq engagements orientent toutes nos activités alors que nous allons, ensemble, vers un monde meilleur.

Lier nos engagements aux objectifs de développement durable

Le CN contribue directement et indirectement à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Au moyen d'un examen détaillé des indicateurs et des mesures qui composent le cadre des ODD des Nations Unies, nous avons repéré huit ODD qui, selon nous, peuvent avoir le plus d'impact et qui s'harmonisent le mieux avec nos activités et les attentes de nos parties prenantes.

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Environnement			Sécurité			Capital humain			Collectivités			Gouvernance										
ODD	Notre ambition	Progrès	ODD	Notre ambition	Progrès	ODD	Notre ambition	Progrès	ODD	Notre ambition	Progrès	ODD	Notre ambition	Progrès								
	La santé et la sécurité sont au cœur des activités du CN. Notre engagement à être un meneur pour la sécurité comprend la promotion d'une solide culture de la sécurité, le souci des autres et la formation continue.	<ul style="list-style-type: none"> Culture et gestion de la sécurité Gestion du capital humain 		Le CN collabore avec diverses parties prenantes pour soutenir le développement de villes sûres, durables et résilientes face aux catastrophes.	<ul style="list-style-type: none"> Service à la clientèle Engagement auprès des intervenants Relations avec les Autochtones Cybersécurité et gestion des données 		Le CN élabore des stratégies pour attirer et retenir les femmes dans le secteur du transport ferroviaire et leur offrir des occasions de diriger.	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du capital humain Intégrité et gouvernance 		Le CN travaille en collaboration dans toute la chaîne de valeur pour soutenir une production et une consommation durables. Nous cherchons sans cesse des façons d'optimiser les matériaux et le matériel pour réduire les déchets.	<ul style="list-style-type: none"> Service à la clientèle Changements climatiques Gestion environnementale 		Le CN investit dans la formation et le perfectionnement afin de fournir un milieu de travail sécuritaire et inclusif à tous les membres du personnel.	<ul style="list-style-type: none"> Culture et gestion de la sécurité Gestion du capital humain Engagement auprès des intervenants Relations avec les Autochtones Intégrité et gouvernance 		Le CN investit dans une infrastructure et des technologies de transport ferroviaire efficaces, à faibles émissions de carbone et résilientes face aux changements climatiques. Nous sollicitons notre chaîne de valeur pour encourager une décarbonisation en profondeur.	<ul style="list-style-type: none"> Changements climatiques Gestion environnementale 		Le CN construit, entretient et exploite une infrastructure ferroviaire sûre, efficace et résiliente qui s'appuie sur une technologie novatrice, partout en Amérique du Nord.	<ul style="list-style-type: none"> Culture et gestion de la sécurité Service à la clientèle Cybersécurité et gestion des données 	Protéger la biodiversité et gérer les terres efficacement font partie de nos responsabilités essentielles. Nous visons à perturber l'environnement le moins possible, tout en apportant diverses améliorations.	<ul style="list-style-type: none"> Gestion environnementale

PROGRÈS EN REGARD DE NOS AMBITIONS

Domaine	Thème	Objectif	Rendement en 2024	Progression totale vers l'objectif
ENVIRONNEMENT	Émissions de GES ^{a)}	Carboneutralité 43 %	Émissions de GES sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2050 : une réduction absolue des émissions de GES des domaines 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2050 par rapport à 2019 ^{b)} Réduction de l'intensité des émissions de GES des domaines 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2019 ^{b,c)}	Réduction de nos émissions totales absolues de GES des domaines 1, 2 et 3 d'environ 4 % par rapport à 2023 ^{c)} Réduction de l'intensité de nos émissions de GES des domaines 1 et 2 d'environ 4 % par rapport à 2023
		40 %	Réduction de l'intensité des émissions de GES du domaine 3 pour les activités liées au carburant et à l'énergie d'ici 2030, par rapport à 2019 ^{b,e)}	Réduction de l'intensité de nos émissions de GES du domaine 3 liées aux activités de carburant et d'énergie d'environ 6 % par rapport à 2023
		Déchets 95 %	Déchets détournés des décharges chaque année	Nous avons détourné environ 95 % de nos déchets des décharges
		Biodiversité 3 millions	Arbres plantés sur notre réseau d'ici 2030 ^{f)}	Nous avons planté environ 112 000 arbres en 2024, pour un total de 2,6 millions d'arbres depuis 2012
	Sécurité personnelle	55 %	Réduction du taux de fréquence des blessures corporelles (par 200 000 heures-personnes) d'ici 2030 par rapport à 2019	Taux de fréquence des blessures de 1,06 (par 200 000 heures-personnes), une augmentation de 8 % par rapport à 2023 ^{g)}
SÉCURITÉ	Sécurité opérationnelle	45 %	Réduction du taux d'accidents (par million de trains-milles) d'ici 2030 par rapport à 2019	Taux d'accidents de 1,66 (par million de train-milles), une amélioration de près de 8 % par rapport à 2023 ^{g)}
PERSONNEL	Cadres dirigeants	35 %	Femmes occupant des postes de direction d'ici 2027 (toutes vice-présidentes et postes de direction) ^{h,i)}	10 des 32 membres de la haute direction (31 %) s'identifient comme des femmes ^{j)}
GOUVERNANCE	Conseil d'administration	Au moins 40 %	Administrateurs indépendants représentés par chacun des hommes et des femmes ^{h,i)}	5 des 10 administrateurs indépendants (50 %) s'identifient comme des femmes ^{j)}
		Au moins 2	Administrateurs indépendants provenant de groupes sous-représentés, sans égard au genre ^{h,i)}	2 des 10 administrateurs indépendants (20 %) s'identifient comme membres de minorités visibles ^{j)}

a) Le cheminement du CN vers la carboneutralité et d'autres cibles de réduction des émissions de GES pourrait ne pas être linéaire alors que nous faisons la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Le CN fait le point sur les progrès vers l'atteinte de ses cibles d'émissions dans le Plan d'action climatique, qui est inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations, qui est mis à jour chaque année.

b) La limite cible comprend les émissions et les absorptions liées aux terres provenant des matières premières bioénergétiques.

c) La cible relative aux émissions de GES dans l'ensemble de notre chaîne de valeur a d'abord été approuvée en 2024.

d) Dans le cadre de l'ancien modèle d'engagement de l'initiative Science-Based Targets (SBTi), un sous-ensemble d'entreprises s'est engagé à établir des objectifs à court terme fondés sur la climatologie, alignés sur une température bien inférieure à 2 °C au cours d'une période intérimaire, dans le cadre de leur engagement plus général de carboneutralité. Il y a un délai strictement imposé à ces entreprises pour porter leur ambition à 1,5 °C pour leurs objectifs à court terme dans un délai maximum de cinq ans à compter de la validation des objectifs à court terme. À ce stade, on s'attend à ce qu'ils décarbonisent conformément à leurs objectifs à long terme fondés sur la climatologie et alignés sur 1,5 °C.

e) Le CN s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre du domaine 3 attribuables à la production d'énergie et de carburant des parcs de locomotives, de camions et de navires de 40 % par tonnes brutes-milles d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. Le CN s'engage également à réduire toutes les autres émissions absolues de gaz à effet de serre du domaine 3 attribuables à la production d'énergie et de carburant de 27,5 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019.

f) En 2024, nous avons revu notre méthodologie pour inclure des projets qui n'étaient pas précédemment pris en compte dans notre progression réalisée. Ces initiatives comprenaient la contribution du CN aux projets Opération Renouvert par l'intermédiaire d'Arbres Canada et les dons qui ont été doublés grâce au programme 2 milliards d'arbres. Comme les arbres et les arbustes sont plantés ensemble, le nombre d'arbres plantés rapporté peut inclure des arbustes. Ainsi, nous avons mis à jour notre chiffre total de plantation entre 2012 et 2023.

g) Les statistiques de sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les données réelles s'établissent.

h) Les données divulguées proviennent des renseignements auto-déclarés fournis par les administrateurs et les cadres dirigeants. Conformément à la législation sur la protection des renseignements personnels, ces renseignements ont été recueillis sur une base volontaire, et lorsqu'une personne donnée a choisi de ne pas répondre, le CN n'a fait aucune supposition et n'a pas attribué de données à cette personne.

i) Conformément à notre engagement envers de solides pratiques de gouvernance, en janvier 2024, nous avons révisé nos ambitions pour la représentation des groupes sous-représentés (représentant les femmes, les minorités visibles, les Autochtones [étant des membres des Premières nations, des Inuits ou des Métis] et les personnes handicapées) au sein du Conseil et dans des cadres dirigeants.

j) Les données concernant la représentation des groupes sous-représentés dans les postes de cadres dirigeants et au sein du conseil d'administration sont fournies en date du 10 mars 2025.

DANS CETTE SECTION :

- 11** Promouvoir une culture de la sécurité
- 14** Santé et sécurité au travail
- 17** Préparation aux situations d'urgence
- 19** Sécurité de l'exploitation

CULTURE ET GESTION DE LA SÉCURITÉ



Performance en 2024 – Points saillants

- Nous avons atteint notre taux de fréquence des accidents le plus bas, de 26 % inférieur par rapport à notre base de référence de 2019.¹⁾
- Nous avons atteint notre second plus bas taux de fréquence des blessures, une diminution de 46 % par rapport à notre base de référence 2019.¹⁾
- Nous avons consacré 2,1 G\$ de notre programme de dépenses en immobilisations de 3,5 G\$ au maintien de la sécurité et de l'intégrité de notre réseau ferroviaire.
- Ajout de deux nouveaux trains de lutte contre les incendies à notre parc de véhicules de lutte contre les incendies.
- Pour la 15^e année consécutive, le CN a reçu le National Achievement Award de TRANSCAER™ pour la formation de près de 5 000 premiers intervenants.
- Lancement d'une Évaluation de la culture de la sécurité afin d'évaluer et d'améliorer les pratiques de sécurité dans les principaux domaines d'exploitation.
- Élaboration d'un nouveau programme de formation aux interventions en cas d'incident à l'intention des cadres du CN.

1) Pour plus de détails, consultez le rapport Supplément de données annuel 2024 du CN.

SUR LA PHOTO : Chance Unrau, mécanicien Matériel remorqué, serre un frein à main sur un wagon en appliquant les règles vitales du CN au triage de Walker à Edmonton (Alb.).

PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ

EN INCLUANT DES PRINCIPES DE SÉCURITÉ

Travailler dans le secteur des chemins de fer requiert une vigilance constante. Les membres du personnel du CN prennent des centaines de décisions tous les jours pour garantir leur sécurité et celle des marchandises de notre clientèle. Nous continuons d'investir dans la formation et les outils permettant de mieux assurer la sécurité des membres du personnel et d'éviter les blessures et les accidents.

Programmes de formation en matière de sécurité

Notre programme d'engagement entre pairs *Veiller les uns sur les autres* met l'accent sur la sensibilisation du personnel sur les principales causes de blessures et d'accidents. Le programme met l'accent sur l'identification et la revue de procédures de travail sécuritaires ; le personnel apprend également à prêter attention à son environnement, à reconnaître les comportements pouvant présenter un risque, à fournir des commentaires constructifs à ses pairs et à tirer des leçons des incidents passés.

L'ensemble des membres du personnel sur le terrain apprend à respecter les *règles vitales* du CN dans le cadre de ses fonctions. Elles portent sur les activités quotidiennes susceptibles de causer des blessures graves, voire la mort. Ces règles sont fondées sur des incidents passés et visent à faire en sorte qu'ils ne se reproduisent pas.

La formation du CN sur la sécurité fondée sur le comportement met l'accent sur le fait de diriger en sécurité en renforçant les principes de base qui orientent nos activités : contrôler l'exposition pour soi-même et les autres, comprendre comment la culture influence directement le niveau d'exposition et démontrer les comportements de leadership qui façonnent la culture. Les membres du personnel sont invités à reconnaître les risques, à comprendre les expositions créées selon les comportements adoptés et les circonstances, et à passer en revue ces vulnérabilités ensemble. Ce processus contribue à transformer progressivement les attitudes et les croyances, façonnant ainsi une culture de la sécurité plus solide à travers l'engagement de la direction.

 Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/securite/securite-du-personnel

Champions poids lourd de la sécurité

Pour reconnaître les champions poids lourd de la sécurité incontestés parmi les membres du personnel d'ingénierie au triage de Symington, à Winnipeg (Man.), une réplique d'une ceinture de lutte est attribuée à un membre du personnel chaque mois pour son engagement envers la sécurité, le travail d'équipe et le souci des uns pour les autres. Le mois suivant, le champion en titre désigne une autre personne lors d'une séance d'information sur la sécurité. Cette personne se tient prête à défendre la série de victoires de l'équipe en matière de sécurité.

SUR LA PHOTO: Matthew Combet, l'un des champions poids lourd de la sécurité du CN



Campagnes sur la sécurité

Notre initiative *Train Tube* renforce l'engagement des pairs en fournissant aux membres du personnel plus de 700 courtes vidéos démontrant des tâches procédurales, qui servent de guides pratiques pour les exécuter correctement et en toute sécurité. À ce jour, ces vidéos, créées par des cheminots pour des cheminots, ont enregistré plus de 244 000 vues.

Dans la foulée, notre campagne *Vos actions sont importantes* adopte une approche directe pour souligner les graves conséquences de l'inattention, renforçant ainsi l'importance de la vigilance et du respect des protocoles de sécurité. Ces vidéos percutantes consolident les connaissances des procédures et incitent les membres du personnel à donner la priorité à la sécurité dans chacune de leurs actions.

Au CN, au début de chaque quart de travail, réunion ou activité, une *séance d'information sur la sécurité* est donnée pour indiquer les procédures de sécurité en vigueur à suivre en cas d'urgence. Elle comprend également des discussions authentiques sur les meilleures pratiques quotidiennes en matière de sécurité, comme la conduite préventive ou la prévention des gelures. Ces discussions constituent des expériences d'apprentissage concrètes et également des occasions de renforcer une culture axée sur la sécurité.

Un apprentissage continu en matière de sécurité

La culture de la sécurité du CN est une partie intégrante de la carrière des membres du personnel depuis l'embauche et l'intégration jusqu'au mentorat et au développement du leadership, en passant par la formation et l'encadrement. Il est important de fournir une formation continue à notre personnel si nous voulons disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et engagée qui travaille en toute sécurité.

 Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/securite/securite-fournisseurs

En 2024, le CN a lancé une *Évaluation de la culture de la sécurité* afin d'évaluer et d'améliorer les pratiques de sécurité dans les principaux domaines d'exploitation. L'évaluation a fait appel à des tests de contrôle et à des sondages distribués au cours de séances d'engagement avec des membres du personnel appartenant à des syndicats et de la direction afin de recueillir des renseignements sur les perceptions de la culture de la sécurité ainsi que les points à améliorer. Les résultats permettront de cerner les lacunes et d'orienter les mesures à prendre pour améliorer la culture de la sécurité.

Établir des partenariats avec nos clients et nos fournisseurs en matière de sécurité

Le CN collabore avec ses clients et ses fournisseurs afin de garantir le respect des *règles vitales* et de promouvoir une culture de la sécurité commune. Un nouveau manuel les guide sur les pratiques de sécurité essentielles, la gestion des risques hivernaux et les protocoles d'urgence, appuyés par des vidéos de type *Train Tube* qui offrent des repères visuels accessibles pour les protocoles de sécurité.

Nous nous efforçons de faire en sorte que nos fournisseurs adhèrent aux mêmes normes que nous en matière de sécurité. C'est ce qui sous-tend *eRailSafe*, un programme de qualification spécialement conçu pour les consultants, les entrepreneurs et les sous-traitants du CN. Un organisme spécialisé externe effectue une présélection parmi tous les fournisseurs afin de s'assurer qu'ils ont la formation et les qualifications nécessaires et qu'ils satisfont aux exigences réglementaires locales et fédérales.

 Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/securite/securite-fournisseurs

Plateforme de sécurité comportementale : formation des leaders en sécurité

Dans le cadre des efforts continus en matière de leadership en sécurité, une formation améliorée sur le leadership en sécurité fondée sur le comportement a été mise en place à l'intention des superviseurs de première ligne ainsi que des cadres recrues et des cadres promus depuis 2020.

La formation renforce l'état d'esprit et les gestes essentiels nécessaires pour reconnaître et contrôler les risques liés à la sécurité sur le lieu de travail. Le but est de créer un environnement de travail où l'ensemble des membres du personnel ont les moyens d'exécuter leurs tâches en toute sécurité, quelle que soit l'urgence du travail. Les superviseurs de première ligne apprennent à se poser les questions suivantes : Les risques ont-ils été compris ? Faut-il plus d'encadrement ? Faut-il modifier les méthodes ? Le programme renforce les principes de leadership en sécurité fondée sur le comportement des personnes participantes en proposant un dialogue entre leaders et de la rétroaction, avec la majeure partie du programme se tenant sur le terrain. Ce dernier est connu pour améliorer

la culture de sécurité globale du CN en mettant l'accent sur des engagements réciproques de qualité avec les membres du personnel.

La « trousse d'outils » des superviseurs de première ligne comprend notamment ce qui suit :

- Formation et développement (p. ex. instruction en salle de cours, camps d'entraînement, périodes de qualification)
- Engagement réciproque et régulier envers la sécurité avec les membres du personnel (p. ex. discussions/ateliers sur la réduction de l'exposition, vérification sur place des règles vitales)
- Séances quotidiennes d'information sur la sécurité
- Sites Web Sécurité et affaires réglementaires
- Comités de santé et sécurité
- Sommets sécurité, sondages et assemblées publiques sur la sécurité
- Communications des Affaires publiques (p. ex. Pleins feux du CN)
- Signalisation numérique
- Bulletins Info-Sécurité
- Messages de la haute direction



SUR LA PHOTO : Interface de la plateforme de sécurité comportementale du CN

1 200

**SUPERVISEURS DE PREMIÈRE LIGNE
ET CADRES ONT ÉTÉ FORMÉS EN 2024
AUX TECHNIQUES DE RÉDUCTION
DE L'EXPOSITION BASÉES SUR LE
COMPORTEMENT**

SUR LA PHOTO : Ryan Beaulieu, contremaître Entretien de la voie et des membres du personnel sur le terrain à Prince George (C.-B.) participent à une séance quotidienne d'information sur la sécurité.



PLEINS FEUX

Semaine de la sécurité du CN : l'objectif ZÉRO est possible

La troisième Semaine de la sécurité annuelle du CN s'est déroulée du 9 au 13 juin 2025 et a donné lieu à des rassemblements spéciaux dans tout le réseau pour rappeler aux membres du personnel que rien n'est plus important que le fait que chaque personne rentre chez elle saine et sauve.

La semaine a donné lieu à des visites sur le terrain avec 31 arrêts officiels dans les terminaux et gares par des représentants de l'équipe de la haute direction du CN de tous les groupes de travail, qui ont rencontré le personnel, en plus de plusieurs événements sur la sécurité en chemin. Des milliers de membres du personnel ont participé à des discussions sur la sécurité et la rigueur. Pendant la Semaine de la sécurité, le CN a rassemblé près de 150 personnes invitées au Campus du CN de Homewood pour honorer les accomplissements des membres du personnel à la retraite et en activité en tant que leaders en sécurité en 2024. Les prix décernés comprenaient notamment :

- **Les lauréats du Prix d'honneur Leader en sécurité du CN** : les employés à la retraite ayant subi aucune blessure au cours de leurs 30 ans de service ou plus sur le terrain.
- **Les leaders en sécurité du CN** : les équipes qui ont mis la barre haute en atteignant des taux de fréquence de blessures les plus bas.
- **Les leaders ayant accompli un acte héroïque** : les employés qui se sont surpassés lors de situations critiques afin d'assurer la sécurité de leurs collègues ou des communautés.
- **Les meilleurs comités de santé et de sécurité** : les équipes qui ont contribué considérablement à l'amélioration de la sécurité de leurs milieux de travail respectifs.
- **Les champions du dépassement** : un collègue qui s'est surpassé et a incarné le leadership, le mentorat et le souci des autres au quotidien dans l'établissement d'une solide culture de sécurité.

➡ Regardez cette vidéo pour en savoir plus : vimeo.com/1105870850

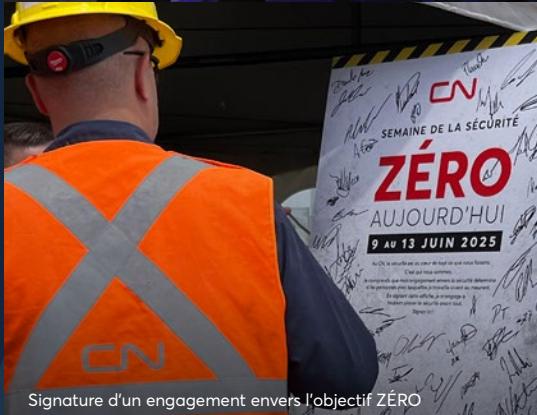
31

ARRÊTS OFFICIELS LORS DES VISITES ÉCLAIRS



Lauréats du Prix d'honneur Leader en sécurité 2025 du CN

Prix du leader en sécurité du CN



Signature d'un engagement envers l'objectif ZÉRO



Rassemblement de membres du personnel à Saskatoon (Sask.) pour participer à la discussion « L'objectif ZÉRO est possible »

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PLACER LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Nos équipes sont habilitées à faire part de leurs préoccupations en matière de sécurité, à collaborer de manière efficace, à réfléchir sur les incidents passés et à reconnaître les résultats positifs. Nous réduisons activement le risque de blessures et d'accidents par la prévention, l'apprentissage partagé et l'amélioration continue.

Cadre de sécurité officiel

La culture et l'engagement du CN en matière de sécurité reposent sur la formation, le leadership et la technologie. Le Système de gestion de la sécurité (SGS) du CN sert de cadre officiel pour maintenir la question de la sécurité au centre de nos activités quotidiennes dans l'ensemble du réseau. Ce plan proactif a été conçu pour réduire les risques tout en favorisant une amélioration continue au chapitre de la réduction des blessures et des accidents. Il fait appel aux membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise.

Grâce à notre SGS structuré, nous enquêtons sur la cause des incidents et blessures au travail en appliquant des procédures établies

consistant à examiner les données entourant les incidents, à identifier les tendances possibles et à créer des plans de mesures correctives détaillés. Cela nous permet d'identifier des champs d'intervention clés pour réduire encore plus la probabilité d'incidents et blessures dans le cadre de toutes nos activités.

Notre SGS s'applique à l'ensemble des membres du personnel du CN et régit nos relations avec les entrepreneurs et les autres parties prenantes admis sur la propriété de la Compagnie. Le CN se conforme à tous les règlements applicables afin d'offrir un lieu de travail sûr, sécuritaire et sain. Il incombe à l'ensemble des membres du personnel de respecter les politiques et procédures du SGS et de maintenir un milieu de travail exempt de violence et de harcèlement.

Le SGS du CN décrit l'engagement direct du personnel dans les initiatives concrètes de sécurité, les évaluations de la sécurité et les audits pour cerner les mesures correctives visant à réduire les risques. Nous réalisons des évaluations des risques de façon structurée et systématique afin de nous pencher sur les activités susceptibles de présenter un risque important et avant d'apporter des changements à nos modes de fonctionnement. Elles permettent à notre personnel de comprendre les risques potentiels en matière de sécurité que présente leur poste et de veiller à ce que des mesures d'atténuation soient prises afin de réduire au minimum le risque de blessure ou d'accident.

Nous avons également l'obligation de réaliser des évaluations des risques lorsque que nous apportons des changements à nos activités, conformément aux directives de Transports Canada. Il peut s'agir de changements au niveau du transport de marchandises dangereuses ou d'autre nature susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur

l'environnement, les biens du CN ou sur la santé et la sécurité du public ou du personnel du CN.

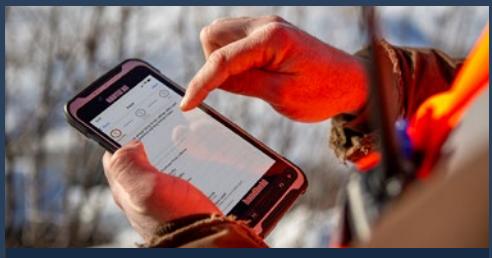
Des audits ciblés portent en priorité sur les impacts graves les plus probables, permettent de collecter des renseignements significatifs sur la santé et la sécurité et offrent des occasions d'appliquer des mesures correctives dans l'ensemble du réseau. Ces audits sont également conçus pour évaluer l'efficacité des mesures correctives ainsi que la conformité aux règles et procédures de sécurité.

Grâce à des plans globaux de gestion de la sécurité et à des descriptions de poste détaillées, les superviseurs comprennent mieux les composantes spécifiques du SGS qu'ils sont chargés de mettre en œuvre et/ou de communiquer localement. Les mesures en cours et qui tardent à être mises en œuvre sont envoyées chaque semaine aux membres de la haute direction, ce qui permet d'agir et de faire un suivi.

SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ DU CN

Personnel	Processus	Technologie et investissements	
<ul style="list-style-type: none"> Formation (p. ex. Veiller les uns sur les autres, les règles vitales, la formation en leadership et la formation sur la mobilisation) Séances d'information sur la sécurité Sommets sécurité Engagement sur la sécurité et formation en leadership Discussions et ateliers sur la réduction de l'exposition Vérification sur place des règles vitales Inspections à trois niveaux Gestion de la fatigue Télémedecine Programme d'aide au personnel et à la famille 	<ul style="list-style-type: none"> Responsabilisation Ligne de conduite en matière de sécurité Respect des règles et règlements Gestion des incidents Identification des préoccupations Évaluation du risque Mise en œuvre et évaluation de mesures correctives Établissement d'objectifs et élaboration d'initiatives Signalement des manquements et risques pour la sécurité Amélioration continue 	<ul style="list-style-type: none"> Enablon Go Système de vérification électronique de l'autorisation d'occuper la voie Tableau de bord sur le leadership en sécurité Programme d'inspection autonome de la voie Portails d'inspection automatisée Système de commande intégrale des trains Wagons TEST (Track Evaluation Systems) Dispositifs d'interaction véhicule-voie Contrôle de la géométrie de la voie et inspection des éclisses Système d'évaluation des traverses Système optique d'inspection de la voie 	<ul style="list-style-type: none"> Auscultation des ponts Détecteurs de glissements – détecteurs d'instabilité de l'assise Détecteurs de boîtes chaudes Détecteur de pièces traînantes Détecteurs de roues chaudes et de roues froides Détecteurs de défauts de roue Détecteurs de mouvements de lacet Détecteurs de défauts de profil et de dimensions des roues Système de détection par imagerie Consignateurs d'événements vidéo numériques et matériel de télémétrie Traction répartie

La technologie au service de l'amélioration de la sécurité personnelle



➤ CONSIGNATION DES QUASI-ACCIDENTS

Déployée en 2023, notre application *Enablon Go*, exemplaire dans l'industrie, permet aux membres du personnel de consigner de manière volontaire et confidentielle et en temps réel, sur leur appareil mobile, le détail des quasi-accidents et des dangers dont ils sont témoins sur le terrain. Les coordonnées GPS s'inscrivent automatiquement sur *Enablon Go* et il est également possible de charger des photos, des vidéos et des fichiers audio. La consignation des quasi-accidents peut se faire de manière anonyme, mais *Enablon Go* peut aussi donner une rétroaction concernant les mesures prises pour corriger la situation à la personne qui a signalé le quasi-accident ou le danger si elle le désire. Les cadres du CN sur le terrain reçoivent des rapports journaliers sur les risques liés à leur poste, à partager avec leurs équipes. Les processus d'escalade permettent de résoudre les problèmes rapidement. Parmi les autres fonctionnalités, il y a des audits en matière d'environnement, de santé et de sécurité, des inspections mensuelles par les Comités de santé et sécurité, le suivi des mesures correctives, et au troisième trimestre 2025, le signalement des blessures et accidents.



➤ AUTORISATION D'OCCUPER LA VOIE

Le système de vérification électronique de l'autorisation d'occuper la voie du CN surveille la position précise des véhicules rail-route en temps réel et envoie aux conducteurs des alertes auditives et visuelles. L'outil complète les processus existants qu'utilisent les conducteurs de véhicules rail-route pour obtenir l'autorisation des contrôleurs de la circulation ferroviaire d'accéder aux voies pour y travailler.



➤ SIMULATION DE LA RÉACTION DE L'ATTELAGE

Le CN a été le premier chemin de fer de classe I à mettre au point un simulateur intérieur de réaction d'attelage, lequel s'est vu décerner un prix de sécurité de l'Association des chemins de fer du Canada pour l'année 2024. Ce simulateur permet aux cheminots de ressentir la sensation de précarité associée aux attelages dans un cadre sécuritaire. Le simulateur de réaction d'attelage met l'accent sur la règle de sécurité essentielle qui consiste à toujours maintenir trois points de contact lorsqu'on se déplace sur des wagons, comme les deux pieds et une prise ferme de la main.



➤ TABLEAU DE BORD DE SÉCURITÉ

Le nouveau Tableau de bord sur le leadership en sécurité du CN centralise les données sur la sécurité, permettant aux leaders de visualiser leur rendement en matière de sécurité. Facilement accessible, il augmente l'autonomie des cadres en fournissant des analyses et en répertoriant des renseignements sur des incidents spécifiques. Le nouvel outil en ligne s'avère très utile. Sur une période de 30 jours, 200 cadres ont consulté le tableau de bord 1 500 fois.

EN COURS DE DÉVELOPPEMENT ➤ UNE APPLICATION MOBILE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE D'ENGAGEMENT ENVERS LA SÉCURITÉ

Un engagement envers la sécurité est un indicateur avancé clé d'une solide culture de sécurité. Il diminue les comportements à risque et entraîne une réduction du nombre et du degré de gravité des blessures et accidents. D'ici la fin de l'année 2025, la nouvelle application d'intelligence artificielle (IA) du CN aidera les leaders en sécurité à améliorer l'engagement envers la sécurité au moyen d'analyses de données sur la sécurité, d'analyses des tendances en matière de blessures et d'accidents et d'un historique d'engagement. Grâce à cette application mobile, nos leaders en sécurité passeront moins de temps à planifier et à documenter les engagements, et plus de temps sur le terrain.



SUR LA PHOTO :
Glen Davidge, Mécanicien de locomotive, Kamloops, (C.-B.)

Éliminer les problèmes de sécurité

Le CN compte près de 80 comités syndicaux-patronaux de santé et de sécurité au Canada qui contribuent à éliminer les causes principales d'accidents et de blessures et à améliorer notre culture de sécurité. Ces comités examinent les problèmes de sécurité à l'échelle locale et discutent avec les membres de notre personnel sur le terrain pour trouver des solutions. Ils effectuent également des inspections mensuelles des lieux de travail pour identifier les risques potentiels, consignent leurs constatations dans *Enablon Go* (voir la [page 15](#)) et créent des plans d'action pour remédier à la situation ou éliminer les risques.

Les membres du personnel et les cadres participent également à des discussions bilatérales sur les questions et les préoccupations liées à la sécurité dans le cadre de sommets sécurité en personne qui sont tenus régulièrement tout au long de l'année et à travers le réseau, dans le but d'améliorer continuellement les relations et les processus de sécurité en milieu de travail.

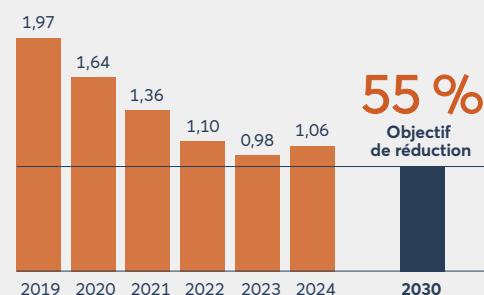
Les ateliers du CN sur la réduction de l'exposition portent sur les incidents susceptibles de causer des blessures graves et des décès et qui sont classés par ordre de priorité selon les données sur les blessures et les accidents. En travaillant avec des experts en la matière dans l'ensemble de la Compagnie et en se reportant aux indicateurs de sécurité anticipés et historiques, les personnes participantes élaborent des stratégies d'atténuation possibles pour des situations à haut risque particulières. Ces ateliers contribuent à éliminer ou à maîtriser les expositions lorsque c'est possible.

Rapports trimestriels sur la sécurité

Au CN, nous effectuons le suivi des taux de fréquence des accidents et des blessures, définis par rapport aux critères de la Federal Railroad Administration (FRA), pour l'ensemble de nos activités, et les divulguons publiquement à chaque trimestre. Nous établissons également des cibles annuelles visant à réduire ces taux ; la prime d'intéressement annuelle des cadres est notamment basée sur l'atteinte de ces cibles.

RÉDUCTION DES BLESSURES PERSONNELLES¹⁾

TAUX DE FRÉQUENCE DES BLESSURES²⁾
(Blessures par 200 000 heures-personnes)



En 2024, le taux de fréquence des blessures du CN a diminué de 46 % par rapport à l'année de référence 2019 pour atteindre son deuxième niveau le plus bas à ce jour, ce qui représente 84 % de notre objectif pour 2030.

1) Les indicateurs de sécurité sont non audités et établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible.

2) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).



Des membres du personnel du CN participent à une course annuelle en faveur de la recherche contre le cancer.

Programmes de santé et de mieux-être du CN : inciter les membres du personnel à adopter des modes de vie sains

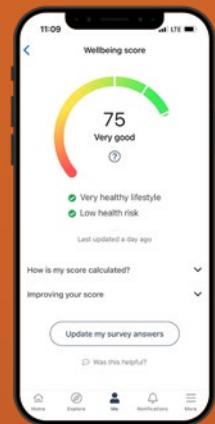
Nous intégrons les objectifs d'engagement et de création de liens à nos programmes de formation afin de renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance. Nous abordons des thématiques comme le stress lié au travail, la nutrition et l'accès aux services d'assistance comme la télémédecine, notre programme d'aide au personnel et à la famille et les groupes-ressources du personnel.

Les compétences techniques des personnes participantes sont évaluées, ainsi que leurs connaissances de domaines clés du bien-être. Les personnes chargées de la formation mettent l'accent sur la gestion de la fatigue en fournant de l'encadrement sur l'hygiène du sommeil, des stratégies concrètes et l'accès aux ressources. Il est également demandé aux personnes participantes de réfléchir à la sécurité et sur ce qui les motive à travailler de façon sécuritaire. La formation prend ainsi encore plus de sens, renforce la culture de sécurité et promeut fierté et professionnalisme au travail.

Le CN organise des séminaires mensuels de sensibilisation à la santé comportementale, portant sur des sujets comme l'autisme, les troubles alimentaires, la consommation de substances et les questions touchant les enfants. Ces séminaires virtuels sont en direct et librement accessibles par l'ensemble des membres du personnel du CN. Le CN offre également de l'information gratuite sur la santé et le mieux-être en général comme la condition physique et l'exercice, la santé familiale et le parentage, ainsi que sur des sujets sur la santé pour divers groupes, y compris les vétérans, la communauté LGBTQ+ et les personnes âgées.

Grâce à « Sprout », la plateforme mobile de mieux-être du CN, les membres du personnel peuvent renforcer leur engagement à l'égard d'un mode de vie sain. Il est recommandé aux membres du personnel de télécharger l'application qui leur permet de suivre leurs activités quotidiennes et de débloquer des récompenses trimestrielles. *Sprout* facilite le suivi des activités de santé, comme la marche, l'hydratation et la nutrition, et attribue des récompenses. Plus on fait d'activités, plus on gagne de points pour obtenir des récompenses.

Ensemble, ces initiatives et de nombreuses autres visent à façonner une main-d'œuvre qui bénéficie du soutien dont elle a besoin et qui accorde la priorité à la sécurité avant tout, et qui se sent en accord avec les valeurs du CN et connectée à sa communauté.



« Sprout », la plateforme mobile de mieux-être du CN, facilite le suivi des activités de santé et attribue des récompenses.

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

RENFORCER NOTRE INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Chaque année, nous prenons des mesures pour accroître notre niveau de préparation aux situations d'urgence en mettant l'accent sur la sécurité, le respect des exigences réglementaires et l'efficacité des interventions d'urgence. La planification et la formation sont essentielles pour que le personnel et le matériel puissent être prêts à intervenir le plus rapidement possible en cas d'urgence.

Marchandises dangereuses

Nos équipes d'agents Marchandises dangereuses et Environnement, spécialement formées et postées stratégiquement dans les principaux terminaux de notre réseau, sont équipées des outils et des ressources nécessaires pour fournir une expertise en intervention d'urgence et en matières dangereuses 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au personnel du CN et aux premiers intervenants. Les agents Marchandises dangereuses collaborent avec les partenaires en intervention d'urgence et un réseau international d'entrepreneurs en intervention d'urgence, qui apportent du personnel et des ressources supplémentaires.

Les deux campus de formation du CN proposent également des programmes de sécurité aux organismes de réglementation et aux premiers intervenants de la collectivité. Le CN utilise un site simulé de déraillement, doté d'une locomotive, de matériel roulant et de plusieurs wagons-citernes simulant des fuites de gaz et de carburant, pour appuyer sa formation sur la sécurité ferroviaire et la préparation aux interventions d'urgence. En 2024, le campus du CN a mis au point un nouveau programme de formation aux interventions en cas d'incident à l'intention des cadres du CN.

Dans le cadre de notre engagement et de nos initiatives de préparation en matière de sécurité, le CN réalise des évaluations des risques

spécifiques sur ses lignes transportant certaines quantités de marchandises dangereuses, comme spécifié dans le Règlement relatif aux trains et aux itinéraires clés de Transports Canada, en examinant des facteurs comme la population et les capacités d'intervention en cas d'urgence. Dans le cadre de ce Règlement, le CN communique avec des municipalités canadiennes sur les problèmes de sécurité relevés par les évaluations des risques réalisées le long des itinéraires clés. Ce Règlement dicte la limite de vitesse de certains trains qui transportent des marchandises dangereuses en fonction de la température ambiante. Le Règlement comprend également une option permettant aux compagnies de chemin de fer de soumettre un plan d'atténuation des risques liés à l'exploitation hivernale pour les trains clés à risque élevé, qui prévoit des seuils de vitesse différents pour les tronçons de voie qui répondent à des exigences de sécurité particulières. Le CN a élaboré et mis en œuvre un plan d'atténuation des risques liés à l'exploitation hivernale qui lui confère une plus grande souplesse dans ses activités hivernales.

 Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/securite/transport-matières-dangereuses



Train du CN de lutte contre les incendies à Jasper (Alb.)

Les trains du CN de lutte contre les incendies appuient la sécurité du réseau et protègent les chaînes d'approvisionnement

Au cours de l'été 2024, des feux de forêt survenus partout au Canada ont forcé l'évacuation de dizaines de milliers de personnes, notamment à Jasper (Alb.), un centre d'exploitation majeur du CN. Comme les événements météorologiques extrêmes ont augmenté ces dernières années, le CN prend des mesures proactives pour protéger son personnel, ses activités et les collectivités, tout en préservant ses chaînes d'approvisionnement afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la fluidité du transport des marchandises sur son réseau.

En 2024, le CN a ajouté deux nouveaux trains de lutte contre les incendies et deux wagons à son parc de véhicules de lutte contre les incendies, lequel a pour but de renforcer la résilience de son réseau ferroviaire et des collectivités contre les répercussions des feux de forêt. À Jasper, ce parc et des équipes spécialement formées sont venus en aide aux services d'incendie locaux pour atteindre et circonscrire les feux à proximité de notre emprise, acheminant une quantité importante d'eau et de moyens de lutte contre les incendies dans les zones isolées.

Réglementation sur la sécurité

Les activités ferroviaires canadiennes de la Compagnie sont assujetties à la réglementation sur la sécurité en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire* et de la portion ferroviaire d'autres lois et règlements relatifs à la sécurité, qui sont appliqués par Transports Canada. En outre, le CN est également tenu de transporter des matières ou des marchandises dangereuses conformément à ses obligations à titre de transporteur public, et de ce fait, est soumis à la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*. Cette loi établit les exigences de sécurité du transport des marchandises dangereuses et permet l'adoption de règlements visant la formation en matière de sécurité et la vérification des antécédents du personnel travaillant avec des marchandises dangereuses. Elle exige également le suivi des marchandises dangereuses durant leur transport et l'établissement d'un plan d'intervention d'urgence.

Les activités ferroviaires du CN aux États-Unis sont assujetties à la réglementation sur la sécurité de la FRA en vertu de la *Federal Railroad Safety Act* et de la portion ferroviaire d'autres lois et règlements relatifs à la sécurité, y compris les règlements promulgués par la Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration. De plus, la Transportation Security Administration (TSA) exige que les transporteurs ferroviaires fournissent, sur demande, des données d'emplacement et d'expédition relatives aux wagons sur leurs réseaux qui contiennent des matières toxiques par inhalation et certaines matières radioactives ou explosives, et qu'ils veillent au transfert sécuritaire et contrôlé entre les expéditeurs, les destinataires et les autres transporteurs de tous ces wagons qui auront comme point d'origine ou de destination des milieux urbains à haut risque déterminés ou qui traverseront ces derniers.

PLEINS FEUX

Initiatives de préparation aux situations d'urgence

L'équipe Marchandises dangereuses offre une formation complète axée sur la préparation aux situations d'urgence et l'interventions d'urgence sur le chemin de fer. Elle coordonne des centaines de cours de formation destinés aux premiers intervenants ainsi que des événements publics chaque année pour garantir la sécurité de notre personnel et des collectivités le long de notre réseau. L'équipe promeut également des pratiques exemplaires en matière de gestion des incidents, de respect de la réglementation et d'autres programmes de préparation aux situations d'urgence.

~ 5 000

PREMIERS INTERVENANTS FORMÉS
EN 2024

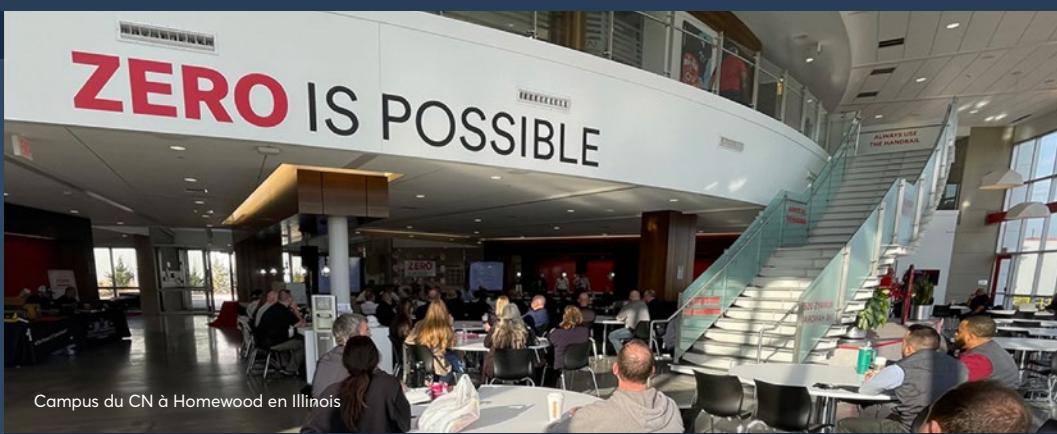
> DES PARTENARIATS POUR LA PLANIFICATION D'URGENCE

En octobre 2024, l'équipe Marchandises dangereuses a organisé un exercice théorique au Campus CN à Homewood, en Illinois, en partenariat avec le comité local de planification d'urgence du comté de South Cook et l'U.S. Environmental Protection Agency. Ce grand événement interactif a rassemblé 84 personnes de 44 agences autour de discussions sur leurs rôles respectifs en cas d'un scénario hypothétique de déraillement d'un train de marchandises dangereuses. À l'occasion de cette journée d'activités, les personnes participantes ont également pu visiter le Campus de Homewood.



> EXERCICES DE SIMULATION CONTINUS

En 2024, les services de lutte contre les incendies et de première intervention ont été invités au triage Harrison du CN à Memphis, dans le Tennessee, le deuxième plus grand triage du CN aux États-Unis. Parmi les thèmes abordés : les protocoles de sécurité, la préparation aux situations d'urgence et la coordination avec le CN pour garantir la sécurité de notre personnel, des installations et des collectivités en cas d'incident. Pendant la formation, ils ont pu visiter deux locomotives, les zones de stockage du carburant et les ateliers de réparation des wagons et locomotives, tout en découvrant comment exploiter un triage en toute sécurité, y compris comment ravitailler les véhicules et récupérer l'huile usagée.



< GESTION DES CRISES DE SÉCURITÉ

Au printemps 2025, plus de 60 collègues du CN ont participé à une simulation de crise lors du premier exercice de gestion de crise à grande échelle de l'entreprise. L'exercice a mis à l'épreuve trois équipes :

1) Faire face à une menace liée à des engins explosifs sur deux trains de marchandises dangereuses du CN à la frontière États-Unis/Canada, interrompant la circulation ferroviaire à ces endroits-là. 2) Une vidéo fait surface, où la PDG du CN demande au personnel de contourner des mesures de sécurité critiques. Le public est indigné. 3) La vidéo et les engins explosifs s'avèrent faux, mais le gouvernement demande un examen indépendant des politiques de sécurité du CN. D'importants clients envisagent d'annuler des contrats, citant une perte de confiance.

Il s'agissait d'un important exercice pour améliorer la préparation aux crises du CN dans un environnement d'apprentissage sûr, mais tendu. Cela a renforcé la collaboration interfonctionnelle, et les personnes participantes ont dû réfléchir et s'adapter rapidement pour fournir une réponse efficace.



Formation sur les marchandises dangereuses au triage Harrison à Memphis au Tennessee

SÉCURITÉ DE L'EXPLOITATION

INVESTIR DANS LA SÉCURITÉ ET L'EFFICACITÉ DU RÉSEAU

L'amélioration à long terme du CN en matière de sécurité tient à des investissements continus dans l'infrastructure. Nous continuons à innover grâce à des technologies de pointe et des analyses de données afin d'améliorer les résultats en matière de sécurité. Nos systèmes et nos données nous aident à prévoir les problèmes potentiels et prendre des mesures proactives.

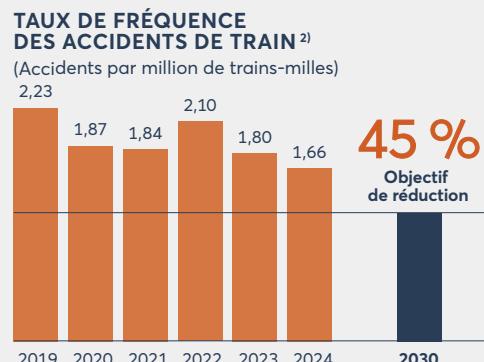
Investir dans la sécurité

La réussite du CN dépend d'une série constante d'investissements en immobilisations qui vont de pair avec sa stratégie commerciale et qui la soutiennent. Ces investissements portent sur un large éventail de secteurs, allant de l'infrastructure des voies aux technologies de l'information ainsi qu'aux autres actifs qui visent à améliorer la sécurité, l'efficacité, la capacité et la fiabilité du service offert par le CN. Les investissements dans l'infrastructure des voies sont conçus pour améliorer la sécurité et l'intégrité des installations physiques et accroître la capacité et la fluidité du réseau. De nouvelles locomotives munies de la traction répartie

améliorent la conduite des trains et la sécurité. Le CN investit également dans diverses technologies visant à numériser ou à automatiser certaines fonctions qui amélioreront la sécurité et la productivité.

En 2024, le CN a investi environ 3,5 G\$ dans notre programme de dépenses en immobilisations, dont environ 2,1 G\$ ont été affectés au maintien de la sécurité et de l'intégrité du réseau. Nous avons notamment remplacé 4,1 millions de pieds de rail et 1,8 million de traverses (en utilisant parfois notre système 3D d'évaluation des traverses). Nous avons également remis à neuf 345 passages à niveau et effectué des travaux d'entretien sur des ponts, des ponceaux, des dispositifs de signalisation et d'autres éléments de l'infrastructure de la voie. Les membres de l'équipe Ponts et charpentes utilisent des véhicules aériens sans équipage pour inspecter les zones difficiles d'accès. En outre, en 2024, nous avons éliminé plus de 9 900 joints de rail sur les itinéraires principaux. Le remplacement des rails éclissés par de longs rails soudés rend la voie plus sûre et solide, ce qui réduit le risque d'accident.

RÉDUIRE LES ACCIDENTS DE TRAIN¹⁾



En 2024, le taux d'accidents du CN a diminué de 8 % comparativement à l'année précédente et de 26 % par rapport à 2019, ce qui correspond à 58 % de notre objectif pour 2030.

1) Les indicateurs de sécurité sont non audités et établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible.

2) Selon les critères de divulgar de la FRA; comprend seulement les accidents dont le coût dépasse 11 300 \$ US.

~2,1 G\$

INVESTIS POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ ET L'INTÉGRITÉ DE NOTRE RÉSEAU EN 2024



Programme d'inspection autonome de la voie

Le CN augmente la fréquence et la qualité des inspections de la voie grâce aux technologies de captation et d'IA de pointe et aux analyses avancées de nos wagons du programme d'inspection autonome de la voie (ATIP).

Nos 10 wagons ATIP autonomes prennent des mesures en temps réel de la géométrie de la voie, comme le niveling transversal et l'écartement, et évaluent l'état de la plateforme à vitesse normale. Ils inspectent des centaines de milliers de milles chaque année sans interrompre l'exploitation du réseau et sans introduire d'expositions supplémentaires pour le personnel sur le terrain. Les wagons ATIP jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la sécurité grâce à leurs capacités de communication sans fil qui initient des réparations rapides avant que les problèmes surviennent.

En 2024, nous avons déployé la quatrième génération de wagons ATIP, qui utilisent un géoradar qui fournit des évaluations détaillées de l'état du ballast et de l'assise.

SUR LA PHOTO: L'un des wagons ATIP du CN inspecte une voie à Oshkosh, dans le Wisconsin.

Tirer parti des technologies avancées pour empêcher les accidents de train

Grâce à notre vaste réseau de technologies de détection en voie, d'analyses de données et à un entretien préventif continu, nous mettons l'accent sur l'exploitation sûre des trains le long de notre réseau au Canada et aux États-Unis. Ces mesures proactives nous permettent de maintenir les trains sur les rails et leur permettre d'arriver à destination en toute sécurité.



› INSPECTIONS AUTOMATISÉES

7 portails d'inspection automatisée

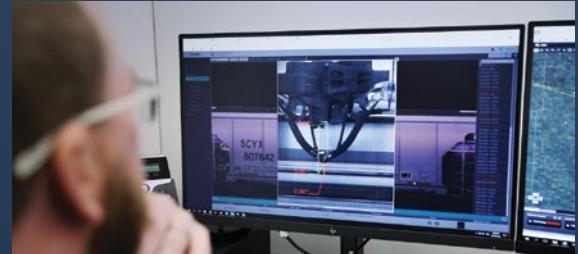
SITUÉS STRATÉGIQUEMENT DANS NOTRE RÉSEAU

Nos sept portails d'inspection automatisée sont importants dans le cadre de notre SGS en bordure de voie, car ils inspectent les wagons en temps réel. Grâce à leurs caméras panoramiques à ultra-haute résolution et un éclairage à DEL à haute intensité, nos portails captent une vue à 360° des trains qui les franchissent à vitesse normale, dessous compris. L'IA aide le personnel mécanicien expérimenté de matériel remorqué à identifier les réparations nécessaires.



› DÉTECTION EN BORDURE DE VOIE

Plus de 2 800 détecteurs sur notre emprise vérifient la température des boîtes d'essieu, l'absence de bruits inhabituels et de défauts de roue, l'état des pièces traînantes, etc. Ces systèmes de détection en bordure de voie identifient les problèmes potentiels en amont et réduisent le risque d'accident en générant des alarmes et notifications qui nous permettent d'agir proactivement.



› ANALYSES DE DONNÉES

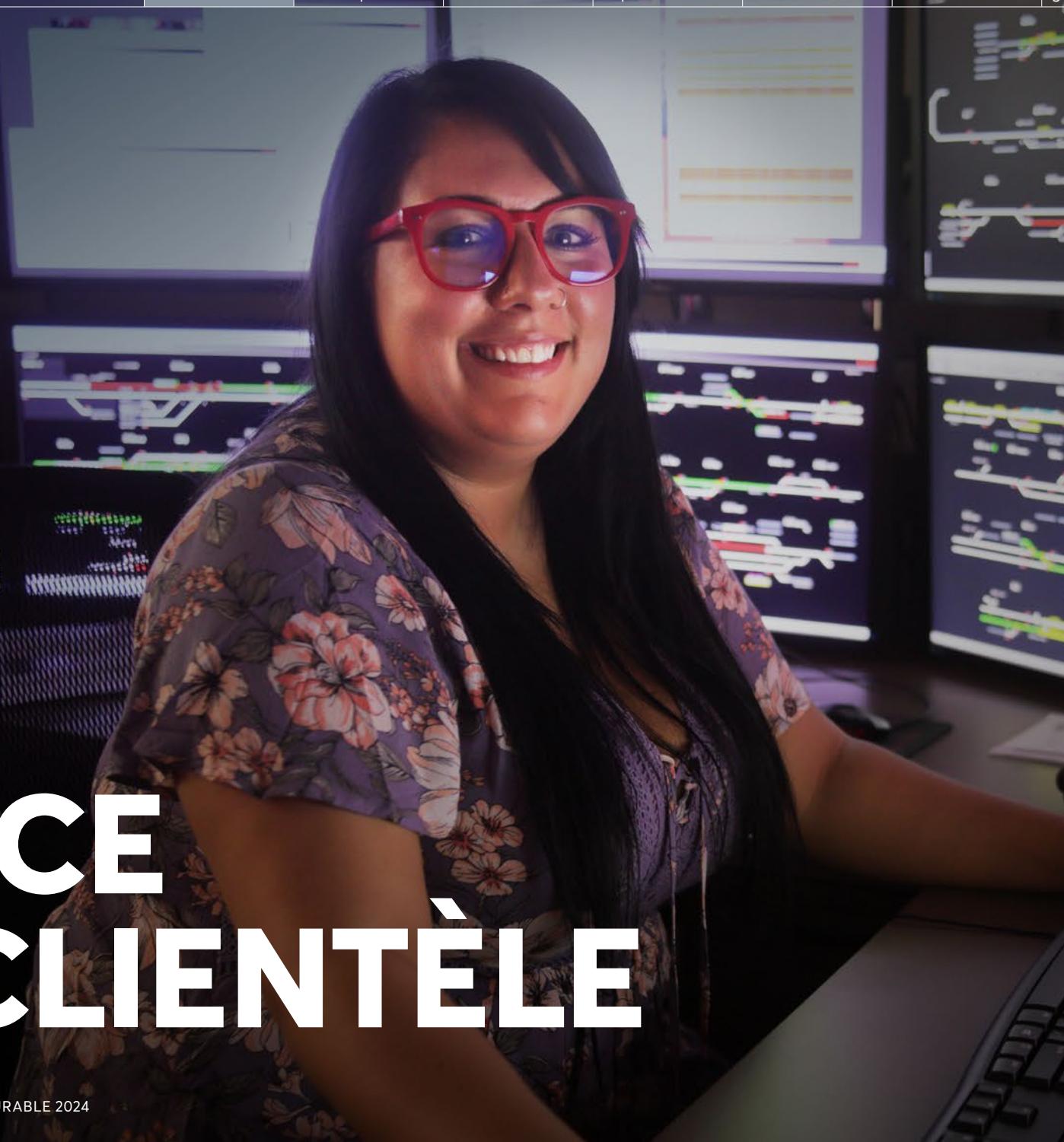
Nos technologies de sécurité produisent plus de 24 millions de points de données chaque jour, nous permettant d'exploiter l'IA, des algorithmes d'apprentissage automatique et de mener des analyses des tendances pour identifier en amont les composants difficiles à inspecter visuellement. Grâce aux systèmes d'analyses de données innovants, nous sommes en mesure d'établir des calendriers d'entretien préventif pour gérer les problèmes mécaniques des locomotives et wagons avant qu'ils n'entraînent des risques plus graves pour la sécurité.

SUR LA PHOTO :
Le système de détecteurs acoustiques de roulements défectueux fait partie de notre système global de détection en bordure de voie conçu pour surveiller l'état des wagons en mouvement et identifier tout défaut interne.

DANS CETTE SECTION :

- 22 Excellence opérationnelle
- 24 Résilience du réseau
- 26 Aider la clientèle et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement

SERVICE À LA CLIENTÈLE



Performance en 2024 – Points saillants



- Investissement de 3,5 milliards de dollars à l'appui de la sécurité, de l'efficacité et de la résilience du réseau, ce qui comprend l'ajout de voies d'évitement et de tronçons de voie double, de matériel roulant de grande capacité et de locomotives à grande puissance plus écoénergétiques.
- La vitesse moyenne des wagons était de 209 wagons-milles par jour, soit une diminution de seulement 2 % par rapport à 2023, malgré les difficultés externes.
- Le temps de séjour dans tous les triages était de 7 heures, soit le même qu'en 2023.
- 94 % des wagons ont été livrés conformément à nos engagements locaux envers les clients.
- Un taux global du service à la clientèle de 91 % en 2024, en hausse par rapport à la performance de 88 % en 2023.
- Le CN continue de consommer environ 15 % moins de carburant de locomotive par tonnes-milles brutes (TMB) par rapport à la moyenne du secteur.

SUR LA PHOTO : Amalia Raichiciz, contrôleuse de la circulation ferroviaire, coordonne la partie américaine du réseau ferroviaire du CN, depuis Gary, dans l'Indiana, de façon sécuritaire et efficace.

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

ÉTABLIR LE PLAN, EXÉCUTER LE PLAN, VENDRE LE PLAN

Nos cheminots sont déterminés à exécuter notre plan d'exploitation à horaires fixes, ce qui nous permet d'optimiser notre réseau, notre matériel roulant et nos équipes afin d'aligner nos volumes avec la capacité existante et future pour servir les clients. Notre modèle opérationnel, intitulé « Établir le plan, exécuter le plan, vendre le plan », assure une collaboration entre notre équipe Exploitation et l'équipe des Affaires commerciales, pour intégrer notre plan opérationnel et la capacité disponible.

Faire évoluer l'exploitation à horaires fixes

Nous avons fait évoluer la structure de notre équipe de l'Exploitation en fonction de notre approche d'exploitation à horaires fixes afin d'harmoniser les capacités distinctes requises pour élaborer le plan avec les exigences quotidiennes nécessaires à son exécution sécuritaire. Le modèle d'exploitation et la structure organisationnelle de soutien font partie intégrante de la façon dont nous gérons nos activités ferroviaires. Nous élaborons un plan pour déplacer les volumes quotidiens de façon efficace tout en gardant une vision à plus long terme pour nous assurer que les ressources, les actifs et les projets d'infrastructure peuvent soutenir la croissance potentielle. Notre exécution quotidienne du plan vise à nous

assurer que les trains partent à l'heure et effectuent les correspondances prévues avec les bons lots de wagons.

Adhérer au plan opérationnel pour favoriser sa bonne exécution

Nos cheminots ont adopté le plan d'exploitation et à leurs rôles dans le cadre de ce plan. Les équipes travaillent ensemble pour optimiser le plan pour l'ensemble du réseau afin de répondre aux demandes quotidiennes et d'être prêtes pour les besoins futurs. Nous avons fait preuve d'une plus grande rigueur dans la planification des projets d'expansion du réseau et nous avons continué de mettre l'accent sur l'utilisation de notre matériel roulant et de nos équipes pour permettre une amélioration continue. L'équipe de l'Ingénierie, par exemple,

a amélioré notre plan à long terme pour déterminer où et quand effectuer la mise à niveau des voies, des systèmes de signalisation et des ponts du CN, créant ainsi un calendrier plus prévisible pour orienter les investissements connexes et la dotation en personnel en fonction des stratégies de croissance.

Assurer une livraison sécuritaire à nos clients

Notre modèle d'exploitation à horaires fixes donne la priorité à la sécurité de nos clients, de notre personnel et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. En 2024, nous avons dû composer avec des interruptions de travail et des feux de forêt destructeurs. Grâce à nos équipes qui travaillent en étroite collaboration pour exécuter notre plan d'exploitation à horaires fixes, notre réseau a su mieux gérer les chocs sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, ce qui a favorisé un rétablissement efficace et sécuritaire.

La vitesse des wagons, le meilleur indicateur global de la santé du réseau, a été solide au cours de l'année, atteignant en moyenne 209 milles par jour, soit une baisse de seulement 2 % par rapport à 2023, malgré les difficultés. Le temps de séjour, un indicateur de la fluidité du triage, a été de 7 heures, comme l'année précédente. Nous avons également offert à nos clients un service local efficace et fiable, avec 94 % des wagons reçus dans la période de manœuvre prévue. Nos clients nous ont également récompensés en nous accordant un taux global de service à la clientèle de 91 %, en hausse par rapport à 88 % en 2023.

AUGMENTER LA FLUIDITÉ DU RÉSEAU

VITESSE DES WAGONS (Wagons-milles par jour)

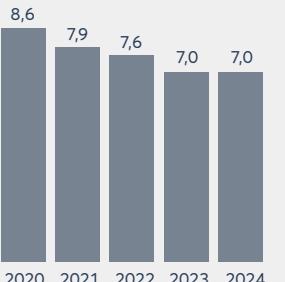


13 %

AMÉLIORATION DE LA VITESSE DES WAGONS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES TRIAGES

TEMPS DE SÉJOUR (Ensemble du réseau, en heures)



19 %

AMÉLIORATION DU TEMPS DE SÉJOUR DANS L'ENSEMBLE DES TRIAGES DEPUIS 2020



Croissance avec l'Iowa Northern Railway

En mars 2025, le CN et l'Iowa Northern Railway (IANR) ont officiellement associé leurs opérations. Avec la conclusion de cette transaction, le CN et l'IANR intègrent leurs deux chemins de fer pour mieux servir les clients, l'économie de l'Iowa et les collectivités le long du réseau. L'IANR dessert les marchés agricoles et industriels du nord du Midwest avec 175 milles de parcours et environ 100 employés pour livrer de nombreux biens, y compris des céréales, des biocarburants et des engrais. Cette opération soutient la croissance des entreprises locales en créant un service à transporteur unique vers des destinations nord-américaines, tout en préservant l'accès aux options des transporteurs existants. Notre acquisition de l'IANR est un exemple de la façon dont nous étendons la portée de notre réseau afin de mieux servir nos clients et permettre une croissance graduelle.

175 milles de parcours

ACQUIS POUR DESSERVIR LE MARCHÉ DU NORD DU MIDWEST AMÉRICAIN

Investir dans la sécurité, l'efficacité et la croissance



➤ DÉVELOPPEMENT

Nous continuons de faire d'importants investissements dans les corridors les plus achalandés, principalement dans l'Ouest canadien, avec la construction de voies d'évitement nouvelles et élargies, ainsi que des sections à voie double de notre réseau principal pour accroître notre capacité en fonction des besoins de nos clients.



➤ ENTRETIEN

En 2024, environ 44 % des dépenses en immobilisations du CN ont été consacrées à l'entretien de la voie, notamment au remplacement de rails et de traverses, à la réfection des ponts ainsi qu'à l'amélioration des passages à niveau, des ponceaux, de la signalisation et d'autres éléments d'infrastructure de la voie.



➤ LOCOMOTIVES

Nous continuons d'acheter les locomotives de grande puissance les plus écoénergétiques actuellement disponibles. En 2024, nous avons reçu 83 unités dans le cadre d'un programme de modernisation pluriannuel visant à améliorer les locomotives existantes qui sont modernisées grâce à la technologie la plus récente, ce qui améliore leur durée de vie et leur efficacité énergétique.



➤ WAGONS

En 2024, le CN a ajouté 500 nouveaux wagons couverts à grande capacité, 750 wagons-trémies à haute efficacité, 600 wagons à minerai de fer et 150 wagons porte-automobiles à deux niveaux, pour continuer à répondre à la demande des clients et à transporter les marchandises de façon efficace et sécuritaire.



➤ INSPECTION

Notre vaste réseau d'emprise ferroviaire de systèmes de détection et d'inspection automatisés surveille l'état mécanique de nos trains lorsqu'ils passent à des vitesses normales. Ces systèmes génèrent des alertes et l'analyse de l'intelligence artificielle (IA) permet au CN de régler de façon proactive les problèmes potentiels.



➤ AUTOMATISATION

Nous déployons la quatrième génération de wagons de notre Programme d'inspection autonome de la voie (ATIP), qui évaluent chaque année l'état de grandes quantités de voies, de ballast et de plateformes. Ensuite, nous avons recours à l'intelligence artificielle (IA) et à l'analyse des tendances pour effectuer des réparations avant que les problèmes ne surviennent.

~25 % de capacité accrue

SUR LA SUBDIVISION D'EDSON GRÂCE À DES PROJETS DE VOIE DOUBLE

1,7 G\$

DÉPENSÉ POUR MAINTENIR LA SÉCURITÉ ET L'INTÉGRITÉ DU RÉSEAU EN 2024

1 950 +

LOCOMOTIVES DE PUISSANCE MOYENNE ET DE GRANDE PUISSANCE DANS NOTRE FLOTTE

4 250

WAGONS-TRÉMIES À GRAIN DE GRANDE CAPACITÉ AJOUTÉS DEPUIS 2018

2 800 +

DÉTECTEURS SUR L'EMPRISE FERROVIAIRE COMPRENANT SEPT PORTAILS DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

10 wagons ATIP

POUR ASSURER DES ÉVALUATIONS CONTINUES DE LA VOIE DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

SUR LA PHOTO :

Des trains intermodaux et céréaliers traversent le corridor achalandé de l'Ouest canadien du CN.

Photo prise par Tim Stevens, membre du personnel du CN

RÉSILIENCE DU RÉSEAU

AIDER À GÉRER LES CHOCKS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

L'approche disciplinée du CN à l'égard de l'exploitation ferroviaire à horaires fixes accroît la résilience et la souplesse nécessaires pour saisir les occasions et relever les défis qui se présentent de temps à autre.

Gérer les chocs de la chaîne d'approvisionnement

En 2024, notre plan d'exploitation a été rigoureusement mis à l'épreuve en raison de perturbations imprévues, y compris des perturbations de travail dans les secteurs ferroviaire et portuaire et des contraintes dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que des feux de forêt destructeurs partout au Canada. Bien que ces défis aient eu une incidence sur nos résultats, nous sommes demeurés agiles, avec un rétablissement rapide et sécuritaire. La résilience de nos opérations a confirmé que nous avons le bon modèle et la bonne stratégie pour réussir à long terme.

Protéger la fluidité de la ligne principale

Grâce à notre présence exceptionnelle sur l'ensemble du continent, nous fournissons de l'optionalité et de la résilience à nos clients dans un monde où les modèles commerciaux évoluent sans cesse (est-ouest et nord-sud). Comme nous acheminons des wagons à destination et en provenance des installations de nos clients, il est primordial d'adapter les trafics provenant des lignes secondaires à la capacité de la ligne principale afin de préserver la fluidité des circulations. Le CN s'assure d'ajuster les services ferroviaires locaux en fonction de l'entièreté du réseau, y compris les arrêts aux destinations, particulièrement pendant les conditions météorologiques extrêmes, les feux de forêt ou d'autres interruptions de service. Ainsi, la productivité du réseau est rétablie beaucoup plus rapidement à la suite d'une interruption.

3,5 G\$

ONT ÉTÉ CONSACRÉS À NOTRE PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS EN 2024, DONT 1,7 G\$ ONT ÉTÉ AFFECTÉS AU MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INTÉGRITÉ DU RÉSEAU



Bâtir et entretenir une infrastructure résiliente

En matière d'affectation des capitaux, le CN applique une approche rigoureuse qui consiste à favoriser la sécurité du réseau, à améliorer l'efficacité et la résilience et à faciliter la croissance. En 2024, nous avons consacré environ 3,5 G\$ à notre programme de dépenses en immobilisations, dont environ 1,7 G\$ ont été affectés au maintien de la sécurité et de l'intégrité du réseau. Ces projets ont mis l'accent sur le remplacement de rails et de traverses ainsi que sur l'entretien des passages à niveau, des ponts, des ponceaux, des systèmes de signalisation et d'autres éléments d'infrastructure des voies. Voici quelques exemples de projets d'infrastructure réalisés l'an dernier :

RÉGION DE L'OUEST : Dans la région de Vancouver, nous avons lancé le projet pluriannuel du passage supérieur Holdom, et nous avons apporté des améliorations au tunnel Thornton ainsi qu'aux ponts de l'île Lulu et du fleuve Fraser. Nous avons également terminé le prolongement d'une voie d'évitement à l'ouest de Kamloops, en Colombie-Britannique.

RÉGION DU SUD : Nous avons achevé la construction de quatre milles de voie double près de Chicago, ce qui a permis d'augmenter le débit des trains pour soutenir notre service à la clientèle et être prêts pour la croissance future. Cette initiative a déjà entraîné une augmentation de 30 % de la vitesse de la zone et une augmentation de 17 % de la capacité.

RÉGION DE L'EST : Nous avons terminé la phase 1 et avancé la phase 2 du nouveau terminal de carburants à haut rendement au triage MacMillan à Vaughan, en Ontario.

Enfin, nous avons continué à investir dans la technologie de l'information et plus particulièrement dans les domaines de l'automatisation et de la numérisation. Ces investissements contribuent à offrir un service plus résilient à nos clients.

Donner à notre clientèle les moyens d'approvisionner le monde en céréales

En 2024, le CN a continué de transporter les céréales de façon sécuritaire et efficace au nom des agriculteurs, des sociétés céréalier et des partenaires de la chaîne d'approvisionnement. En fait, l'an dernier, nous avons transporté plus de céréales canadiennes que jamais auparavant : une preuve de résilience face aux perturbations de travail prolongées et aux importantes restrictions d'exploitation liées aux conditions météorologiques.

Les investissements continus du CN dans le réseau et sa collaboration avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement aident à assurer la capacité et la fluidité nécessaires pour transporter efficacement les futures récoltes de nos clients du secteur céréalier et traiter les volumes prévus. Au Canada, cela comprend également la collaboration avec le gouvernement pour relever les défis qui posent des risques au transport du grain, y compris les lois du travail, les opérations portuaires et les investissements dans l'infrastructure.

Télécharger le [Plan de transport des céréales 2025-2026 du CN](#)



Bâtir un avenir résilient à Prince Rupert

Au CN, nous investissons aujourd'hui pour répondre aux besoins de demain. Le port de Prince Rupert est une porte d'entrée stratégique reliant l'Amérique du Nord et l'Asie. Afin de libérer le plein potentiel du port, le CN met de l'avant une stratégie d'investissement audacieuse axée sur la capacité ferroviaire à long terme, avec le projet du pont des rapides Zanardi au cœur du projet.

Situés à l'entrée du port, les rapides de Zanardi constituent un goulet d'étranglement naturel pour la circulation ferroviaire. Un nouveau pont de 1 600 pieds traversera ce cours d'eau important, prolongera plusieurs milles de voie dans les deux sens et reliera un nouveau passage à niveau à trois voies.

Le pont actuel peut accueillir jusqu'à 24 trains par jour, mais la demande devrait augmenter au cours de la prochaine décennie. Le projet permettra non seulement d'accroître la capacité, mais aussi de protéger l'ensemble du corridor pour les décennies à venir.

Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/histoires/20250730-cn-investissement-avenir-port-prince-rupert

Maintenir l'économie en mouvement en hiver

Qu'il s'agisse de froid extrême, de glace, de neige ou de pluie abondante, pendant l'hiver, les conditions météorologiques ont une incidence profonde sur ce que nous faisons et sur la façon dont nous le faisons. Chaque année, le CN prend de nombreuses mesures pour se préparer aux défis liés à l'exploitation d'un chemin de fer dans un climat nordique. Notre objectif est clair : offrir à nos clients le service le plus sécuritaire et le plus fiable possible, et maintenir l'économie en marche.

⬇️ [Télécharger le Plan d'exploitation hivernale du CN 2025-2026](#)

► DEMANDE

Bien que les conditions météorologiques extrêmes réduisent la capacité de la chaîne d'approvisionnement, la demande des clients pour de nombreuses marchandises, comme les céréales, les produits forestiers et le propane, atteint souvent son sommet annuel en hiver. Il en résulte une pression accrue sur le réseau ferroviaire et les ports. Plus la durée et la fréquence des épisodes de froid intense ou de fortes pluies persistent, plus ces épisodes minent notre capacité à rétablir efficacement nos activités. Le CN demeure déterminé à renforcer sa résilience aux conditions météorologiques difficiles.

► COLLABORATION

Les cheminots du CN exploitent le chemin de fer de catégorie I le plus au nord. Comme l'indique notre Plan d'exploitation hivernale, nous élaborons et mettons en œuvre une vaste gamme de processus et d'innovations pour nous préparer aux défis hivernaux potentiels et les atténuer. En collaboration avec nos clients et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, nous trouvons des moyens de nous attaquer de front aux problèmes auxquels nous sommes confrontés en déterminant les possibilités de renforcer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

► EXPLOITATION

Faisant partie intégrante de notre modèle d'exploitation à horaires fixes, nous nous préparons aux opérations hivernales à longueur d'année et prenons des mesures pour rendre nos opérations plus résilientes bien avant l'hiver. Nos investissements stratégiques dans l'infrastructure renforcent proactivelement notre réseau en vue des rigueurs de l'hiver. Lorsque la température chute en deçà de -25 °C (-13 °F), le CN raccourcit ses trains pour préserver la sécurité, ce qui fait augmenter le nombre de locomotives et d'équipes nécessaires.

► WAGONS À FREINAGE RÉPARTI

Le CN a été le premier et est toujours le seul chemin de fer en Amérique du Nord à équiper des wagons spécialisés de systèmes d'alimentation et de commande pour compléter les freins à air d'un train par temps froid extrême. La répartition des wagons à freinage réparti peut réduire la nécessité de raccourcir les trains, améliorer la fiabilité du service et protéger la capacité. Depuis la conception des wagons en 2006, le CN a investi plus de 60 millions de dollars pour construire et exploiter plus de 100 wagons à freinage réparti.

Certes, les conditions hivernales augmentent les risques de congestion et de retard, mais la résilience et la détermination des cheminots du CN à atténuer ces défis inévitables sont ancrées dans la façon dont nous planifions et exploitons notre chemin de fer.



SUR LA PHOTO :
Trains de chargements mixtes, Jasper (Ab.)

Photo prise par Tim Stevens, membre du personnel du CN

AIDER LES CLIENTS ET LES PARTENAIRES DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

LA CROISSANCE DE NOS CLIENTS ENTRAÎNE LA NÔTRE ET CELLE DE L'ÉCONOMIE

Notre objectif est de fournir à nos clients le service dont ils ont besoin pour prospérer et s'imposer sur leurs marchés. Pour réaliser cette ambition, nous tirons parti des avantages de notre vaste réseau reliant trois côtes et collaborons étroitement avec nos clients et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Collaboration étroite avec la chaîne d'approvisionnement

Le CN collabore avec des partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour aider les clients à accéder efficacement à de nouveaux marchés ou à des marchés supplémentaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour comprendre leurs cycles d'activité et la dynamique du marché. Nous pouvons ainsi planifier notre capacité et nos services afin de libérer des occasions et croître avec eux. Nous avons lancé des initiatives précises qui s'appuient sur notre réseau unique pour soutenir les plans d'affaires de nos clients. Ces projets donnent déjà des résultats pour nos clients et notre entreprise, et d'autres initiatives du genre sont prévues.

Amélioration des relations avec les clients

Nous améliorons notre approche axée sur les clients en leur donnant un meilleur accès à l'information et en leur proposant des outils en libre-service améliorés. Notre plateforme d'affaires électroniques CN One et son application mobile connexe fournissent aux clients notamment de l'information consolidée en temps réel sur leurs envois de wagons complets et intermodaux. Nous avons mis en œuvre une solution qui centralise les demandes des clients et automatise les processus pour accélérer la résolution. Afin d'accroître la visibilité de la chaîne d'approvisionnement, le CN augmente le nombre de données disponibles au moyen d'interfaces de

programme d'applications, pour que les clients aient la souplesse et la commodité d'extraire automatiquement et en toute sécurité les renseignements précis dont ils ont besoin en matière de suivi, de traçabilité, de paiement et de durabilité, et ce, directement dans leurs systèmes.

L'avantage de notre réseau

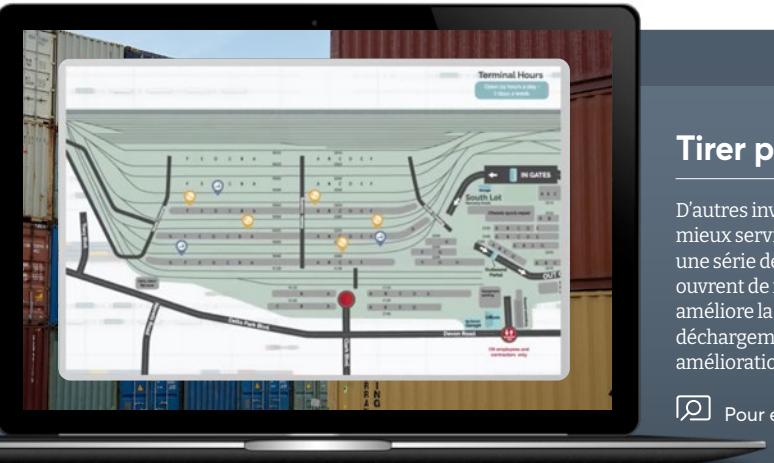
Le CN couvre près de 20 000 milles de voies dans deux pays, cinq fuseaux horaires, huit provinces et 16 États. Notre réseau tricoté relie sept grands ports canadiens et américains afin de faciliter les échanges commerciaux mondiaux de manière fluide. Nous fournissons également des services par l'intermédiaire de 21 terminaux intermodaux. Notre boucle

de contournement de Chicago permet d'économiser jusqu'à 48 heures de transit en évitant la zone la plus dense de la ville. Nous avons accès aux ressources énergétiques et naturelles, aux produits agricoles et forestiers, aux minéraux, aux métaux et à plus encore. Notre portefeuille de marchandises diversifié nous permet de mieux composer avec les fluctuations du marché et offre aux clients davantage d'options pour accroître leurs activités.

Etendre notre portée grâce aux partenariats

Le CN offre plus d'options à ses clients grâce à des partenariats interréseaux. Notre service intermodal interréseau avec Norfolk Southern passe par les points d'échange de Detroit et de Chicago pour convertir au rail le trafic routier longue distance en provenance ou à destination de Kansas City et d'Atlanta. Pour les itinéraires Mexique-États-Unis-Canada, Falcon Premium continue d'offrir un régime intermodal rapide et fiable en combinant les avantages de nos partenaires, Union Pacific et Ferromex.

De plus, le CN dispose de 142 liaisons avec des chemins de fer d'intérêt local aux États-Unis et au Canada. Cela nous permet d'étendre notre rayon d'action d'environ 13 000 milles ferroviaires supplémentaires pour pénétrer des marchés qui seraient autrement inaccessibles. Les clients peuvent également s'adresser au CN pour obtenir des services intégrés auprès de TransX et de CNTL, en combinant l'efficacité du train à la commodité des camions pour mieux servir nos clients locaux et non ferroviaires.



Tirer parti de la technologie : Programme Smart Terminal du CN

D'autres investissements technologiques ont transformé nos opérations de terminal intermodal et les systèmes logistiques connexes pour mieux servir les principales parties prenantes et améliorer la capacité opérationnelle. Le programme Smart Terminal du CN, lancé en 2019, est une série de nouvelles applications, de nouvelles conceptions de triage et une technologie matérielle compatible avec l'Internet qui, ensemble, ouvrent de nouvelles perspectives pour les terminaux intermodaux du CN. Maintenant mis en œuvre dans plusieurs terminaux, le programme améliore la précision de l'inventaire, améliore la visibilité en temps réel des ressources déployées, simplifie les opérations de chargement et de déchargement pour assurer une exploitation plus sûre et plus efficace, et tire parti de l'analyse avancée des données pour favoriser des améliorations commerciales afin de mieux répondre aux besoins des clients.

🔍 Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/nos-services/intermodal/programme-de-terminal-intelligent

91 %

COTE DU SONDAGE SUR L'OPINION DE LA CLIENTÈLE EN 2024 POUR MESURER LA SATISFACTION ET L'EXPÉRIENCE DES CLIENTS; UNE HAUSSE PAR RAPPORT À 88 % EN 2023

PLEINS FEUX



Offrir du soutien là où les clients ont besoin de croître

Les entreprises qui souhaitent accroître leurs activités et expédier leurs marchandises par train peuvent se tourner vers le CN, qui leur propose des solutions toutes prêtes. Le programme de *Certification de sites adaptés à une desserte ferroviaire du CN* facilite la recherche d'un emplacement et accélère la construction d'une installation dans des marchés stratégiques au Canada et aux États-Unis.

Chaque site dispose d'un accès ferroviaire garanti par le CN et est prêt pour le développement industriel, ce qui aide les clients à réduire les coûts, les délais et les risques.

Parmi les clients bénéficiant du programme figure Pivotal Energy Partners, qui souhaitait construire une installation de fractionnement du gaz de pétrole liquéfié dans l'Ouest canadien. Pivotal avait besoin d'un accès à une voie ferrée, à un gazoduc, à une autoroute, à de l'eau, à de l'électricité et à de la main d'œuvre. Un site adapté à une desserte ferroviaire du CN à Edson, en Alberta, remplissait toutes les conditions. L'installation, qui a été mise en service en avril 2024, est un projet bénéfique à la fois à Pivotal, à la collectivité et au CN.

« En tant que site adapté à une desserte ferroviaire du CN, cet emplacement nous a permis d'accélérer notre croissance tout en conservant la souplesse nécessaire pour accéder à divers marchés pour nos clients. Nous sommes ravis des possibilités qu'il crée à long terme, non seulement pour Pivotal Energy Partners, mais aussi pour la croissance de la ville d'Edson et notre précieux partenariat avec le CN. » – Brent Kostler, vice-président des installations, de la logistique et des activités, Pivotal Energy Partners.

Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/nos-services/expansion-commerciale



Membres de l'équipe du CN et de Pivotal Energy Partners, à l'ouverture du nouveau terminal à Edson, en Alberta.

Le programme de Certification de sites adaptés à une desserte ferroviaire du CN permet aux clients de se raccorder plus rapidement au réseau ferroviaire et de conquérir leurs marchés et s'y implanter. De plus, il attire davantage de wagons complets et met en valeur notre excellent réseau. »

Karen Jensen
Directrice principale, Expansion commerciale

DANS CETTE SECTION :

- 29 Nos engagements en matière de climat
- 31 Décarboniser nos activités
- 34 Faciliter la transition vers un avenir sobre en carbone
- 35 Collaborer avec les parties prenantes



CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Performance en 2024 – Points saillants

- Nous avons reçu l'approbation de la Science Based Targets initiative (SBTi) pour notre objectif de carboneutralité pour 2050 fondé sur la science.
- Nous avons réduit nos émissions totales de GES des portées 1, 2 et 3 d'environ 4 % par rapport à 2023, ce qui représente un progrès de 21 % vers notre objectif pour 2050.
- Nous avons réduit l'intensité des émissions de GES des portées 1 et 2 d'environ 4 % par rapport à 2023, ce qui représente un progrès de 27 % vers notre objectif pour 2030.
- Nous avons réduit d'environ 6 % l'intensité des émissions de GES de portée 3 attribuables à la production de carburant et d'énergie par rapport à 2023, ce qui représente un progrès de 44 % vers notre objectif pour 2030.
- Nos locomotives dans l'ensemble de notre réseau ont consommé près de 10 % de carburant renouvelable.
- Nous avons contribué à la fondation du Consortium du Corridor vert du Pacifique Nord (NPGCC) qui vise la décarbonisation de la chaîne de valeur du transport des marchandises entre l'Amérique du Nord et l'Asie.

SUR LA PHOTO : Red Pass (C.-B.), en route vers le port de Prince Rupert. Photo prise par Tim Stevens, membre du personnel du CN.

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CLIMAT

CRÉER UNE DYNAMIQUE EN MATIÈRE DE LEADERSHIP CLIMATIQUE

Notre stratégie vise à nous assurer que l'action à long terme du CN face aux changements climatiques est significative, mesurable et axée sur les gestes spécifiques que nous pouvons poser pour atteindre des objectifs fondés sur la science et reconnus à l'échelle internationale. Nous nous efforçons de contribuer positivement à la lutte contre les changements climatiques et de jouer un rôle clé dans la transition vers une économie plus sobre en carbone.

NOTRE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au CN, nous repérons proactivement les occasions de réduire notre propre bilan carbone et celui de l'ensemble de notre chaîne de valeur. Notre stratégie de gestion des répercussions des changements climatiques est guidée par un cadre qui repose sur quatre piliers :

Décarboniser nos activités

En vue de bâtir l'avenir, nous nous engageons à réduire nos émissions de GES et leur intensité pour contribuer à stabiliser les températures mondiales. En 2021, nous avons annoncé notre engagement à fixer un objectif de carboneutralité pour 2050 en fonction d'un scénario de réchauffement de 1,5 degré. En 2024, l'objectif du CN pour 2050 a été approuvé par la SBTi et vise à ce que le CN réduise ses émissions absolues de GES des portées 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2050 par rapport à 2019. Notre objectif pour 2030 et notre ambition pour 2050 orientent notre plan de transition vers une économie sobre en carbone. Pour réduire notre bilan carbone, nous renouvelons notre parc de locomotives, tirons parti de technologies novatrices et de l'analyse de données, optimisons nos pratiques d'exploitation, intégrons des carburants renouvelables, mettons à niveau notre parc non ferroviaire et rénovons des triages et des bâtiments.

Faciliter la transition vers un avenir sobre en carbone

Nous nous engageons à bâtir un avenir durable. Dans cette optique, le CN continue de contribuer à la transition vers une économie plus sobre en carbone, tout en visant à fournir des services de transport plus propres et plus durables à notre clientèle. Nous croyons que le rail a le potentiel de diminuer considérablement l'impact environnemental des services de transport. Nous travaillons activement avec plusieurs clients et partenaires de la chaîne d'approvisionnement afin de les aider à réduire leurs émissions. Nous veillons à ce que le CN continue de jouer un rôle dans la transition énergétique en transportant des produits énergétiques plus propres et en expédiant des copeaux et granules de bois pour répondre à la demande croissante d'une solution de carburant plus renouvelable pour le chauffage dans les applications résidentielles, institutionnelles ou industrielles.

Renforcer la résilience et la biodiversité

La réussite du CN dépend de notre habileté à exploiter notre chemin de fer de façon efficace. Chaque année, nous investissons des centaines de millions de dollars pour améliorer la sécurité et la fiabilité de notre réseau, soutenir la croissance de notre clientèle et numériser nos processus afin de pouvoir continuer à rivaliser. Nous renforçons également notre résilience face aux changements climatiques grâce à notre processus de gestion des risques climatiques, par lequel nous analysons des scénarios de changements climatiques afin d'explorer les vulnérabilités à cet égard. Nous reconnaissons l'importance de la biodiversité et de la protection du capital naturel. En collaboration avec nos partenaires, nous avons planté plus de 2,6 millions d'arbres depuis 2012, améliorant ainsi la qualité de l'air et le paysage national pour les générations futures.

Collaborer avec les parties prenantes

Le CN a à cœur d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Notre position dans la chaîne d'approvisionnement nous permet d'être à la tête du changement vers la décarbonisation dans le secteur du transport en Amérique du Nord, en tirant parti du développement de carburants et de technologies à faible teneur en carbone et en le stimulant. Nous collaborons activement avec les gouvernements, les partenaires des chaînes d'approvisionnement, les universités, les entreprises de technologies propres, les producteurs de carburant, les constructeurs de locomotives et les fabricants de moteurs pour effectuer une transition efficace vers un avenir sobre en carbone. Nous collaborons activement avec d'autres compagnies ferroviaires directement et par l'entremise d'associations professionnelles, afin d'accélérer la décarbonisation du secteur du transport ferroviaire. Par exemple, en 2024, le CN a été l'un des membres fondateurs du NPGCC, un collectif d'organisations travaillant ensemble pour décarboniser la chaîne de valeur entre l'Amérique du Nord et l'Asie.

↓ Apprenez-en davantage sur l'approche du CN en matière de divulgation sur les changements climatiques : CDP 2024 avec l'index du GFC

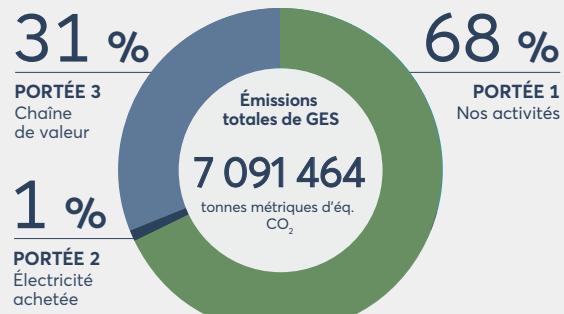
Notre progression vers nos objectifs climatiques

En vue de bâtir l'avenir, nous nous engageons à réduire nos émissions de GES au moyen d'objectifs fondés sur la science, ainsi que l'intensité de nos émissions de GES pour contribuer à stabiliser les températures mondiales. Nous cherchons à réduire de 43 % l'intensité des émissions de GES des portées 1 et 2 et à réduire de 40 % l'intensité des émissions¹⁾ de GES de portée 3 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. En 2024, la SBTi a approuvé l'objectif du CN pour 2050 basé sur un scénario de réchauffement de 1,5 degré visant à réduire de 90 % nos émissions absolues de GES des portées 1, 2 et 3 d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019.

NOTRE BILAN CARBONE

ÉMISSIONS TOTALES DE GES DES PORTÉES 1, 2 ET 3 EN 2024

(% du tonnage métrique total d'équivalents CO₂)



85 % des émissions de GES de portée 1

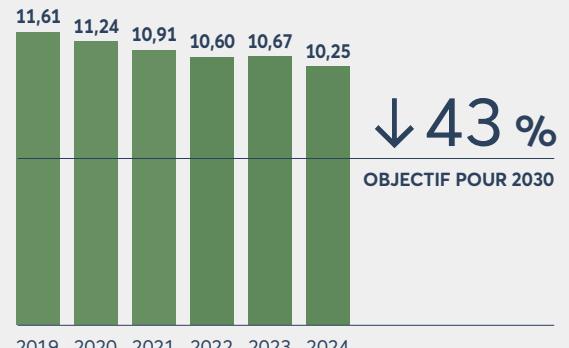
PROVIENNENT DU CARBURANT QUI ALIMENTE NOS LOCOMOTIVES

Les émissions provenant de nos locomotives représentent la plus importante source d'émissions de portée 1 du CN. Les émissions de portée 2 sont exclusivement liées à l'achat d'électricité. Notre plus grande source d'émissions de portée 3 provient de la production du carburant utilisé dans le cadre de nos activités. En 2024, l'intensité totale de nos émissions des portées 1 et 2 a diminué de 4 % et l'intensité des émissions de GES de portée 3 attribuables à la production de carburant et d'énergie a diminué de 6 %, par rapport à 2023 dans les deux cas.

PROGRÈS EN REGARD DE NOS OBJECTIFS POUR 2030

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DES PORTÉES 1 ET 2

(Tonnes métriques d'éq. CO₂ par million de TMB)



Progrès de 27 %

EN VUE DE L'ATTEINTE DE NOTRE OBJECTIF POUR LES ÉMISSIONS DE GES DES PORTÉES 1 ET 2 EN 2024

Notre objectif de réduction des émissions approuvé par la SBTi est aligné sur les niveaux requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Le CN s'engage à réduire ses émissions de GES des portées 1 et 2 de 43 % par million de TMB d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. À la fin de 2024, le CN avait progressé de 27 % en vue de l'atteinte de son objectif concernant les émissions de GES des portées 1 et 2 pour 2030.

1) Émissions liées à la production de carburant et d'énergie pour les locomotives, camions et navires.

PROGRÈS EN REGARD DE NOTRE AMBITION POUR 2050

ÉMISSIONS DE GES DANS TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

(Millions de tonnes métriques d'éq. CO₂)

Portées 1 et 2 Portée 3



Progrès de 21 %

EN VUE DE LA CONCRÉTISATION DE NOTRE AMBITION DE CARBONEUTRALITÉ EN 2050

À l'aide d'une approche fondée sur la science pour nos engagements climatiques, l'ambition de carboneutralité du CN a été validée par la SBTi en 2024. L'ambition de carboneutralité du CN est de réduire de 90 % les émissions de GES des portées 1, 2 et 3 par rapport à l'année de référence 2019. À la fin de 2024, le CN avait progressé de 21 % en vue de l'atteinte de son ambition pour 2050.

DÉCARBONISER NOS ACTIVITÉS

ENGAGEMENT À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES DANS NOS ACTIVITÉS

Réduire notre bilan carbone lié aux activités ferroviaires

Comme 85 % de nos émissions de GES de portée 1 proviennent de nos opérations ferroviaires, le meilleur moyen de réduire notre bilan carbone est d'améliorer l'efficacité de celles-ci. Ainsi, notre objectif pour 2030 guide notre plan de transition vers un avenir sobre en carbone et notre stratégie d'affaires.

Nous nous concentrons sur cinq principales stratégies pour atteindre notre objectif pour 2030 :

RENOUVELLEMENT DU PARC : Nous continuons de renouveler notre parc avec les locomotives de grande puissance les plus économies en carburant actuellement disponibles, et nous avons acheté plus de 300 nouvelles locomotives depuis 2018. En 2024, nous avons également reçu 83 locomotives de notre programme de modernisation pluriannuel, qui consiste à équiper les locomotives existantes du parc du CN des technologies les plus récentes, ce qui prolonge leur durée de vie et améliore leur rendement énergétique.

TECHNOLOGIES NOVATRICES ET MÉGADONNÉES :

Nous continuons d'explorer et d'investir dans des technologies novatrices pour améliorer notre bilan carbone. Nous dotons nos locomotives de systèmes de gestion de l'énergie et de télémétrie ainsi que de systèmes de traction répartie pour nous aider à améliorer continuellement la conduite, le freinage et l'efficacité énergétique globale des trains. Grâce à nos systèmes de télémétrie des locomotives, nous recueillons d'énormes quantités de données pour améliorer la performance et l'économie de carburant des trains. De plus, notre analyseur de quotient de la puissance par tonne utilise les données des systèmes pour optimiser le rapport puissance/tonnage des locomotives, ce qui réduit davantage la consommation de carburant.

PRATIQUES D'EXPLOITATION : Le CN continue de tirer parti de l'information en temps réel des activités ferroviaires, ce qui permet de donner des indications en milieu de travail sur les méthodes visant à réduire la consommation de carburant. Parallèlement, l'approche rigoureuse du CN en matière d'affectation des capitaux soutient la sécurité de notre réseau, améliore l'efficacité et la résilience et facilite la croissance. Les améliorations en matière de capacité, y compris l'allongement des voies d'évitement et le dédoublement des tronçons de voie principale, nous permettent de favoriser la fluidité dans nos corridors les plus fréquentés, améliorant ainsi l'efficacité énergétique et carbone. Les investissements dans du nouveau matériel, comme des wagons-trémies à plus grande capacité, permettent également d'économiser du carburant, puisque ces wagons peuvent transporter un volume plus élevé par train. En 2024, le CN a pris livraison de 750 nouveaux wagons-trémies céréaliers à haute efficacité, ce qui a porté notre investissement dans le renouvellement du parc de wagons-trémies à 4 250 nouveaux wagons depuis 2018.

CARBURANTS PLUS PROPRES : L'utilisation accrue du biodiesel et du diesel renouvelable est le principal facteur stratégique qui nous permettra d'atteindre notre objectif pour 2030. Le Règlement sur les combustibles propres du Canada et d'autres normes en matière de carburants renouvelables et faibles en carbone dans les territoires où le CN exerce ses activités continueront de nous permettre de réduire encore davantage nos émissions.

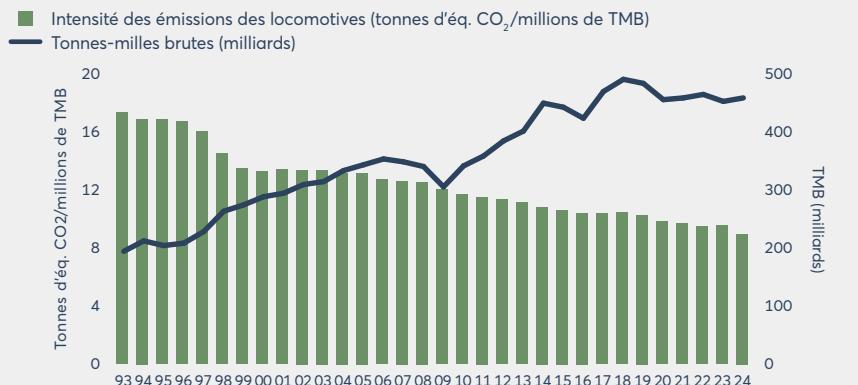
Les essais et les qualifications de mélanges de carburants entièrement renouvelables ont continué de progresser en 2024. Le CN s'attend à ce que ces essais permettent au CN et à l'industrie de mieux comprendre la durabilité à long terme des carburants renouvelables et leur incidence opérationnelle sur les locomotives, surtout par temps froid, et de planifier les modifications nécessaires, s'il y a lieu, pour tirer parti de leur utilisation accrue au cours de la prochaine décennie. En 2024, le CN a considérablement augmenté notre utilisation de carburants renouvelables, qui représentaient près de 10 % du carburant de nos locomotives au cours de l'année.

Pour en savoir plus sur le Plan d'action climatique du CN, consultez notre [Circulaire de sollicitation de procurations 2025](#).



DISSOCIER LES ÉMISSIONS DE GES DE LA CROISSANCE

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES PAR RAPPORT AUX TONNES-MILLES BRUTES



Réduction de 48 %

DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DEPUIS 1993

Le CN a considérablement progressé au chapitre de la dissociation des émissions de GES de la croissance des volumes : il a réduit l'intensité des émissions de ses locomotives de 48 % depuis 1993, tout en consommant environ 15 % moins de carburant de locomotive par TMB que la moyenne du secteur.

~ 10 %

DU CARBURANT UTILISÉ DANS NOS LOCOMOTIVES EN 2024 ÉTAIT RENOUVELABLE

Réduire notre bilan carbone lié aux activités non ferroviaires

L'exploitation d'un chemin de fer efficace s'étend à nos activités non ferroviaires, ce qui permet de réduire davantage notre bilan carbone dans notre parc routier, notre flotte de navires, nos bâtiments et nos triages, grâce à des pratiques exemplaires, de nouveaux équipements et de nouvelles technologies.

Nous prenons des mesures concrètes pour réduire le bilan carbone lié à nos activités non ferroviaires, qui représente 15 % de nos émissions de GES des portées 1 et 2, grâce à des pratiques exemplaires, de nouveaux équipements et de nouvelles technologies.

MODERNISATION DE NOTRE PARC ROUTIER :
Notre parc routier, qui comprend des camions CNTL et TransX, de l'équipement intermodal et des véhicules de service, représente 6 % de nos émissions des portées 1 et 2. Au cours des dernières années, notre priorité a été l'amélioration de l'efficacité énergétique de cet équipement, tout en augmentant notre utilisation de carburants renouvelables.

Nous avons acheté des véhicules électriques, y compris cinq camions F-150 Lightning de Ford pour notre parc de véhicules de service.

Dans le cadre de notre exploitation intermodale, nous explorons l'utilisation de carburants renouvelables et l'électrification pour décarboniser les équipements de manutention mobiles, les générateurs et les unités réfrigérées. En 2024, nous avons reçu des tracteurs de manœuvre électriques à nos terminaux de Brampton et de Vancouver et avons mis à l'essai l'utilisation de diesel 100 % renouvelable à notre terminal de Vancouver. Les résultats de ces projets pilotes éclaireront l'expansion future à d'autres locations de l'exploitation intermodale du CN.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION

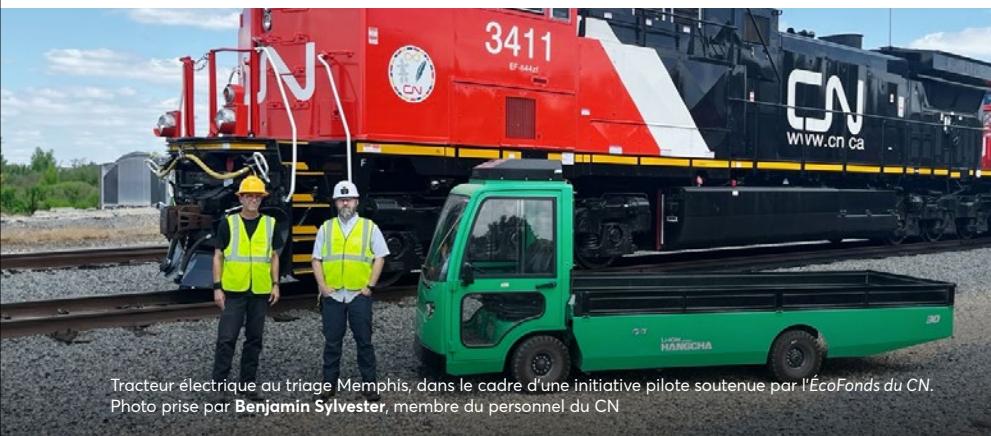
DES TRIAGES ET DES BÂTIMENTS :

L'ÉcoFonds du CN continue d'effectuer à chaque année des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de nos bâtiments et de nos triages. Nous investissons dans

l'amélioration de l'efficacité énergétique des chaudières, des compresseurs d'air, des systèmes de CVCA et des appareils d'éclairage à DEL, ce qui nous permet d'améliorer notre bilan carbone et de réduire nos frais. En 2024, nous avons continué de mettre en œuvre un modèle d'énergie en tant que service, soit une approche globale visant à réduire la consommation d'énergie sans investissements initiaux. Ayant réalisé des économies d'énergie sur des investissements antérieurs, le CN continue d'explorer les possibilités d'étendre le modèle au-delà de l'éclairage pour réaliser des gains d'efficacité supplémentaires.

DÉCARBONISATION DE NOTRE FLOTTE DE

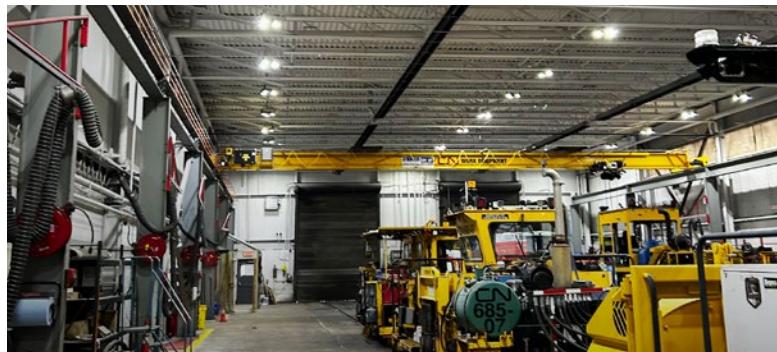
NAVIRE : Nos services maritimes débutent où les voies ferrées et les camions s'arrêtent, avec des services de transport maritime dans des régions comme celle des Grands Lacs. Notre flotte offre des services de transport sûrs et très écoénergétiques. Les exploitants de navires sont formés aux pratiques d'économie de carburant, qui comprennent des protocoles rigoureux sur la vitesse et des paramètres d'exploitation qui entraînent d'autres réductions des émissions de GES, et nous explorons l'utilisation de biodiesel.



Tracteur électrique au triage Memphis, dans le cadre d'une initiative pilote soutenue par l'ÉcoFonds du CN.
Photo prise par Benjamin Sylvester, membre du personnel du CN

~6 %

DES ÉMISSIONS DES PORTÉES 1 ET 2 DU CN SONT PRODUITES PAR NOTRE PARC ROUTIER



Gestion de l'énergie : faire progresser nos objectifs climatiques

L'équipe de gestion de l'énergie du CN continue de favoriser l'innovation et l'efficacité dans l'ensemble de l'organisation, en s'appuyant sur les principes de la norme ISO 50001. La collaboration continue avec les partenaires internes et externes assure l'harmonisation entre les initiatives d'efficacité énergétique et les objectifs généraux du CN en matière de développement durable et d'affaires. Au cours de la dernière décennie, l'équipe a fait d'énormes progrès vers un avenir plus propre et plus résilient.

L'un des principaux piliers du programme est l'accent stratégique mis sur l'efficacité énergétique dans les triages et les bâtiments du CN. Grâce à des améliorations comme l'isolation haute performance, l'éclairage à DEL et des systèmes intelligents de gestion des bâtiments, l'équipe contribue à l'atteinte d'objectifs énergétiques ambitieux, à réduire les coûts d'exploitation et à faire progresser les engagements de développement durable du CN.

Récemment, des compteurs avancés ont été installés dans plus de 100 emplacements du réseau, ce qui a permis d'obtenir des renseignements en temps réel et de réagir rapidement aux anomalies énergétiques. L'équipe a également effectué des vérifications exhaustives dans plus de 10 grands triages pour évaluer le potentiel de transition vers l'énergie renouvelable, y compris les carburants renouvelables. Par exemple, une vérification détaillée dans un grand triage aux États-Unis a mené à des améliorations dans les systèmes d'éclairage, d'air comprimé et de CVCA, ce qui a entraîné une réduction estimée de 23 % de la consommation d'énergie.

SUR LA PHOTO : Travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage au triage Joffre, à Charny (Qc). Photo prise par Jean-François Bissonnette, membre du personnel du CN

Trajectoire de décarbonisation

Le CN s'est engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Pour atteindre nos objectifs de décarbonisation, nous devrons continuer d'améliorer l'efficacité énergétique de nos parcs et d'accroître notre utilisation de carburants renouvelables. L'atteinte de cet objectif reposera également sur la collaboration continue du secteur du transport ferroviaire, des constructeurs de locomotives et des producteurs de carburants en vue de l'élaboration de technologies novatrices et de la production de suffisamment de carburants renouvelables à prix compétitif au cours des années à venir.

NOTRE APPROCHE PROGRESSIVE POUR DÉCARBONISER NOS ACTIVITÉS

Favoriser l'efficacité opérationnelle

En nous appuyant sur nos antécédents en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone, nous continuons à prendre des mesures, petites et grandes, pour améliorer l'efficacité progressivement et réduire les émissions dans l'ensemble de nos parcs et de nos installations.

Passer à des sources d'énergie plus propres

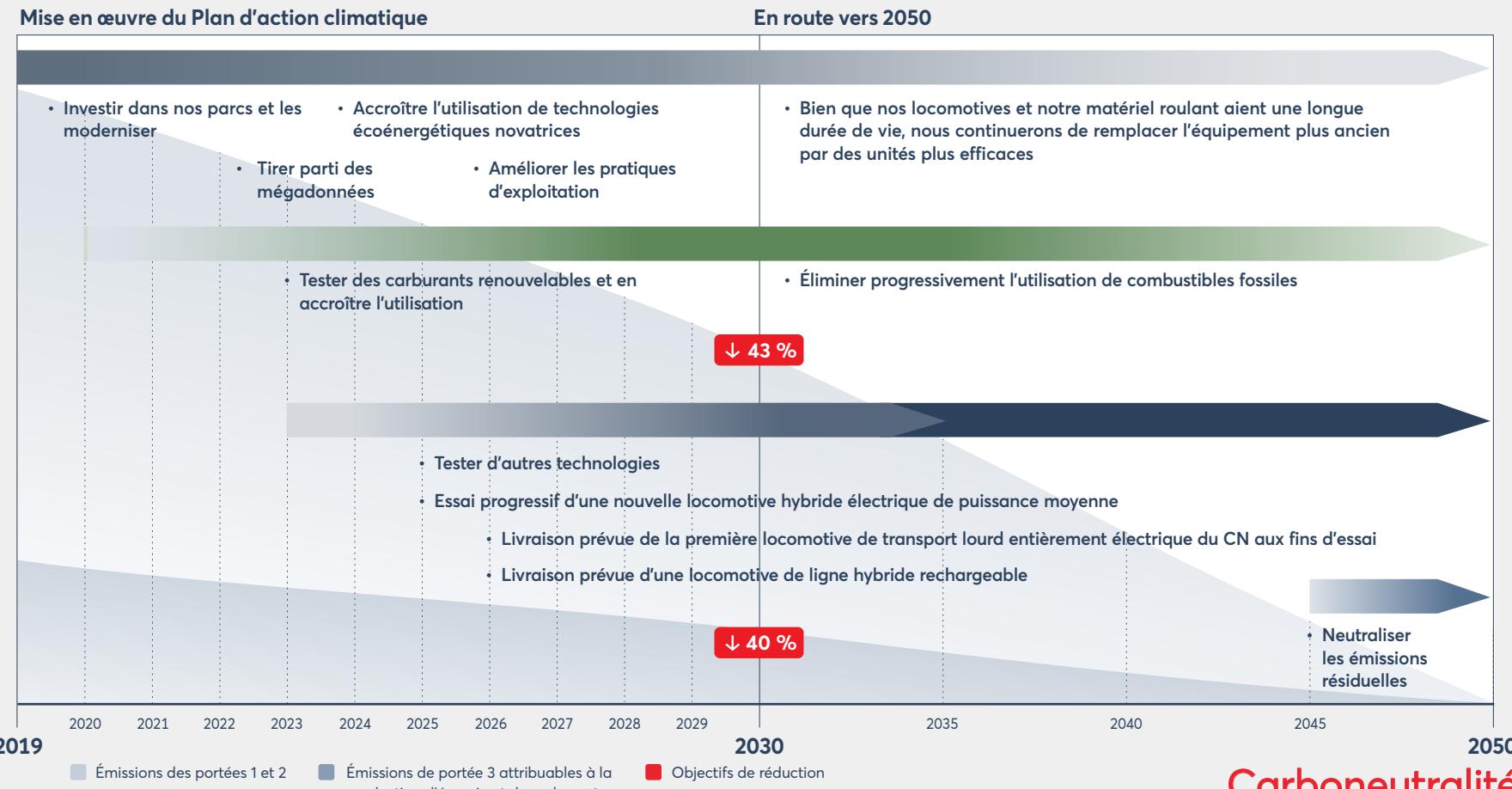
L'utilisation de mélanges de carburants renouvelables dans tous nos parcs offre l'occasion de réduire davantage nos émissions.

Faire progresser les technologies

Nous étudions le développement de nouvelles technologies de locomotives, de camions et de véhicules intermodaux et investissons dans ce domaine, pour contribuer à décarboniser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du transport.

Tirer parti des solutions fondées sur la nature

Conformément à la norme de carboneutralité de la SBTi, nous avons l'intention de « neutraliser » les émissions résiduelles difficiles à atténuer qui ne peuvent être évitées, et ce, en tirant parti des solutions fondées sur la nature.



FACILITER LA TRANSITION VERS UN AVENIR SOBRE EN CARBONE

JOUER UN RÔLE CLÉ DANS LA TRANSITION

Notre position dans la chaîne d'approvisionnement nous permet d'être à la tête du changement vers la décarbonisation dans le secteur du transport en Amérique du Nord. Tirer parti et stimuler le développement de carburants à faible teneur en carbone, le principal facteur stratégique qui nous permettra d'atteindre notre objectif pour 2030.

Favoriser la décarbonisation grâce aux carburants renouvelables

Le CN travaille avec le secteur pour mettre à l'essai et explorer l'utilisation accrue de mélanges de carburants renouvelables, au-delà des quantités réglementées, dans nos locomotives. Avec Progress Rail et le Renewable Energy Group de Chevron, nous avons réalisé un projet pilote pour évaluer les mélanges à haut rendement, dont du biodiesel et du diesel renouvelable. Un autre projet pilote, en partenariat avec Union Pacific, a consisté à mettre à l'essai des mélanges à haut rendement sur deux catégories de locomotives. Ces projets pilotes font partie des principaux leviers qui nous aident à décarboniser nos activités, et sont le résultat d'un réseau de partenaires ayant une vision commune. Notre écosystème de collaboration nous a permis d'accroître notre utilisation de carburants renouvelables dans nos locomotives. En 2024, les carburants renouvelables représentaient près de 10 % du carburant utilisé dans les locomotives.

En 2024, le CN est devenu membre de la Clean Fuels Alliance America, une association commerciale nationale représentant les industries du biodiesel, du diesel renouvelable et du carburant aviation durable, conformément à notre engagement de promouvoir l'utilisation de carburants renouvelables dans nos activités.

Une voie vers le transport à faibles émissions de carbone

En 2021, nous avons annoncé l'acquisition d'une locomotive électrique à batterie de Wabtec, la première locomotive de transport lourd entièrement électrique. Les gains d'efficacité et les réductions d'émissions attendus de cette technologie devraient être importants et contribueront à ouvrir la voie à de nouvelles solutions qui vont au-delà des locomotives diesel utilisées aujourd'hui. Nous prévoyons recevoir la locomotive en 2026.

En 2024, nous avons annoncé l'achat d'une locomotive de ligne hybride rechargeable, une première en son genre en Amérique du Nord, que nous évaluerons sur notre ligne dans le nord de la Colombie-Britannique. La mise à l'essai de cette locomotive améliorera les connaissances du CN sur la technologie de batterie, qui est utilisée dans différentes options de propulsion, comme les piles à combustible à hydrogène, dans des conditions opérationnelles et météorologiques variables. Nous prévoyons recevoir la locomotive en 2026.

Au début de 2025, nous avons annoncé le lancement d'une nouvelle locomotive hybride électrique de puissance moyenne mise au point en collaboration avec Knoxville Locomotive Works. Nous prévoyons déployer la locomotive hybride par étapes dans plusieurs triages et embranchements du CN, y compris au Tennessee, au Mississippi, en Louisiane et dans l'Ouest canadien. Cette approche progressive permettra au CN d'évaluer l'efficacité et les protocoles d'exploitation de la locomotive hybride électrique.



SUR LA PHOTO :

Train de marchandises intermodal passant par Jasper (Alb.).
Photo prise par Tim Stevens, membre du personnel du CN



Avantages environnementaux du transport par train

Réduction des émissions de GES

75 %

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES PAR TRAIN PLUTÔT QUE PAR CAMION ENTRAÎNE UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES POUVANT ALLER JUSQU'À 75 %¹⁾

Meilleure efficacité énergétique

jusqu'à 4 plus

LES TRAINS SONT JUSQU'À QUATRE FOIS PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUES QUE LES CAMIONS¹⁾

Plus loin avec moins

480 milles

UN TRAIN PEUT TRANSPORTER UNE TONNE DE MARCHANDISES SUR 480 MILLES AVEC UN GALLON DE CARBURANT¹⁾

Évite la congestion

300 camions

UN TRAIN DE MARCHANDISES PEUT RETIRER PLUS DE 300 CAMIONS DE LA ROUTE²⁾

1) l'Association of American Railroads

2) Association des chemins de fer du Canada

COLLABORER AVEC LES PARTIES PRENANTES

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR TROUVER DES VOIES PLUS DURABLES VERS L'AVENIR

En tant que premier chemin de fer nord-américain à s'engager officiellement à atteindre un objectif de carboneutralité pour 2050, nous reconnaissons l'importance de collaborer avec les gouvernements, l'industrie, les clients, les partenaires, les fournisseurs et d'autres parties prenantes pour assurer une transition efficace vers un avenir sobre en carbone.

Gouvernements

Depuis 1995, en collaboration avec l'Association des chemins de fer du Canada, nous travaillons activement avec le gouvernement du Canada pour atténuer les effets des activités ferroviaires sur l'environnement. En 2023, les parties se sont entendues sur une vision commune de travailler à l'atteinte d'un objectif de carboneutralité d'ici 2050 en promouvant l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone, en transportant plus de marchandises par chemin de fer, dans la mesure du possible, et en accélérant la mise au point de solutions avancées de carboneutralité pour les locomotives.

Aux États-Unis, le CN est membre de l'Association of American Railroads et dirige le groupe de travail sur la décarbonisation. Nous voulons contribuer à l'élaboration de politiques futures et les appuyer de manière à favoriser la croissance économique sobre

en carbone tout en réduisant considérablement les émissions de GES. À ce titre, nous collaborons avec divers gouvernements fédéraux, d'État et provinciaux du Canada et des États-Unis dans le cadre de leurs programmes visant à positionner le transport ferroviaire de marchandises comme une solution viable de transport sobre en carbone.

Fournisseurs

L'atteinte de notre objectif de carboneutralité dépendra, en partie, de la poursuite de la collaboration avec les fabricants de locomotives et les producteurs de carburant pour réussir à mettre au point et à l'essai des mélanges de carburants renouvelables ainsi que d'autres technologies novatrices. Les fournisseurs de carburant devront également offrir suffisamment de carburants renouvelables à prix compétitif dans les années à venir.

Clients

Notre objectif est d'offrir des services de transport plus propres et plus durables à notre clientèle. Le transport des marchandises lourdes par train peut réduire les émissions de GES jusqu'à 75 % par rapport au transport par camion et peut donc grandement contribuer à lutter contre les changements climatiques. Nous collaborons avec nos clients afin de les aider à réduire leurs émissions de la chaîne d'approvisionnement du transport et à atteindre leurs objectifs de portée 3 en matière de climat. Nous appuyons également la croissance des marchés durables en transportant des produits durables.

Partenaires de la chaîne d'approvisionnement

Pour l'année 2030 et les suivantes, nous croyons que la décarbonisation du transport exigera la conception de solutions novatrices de réduction des émissions dans les chaînes d'approvisionnement grâce aux investissements et à la collaboration. Notre expérience en tant qu'exploitants de trains, de camions et de navires et notre position dans la chaîne d'approvisionnement nous permettront d'être à la tête d'une transition progressive vers la décarbonisation du secteur du transport de marchandises en Amérique du Nord.



Décarbonisation des corridors commerciaux

En 2023, le CN a annoncé sa participation à un protocole d'entente mondial visant à établir un corridor de transport maritime vert entre le Canada et les Émirats arabes unis. L'année suivante, le CN est devenu un membre fondateur du NPGCC, une collaboration de membres et de partenaires de divers secteurs de la chaîne de valeur, y compris les producteurs de marchandises en vrac, les fournisseurs de transport ferroviaire et intermodal, les propriétaires et exploitants de navires, les installations et les administrations portuaires et les fournisseurs de technologies propres. Le NPGCC s'est engagé à explorer de nouveaux marchés pour les carburants à faible teneur en carbone en Amérique du Nord et en Asie, à explorer des options de propulsion et à montrer comment les initiatives de réduction du carbone peuvent renforcer les partenariats commerciaux.

Un écosystème de collaboration dans l'ensemble de la chaîne de valeur est essentiel pour assurer une transition efficace vers un avenir sobre en carbone. Le CN s'engage à jouer un rôle de premier plan dans la transition vers une économie sobre en carbone, car notre stratégie de réduction de nos émissions contribue à réduire les émissions de portée 3 de notre clientèle. »

François Bélanger, premier directeur principal Développement durable

DANS CETTE SECTION :

- [37 Gérance environnementale](#)
- [38 Gestion des déchets et économie circulaire](#)
- [41 Biodiversité et gestion des terres](#)
- [45 Programme ÉcoConnexions :
mobilisation des membres du personnel](#)



Performance en 2024 – Points saillants

- Restructuration des comités du Conseil d'administration du CN pour établir le Comité de la sécurité et de l'environnement (SE), chargé d'évaluer et de surveiller la Politique environnementale de l'entreprise.
- Reconnaissance de 73 clients, fournisseurs et partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour leur leadership et leur engagement en matière de développement durable par la plantation de 100 000 arbres au sein de sept communautés.
- Octroi de 55 projets communautaires au total dans le cadre du Programme ÉcoConnexions – *De terre en air*.
- Détournement d'environ 95 % de nos déchets d'exploitation des décharges, atteignant notre objectif annuel de gestion des déchets.
- Mise à jour de notre système d'information géographique et des couches de biodiversité supportées, y compris les espèces menacées et les habitats essentiels le long de notre emprise ferroviaire et des propriétés adjacentes.
- Réalisation de 77 évaluations détaillées de la biodiversité.

SUR LA PHOTO : Sioux Lookout, (Ont.) Photo de Steven Roberts, membre du personnel du CN

GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

PENSER ET AGIR DANS L'INTÉRÊT DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Nous visons à réduire au minimum l'impact environnemental de nos activités en collaborant avec les parties prenantes et les détenteurs de droits pour préserver les ressources, gérer les déchets et protéger/ restaurer les écosystèmes naturels. Ensemble, nous implantons une culture d'amélioration continue et mettons en œuvre notre approche dans le réseau.

Gouvernance de pointe en matière d'environnement

Responsabilités du Comité SE :

- Examiner notre Politique environnementale, nos plans stratégiques, notre rendement et les occasions d'harmonisation avec nos objectifs.
- Superviser nos indicateurs environnementaux clés et surveiller les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, y compris nos objectifs publics associés aux émissions de GES, aux déchets d'exploitation et à la plantation d'arbres.

- Examiner la portée des documents d'information annuels sur les questions liées à l'environnement et aux changements climatiques.

Notre présidente-directrice générale, notre vice-président exécutif et chef de la direction financière, notre vice-président exécutif et chef de l'exploitation du réseau ainsi que notre Comité d'exploitation de la direction transmettent les cibles et objectifs environnementaux aux vice-présidents de chacune des unités d'affaires et à la direction par le biais de groupes de travail permanents, de sommets d'affaires annuels et de réunions d'équipe.

Politique environnementale complète

Notre Politique environnementale reconnaît l'importance d'adapter nos activités aux conditions environnementales changeantes tout en respectant l'ensemble des exigences légales et réglementaires en vigueur. Nous nous engageons à travailler avec les parties prenantes et les détenteurs de droits pour éviter, minimiser et compenser l'éventuel impact de nos activités sur l'environnement, et à restaurer ce dernier si impact il y a.

Notre Politique environnementale est la base de notre engagement à :

- Favoriser une culture de leadership, de collaboration et d'innovation afin de renforcer le rôle du CN en tant que leader de l'industrie en matière de performance environnementale.
- Établir des politiques, normes et objectifs clairs et mesurables, en évaluant la performance.
- Effectuer des examens annuels de la gestion environnementale afin de prévoir, d'éviter et d'atténuer les risques environnementaux et les impacts potentiels de nos activités.
- Former des milliers de membres du personnel chaque année, y compris les nouvelles recrues, lors de nos cours généraux de sensibilisation à l'environnement au campus du CN.
- Partager les résultats pour renforcer les politiques internes et les pratiques exemplaires.

Nos fournisseurs et entrepreneurs sont également concernés par notre Politique environnementale, qui est intégrée dans les contrats-cadres de services et notre [Code de conduite des fournisseurs](#). Les engagements décrits dans la politique sont renforcés par des processus de sélection des fournisseurs et des examens lors des sommets des fournisseurs environnementaux qui ont lieu tous les deux ans et permettent à des parties prenantes externes clés de se réunir pour appuyer la sensibilisation et l'adhésion à notre Politique environnementale.

↗ Consultez la Politique environnementale du CN sur notre site Web : www.cn.ca/fr/engagement-responsable/environnement

Programme de gestion de l'environnement efficace

Notre Politique environnementale est mise en œuvre au moyen du système de gestion de l'environnement (EMS) du CN et de programmes de soutien. Axés sur l'amélioration continue, ce système et ces programmes favorisent le leadership et l'établissement d'exigences de conformité au sein de nos activités ayant un impact potentiel sur l'environnement. Outre le fait qu'ils incarnent notre engagement, ils renforcent également les exigences légales et opérationnelles, clarifient les rôles et responsabilités, renforcent les objectifs et les font avancer, et évaluent notre rendement au moyen d'audits et d'examens de la gestion.



Edmundston, (N.-B.) Photo de Maxime Larouche, membre du personnel du CN.



Gestion responsable^{MD}

Notre engagement envers le développement durable.

Pour la 28^e année consécutive, le CN a obtenu une certification en tant que partenaire de la Gestion responsable^{MD}, renforçant notre engagement en matière de santé, de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement.

PLEINS FEUX

Renforcer notre préparation par une coordination avancée

Dans le cadre de notre engagement envers la protection de l'environnement et la sécurité, nous nous associons aux collectivités locales et aux premiers intervenants le long de notre réseau afin de planifier et de préparer de façon proactive les interventions en cas d'urgence.

En août 2024, le CN a mené un exercice d'intervention d'urgence de grande envergure près de la rivière Bulkley à Smithers (C.-B.). L'exercice de deux jours a permis de simuler le déraillement d'un train composé de 24 wagons-citernes et de mettre à l'épreuve la coordination entre plus de 60 membres du personnel du CN et parties prenantes clés, y compris les communautés autochtones locales, Transports Canada, le gouvernement provincial, les municipalités locales et les partenaires en intervention d'urgence.

En plus d'améliorer la préparation aux situations d'urgence, l'exercice visait également à renforcer les relations avec les communautés autochtones vivant le long de la rivière Bulkley, conformément au Plan d'action du CN pour la réconciliation avec les peuples autochtones. La rivière, appelée « Wet'sinkwha » (rivière bleue et verte) par le peuple Wet'suwet'en, revêt une importance majeure sur les plans culturel et environnemental.

« La rivière est extrêmement importante pour notre culture. Elle nous permet de nourrir notre peuple. Participer à l'exercice m'aidera à former les personnes de mon équipe. L'établissement de relations est essentiel à l'évolution des services d'urgence de notre communauté. » Randi Lee Morgan, coordonnateur des services d'urgence et chef adjoint du service des incendies de Gitwangak.

« C'est bien que le CN organise cet exercice pour rencontrer tout le monde et voir comment nous collaborons. Nous ne pouvons pas le faire seuls. Nous avons besoin de différents types d'expertise. » Rodney Harris de Gitxsan Watershed Authorities.

En travaillant ensemble dans un contexte de non-urgence, le CN et ses partenaires sont mieux équipés pour protéger l'environnement et les collectivités situées le long du chemin de fer.

▶ Regardez une vidéo pour en savoir plus : vimeo.com/1025238926



L'équipe du CN avec des partenaires communautaires et des partenaires en intervention d'urgence à Smithers (C.-B.).



(à partir de la gauche) **Ray Hollenberg** de NorthWest Response et **Randi Lee Morgan**, coordonnateur des services d'urgence et chef adjoint du service des incendies de Gitwangak.



Rodney Harris du Gitxsan Watershed Authorities et d'autres premiers intervenants pendant un exercice documentaire.

GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ÉVITER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS POUR MINIMISER NOTRE IMPACT

Dans la transition vers une économie plus durable, il est primordial pour le CN de réduire l'impact environnemental de la consommation des ressources. Notre gérance responsable des matières et nos stratégies en matière de gestion des déchets nous permettent de réaliser des économies, d'améliorer la productivité et de contribuer à un avenir plus écologique.

Approvisionnement responsable

Nous nous engageons à limiter les déchets à la source en recherchant des solutions d'approvisionnement responsables et en achetant des produits et des services écologiques. Nous savons que la gestion efficace de nos ressources passe par la collaboration avec nos fournisseurs et la recherche de solutions de remplacement durables dans l'ensemble du cycle de vie des produits.

En 2024, l'équipe Déchets et conservation des ressources du CN a mené un projet de transition de fournisseurs à l'échelle du réseau pour les contrats de déchets industriels/dangereux et de déchets solides mixtes. Par conséquent, l'équipe a déployé une stratégie repensée axée sur la

mobilisation sur le terrain, les services des fournisseurs et des solutions mises en œuvre en amont et en aval pour favoriser les occasions de réduire-réutiliser-recycler.

Investissements dans l'innovation

Pour soutenir notre transition de fournisseurs, les équipes interfonctionnelles ont tiré parti de la technologie pour améliorer l'agrégation de données, l'assurance de la qualité et la gestion de documents dans le cadre de nos programmes de gestion des déchets d'exploitation. En exploitant des tableaux de bord d'information d'entreprise, nous sommes en mesure d'évaluer les données de service historiques et en temps réel, améliorant ainsi

notre capacité à optimiser proactivement nos volumes de déchets, nos plans de gestion et les occasions de réduction des déchets.

La conformité est un pilier fondamental de la stratégie de gestion des déchets du CN. Nos équipes locales veillent à ce que les déchets soient correctement emballés et stockés et collaborent avec nos fournisseurs de solutions de gestion des déchets pour s'assurer que ces derniers ne s'accumulent pas sur le site. Nous avons également intégré diverses normes de conteneurisation, d'accumulation et d'inspection à notre système *Enablon Go* (voir la [page 15](#)). Les inspections numériques soutiennent notre culture de conformité et aident les équipes locales à comprendre, gérer et réduire leur empreinte liée aux déchets.

Formation à la réduction des déchets

Pour faire progresser notre stratégie EMS, la gestion des déchets d'exploitation est un élément fondamental de notre plan de formation annuel. Les cours de formation sur la conformité, les services et les occasions de réduire-réutiliser-recycler sont inclus dans la formation de sensibilisation lors du processus d'accueil au campus du CN pour les nouvelles recrues. La formation est également utile pour l'équipe mécanique, car elle les aide à réduire les contaminants et les débris mixtes dans les aires de service des locomotives.

La gestion des déchets est une priorité des campagnes annuelles comme l'initiative *Operation Clean Sweep*, où les membres du personnel de transbordement, les exploitants et les membres de la direction des terminaux sont invités à réduire la probabilité de rejets de plastiques dans l'environnement. Les équipes interfonctionnelles participent également aux sommets sur le leadership pour accroître la visibilité de nos programmes relatifs à l'environnement et harmoniser les priorités, y compris la gestion des déchets.

Contrôles de la gestion des déchets

Le CN investit des ressources considérables pour mener des audits documentaires et sur le terrain pour valider nos processus de gestion des déchets d'exploitation, nos plans de service et les informations que nous documentons, y compris les dossiers de conformité et les rapports de données. Des audits sur le terrain ont été réalisés en 2024 dans les principaux triages, en partenariat avec les fournisseurs de services et les producteurs de déchets interfonctionnels. Les audits sur le terrain étaient axés sur la conformité, les producteurs de déchets à risque élevé et à gros volume, ainsi que sur les évaluations des occasions de soutenir les efforts de réduction, de tri, de conteneurisation et d'accumulation des déchets sur place.

Les normes de gestion des déchets sont également évaluées dans le cadre du programme d'audit en matière d'environnement, de santé et de sécurité du CN, avec des protocoles adaptés selon les différents services opérationnels et sous-produits de déchets. Les auditeurs reçoivent de l'information sur les plans de service des déchets locaux et les rapports sur les déchets, y compris le type, le volume et la méthode d'élimination. L'équipe Environnement du CN mène également des contrôles annuels de la gestion des déchets.



Détourner les traverses des décharges

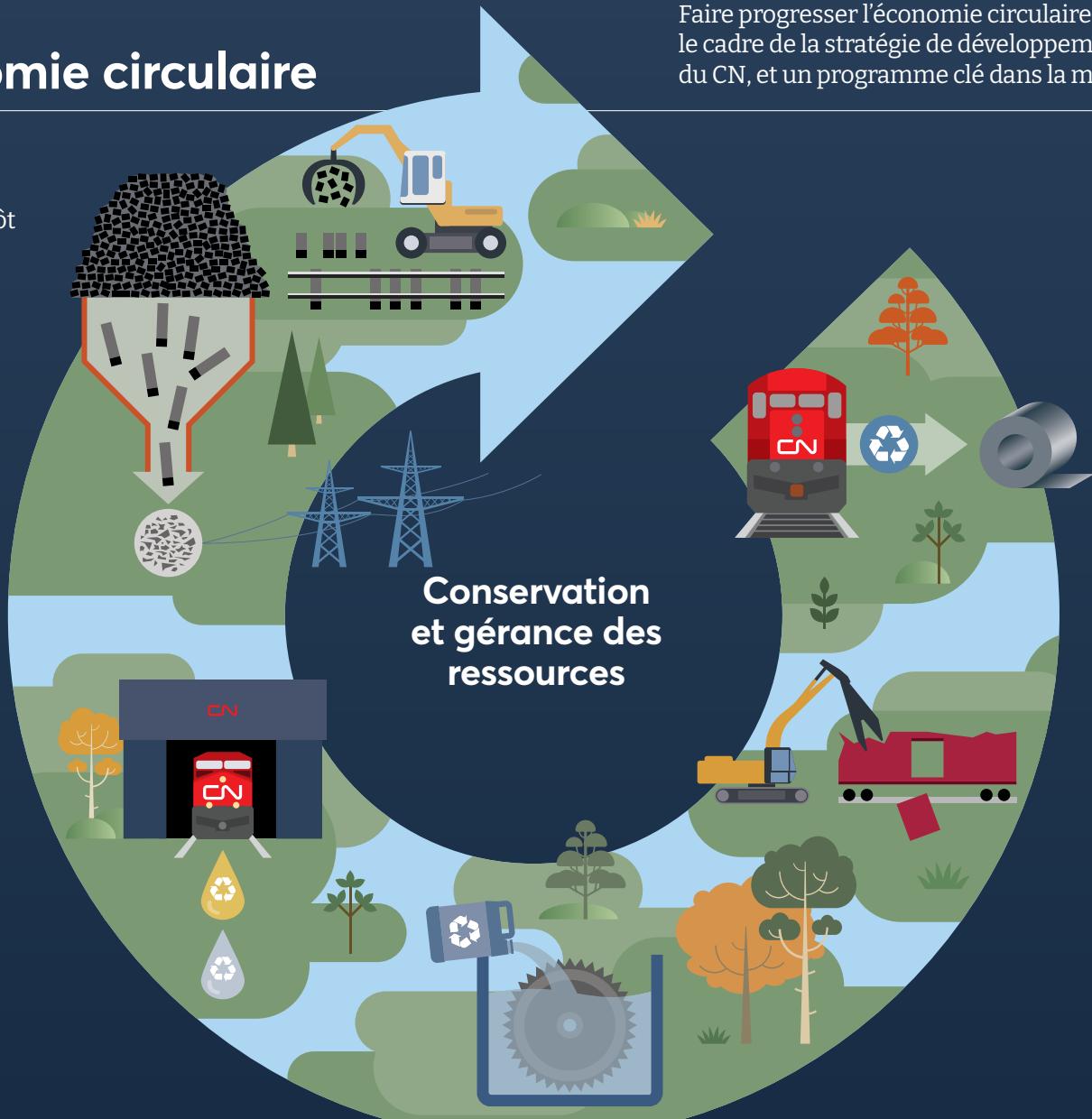
Nous travaillons avec des fournisseurs à trouver des moyens de prolonger la vie utile de nos traverses de manière sécuritaire. À la fin de leur vie, la majeure partie de ces traverses sont détournées des décharges et réutilisées comme combustible à faible teneur en carbone grâce à divers partenariats. Ces ententes jouent un rôle important dans notre capacité à soutenir les efforts de décarbonisation de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, grâce à notre partenariat avec Omaha et Kruger, nos traverses usagées sont transformées en énergie renouvelable.

~ 95 %

DE NOS DÉCHETS D'EXPLOITATION ONT ÉTÉ DÉTOURNÉS DES DÉCHARGES EN 2024

Faire progresser l'économie circulaire

Pour le CN, l'économie circulaire consiste à utiliser judicieusement nos précieuses ressources, à considérer les déchets comme des ressources plutôt que des coûts et à récupérer la plus grande valeur possible des ressources en les réutilisant, les reconditionnant, les reconstruisant, les adaptant ou les recyclant.



Faire progresser l'économie circulaire demeure un engagement de longue date dans le cadre de la stratégie de développement durable et de la Politique environnementale du CN, et un programme clé dans la mise en œuvre du cadre EMS.

➤ SYMBIOSE INDUSTRIELLE

Au lieu d'envoyer nos traverses usagées à la décharge, nous les rassemblons, les déchiquetons et les expédions à certains clients, pour alimenter leurs centrales de cogénération à la biomasse, ce qui constitue une solution mutuellement avantageuse.

➤ RÉUTILISATION

Les batteries au plomb-acide de locomotive sont recertifiées et remises en service de manière sécuritaire jusqu'à la fin de leur durée de vie utile. Les huiles usées, les liquides de refroidissement des moteurs et les eaux usées sont aussi réutilisés.

➤ PROLONGATION DE LA DURÉE DE VIE

Notre programme de modernisation des locomotives prolonge leur durée de vie. De plus, les rails des lignes principales sont réutilisés sur les lignes secondaires, puis dans nos triages, avant d'être revendus et recyclés sous la forme de nouveaux produits d'acier.

➤ RECYCLAGE

Les locomotives, les wagons et le matériel lourd sont utilisés et remis à neuf jusqu'à la fin de leur vie utile, après quoi ils sont recyclés. Nous récupérons et recyclons 165 000 à 215 000 tonnes de ferraille chaque année.

➤ RÉDUCTION À LA SOURCE

Nous achetons des produits novateurs, comme des nettoyeurs de pièces à base d'eau, et collaborons avec les fournisseurs pour le recyclage des emballages et l'optimisation des achats en vrac, par exemple avec les boîtes boomerang et les palettes.

BIODIVERSITÉ ET GESTION DES TERRES

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS LE LONG DE NOS VOIES

Notre réseau traverse une grande variété d'habitats naturels, dont des parcs nationaux, des forêts, des prairies et des milieux humides. Nous nous engageons à collaborer avec les parties prenantes clés et les détenteurs de droits pour déterminer les occasions de mettre en œuvre des mesures, et ce, en nous basant sur la hiérarchie d'atténuation des risques pour la biodiversité, constituée de cinq étapes : éviter d'avoir un impact environnemental, le réduire, régénérer et restaurer les sites, et contribuer positivement.

Évaluation des risques pour la biodiversité

En 2023, nous avons lancé un processus visant à réévaluer notre relation avec la nature, et nous travaillons activement avec les parties prenantes et les détenteurs de droits pour renforcer notre approche. Une équipe de spécialistes internes et externes a réalisé d'importants progrès dans la nouvelle élaboration et la mise en œuvre de notre évaluation des risques pour la biodiversité.

Processus

Au niveau de l'entreprise, le CN s'appuie sur l'approche LEAP, un outil développé par le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la

nature pour évaluer notre relation avec la nature. Nous avons réalisé une évaluation de haut niveau des risques pour la biodiversité dans notre réseau, notamment liés aux activités ferroviaires, à la construction, à l'entretien, aux interventions d'urgence et aux activités de restauration. Avec l'appui de spécialistes externes, le CN a tenu des ateliers pour :

LOCALISER nos actifs environnementaux, notamment les systèmes atmosphériques, la géomorphologie des terres, les habitats, les sols, les sédiments, les écosystèmes, les ressources et l'eau.

DÉTERMINER la portée de nos dépendances, risques, occasions et interactions.

ÉVALUER les impacts, pressions et domaines prioritaires en fonction de la fréquence et de la gravité, y compris les changements d'utilisation des terres, la pollution, les espèces envahissantes et l'utilisation de l'eau douce.

PRÉPARER des mesures à court, moyen et long termes, notamment des projets de conservation des sols et de rétention des sédiments, d'atténuation en cas d'inondations et de tempêtes, et de régularisation du débit des cours d'eau et de la qualité des sols.

Nous avons intégré les principaux secteurs de risques abordés dans les ateliers à notre évaluation de la gestion du risque environnemental en 2024. Il en est ressorti la nécessité de mettre à jour notre système d'information géographique (SIG) et les couches de biodiversité supportées. Nous procérons actuellement à une amélioration du système pour inclure les espèces menacées et les habitats essentiels le long de notre emprise ferroviaire et des propriétés adjacentes.

Au niveau des projets, le CN met en œuvre des évaluations des risques pour la biodiversité par le biais de notre cadre EMS et qui reposent sur les connaissances particulières du milieu et notre système SIG. Pendant les projets de construction et les activités d'intervention d'urgence, les équipes interfonctionnelles du CN suivent des processus normalisés pour déterminer et évaluer les impacts potentiels sur la biodiversité.

Ces évaluations sont réalisées à partir de renseignements fournis par les organismes de réglementation, les spécialistes techniques, les municipalités locales et les communautés autochtones pour dresser l'inventaire des habitats critiques, des espèces menacées, des zones sensibles ainsi que des caractéristiques archéologiques et patrimoniales. Notre approche systématique garantit la prise en compte des risques, impacts, exigences réglementaires et solutions d'atténuation propres à l'écosystème concerné, et ce, à l'aide de la hiérarchie d'atténuation des risques pour la biodiversité.

Au niveau des triages, le programme d'audit du CN en matière d'environnement, de santé et de sécurité intègre des domaines clés de risques auxquels est exposée la biodiversité dans ses audits annuels.



Évaluation des risques 2024 : voici certaines

Voici certaines des principales constatations du processus d'évaluation des risques :

➤ CONSTRUCTION PROJECTS

Domaine où le risque pour la biodiversité est le plus élevé, où des contrôles rigoureux sont mis en place pour éviter d'avoir un impact environnemental, le réduire, régénérer et restaurer les sites, et contribuer positivement.

➤ DÉRAILLEMENTS ET DÉVERSEMENTS

Domaine où le risque pour la biodiversité est élevé, où des contrôles rigoureux sont mis en place pour éviter d'avoir un impact environnemental, au moyen de protocoles d'inspection, d'entretien et d'exploitation proactifs. Bien qu'il ne soit pas possible d'éviter complètement les impacts immédiats découlant des accidents, nous avons mis en place des processus pour les réduire, les compenser et contribuer positivement dans les zones touchées.

SUR LA PHOTO:

Exercice d'intervention d'urgence sur le fleuve Skeena, (C.-B.)



Notre réseau traverse une grande diversité d'habitats, notamment des parcs nationaux, des forêts, des prairies et des zones humides. Prince Rupert (C.-B.).

Approche d'atténuation des risques pour la biodiversité et études de cas

Atténuation	Approche	Étude de cas	
ÉVITER	<p>Nous investissons des centaines de millions de dollars chaque année afin d'assurer le bon entretien de notre réseau. Avant de commencer tout projet d'entretien, de croissance, de restauration ou d'intervention d'urgence, nous lançons notre processus d'assurance de la conformité de la construction dans le cadre du Plan de gestion environnementale pour identifier systématiquement les risques potentiels liés à l'environnement et/ou à la réglementation. En travaillant à l'externe avec les organismes de réglementation, les spécialistes, les municipalités locales et les communautés autochtones, nous dressons l'inventaire des habitats critiques, des espèces menacées, des zones sensibles ainsi que des caractéristiques archéologiques et patrimoniales. Ensuite, nous identifions ensemble les occasions d'éviter les impacts potentiels.</p>	<p>ÉVITER DE REMPLIR LES SECTION INFÉRIEURES DES VOIES NAVIGABLES : Le projet de voie double de Glen Valley à Abrahamson augmente la capacité vers/depuis le port de Vancouver. À l'origine, la voie devait être construite sur les sections inférieures du fleuve Fraser et du canal de l'île Crescent. Cependant, ces voies navigables ont été identifiées comme étant un habitat de grande qualité pour l'esturgeon blanc qui abrite une grande alevinie. Les occasions d'éviter l'impact environnemental ont été identifiées par la communauté autochtone locale et le ministère des Pêches et des Océans. Après un examen géotechnique et hydrologique approfondi des déclivités, la configuration de la voie a été modifiée pour éviter de remplir les sections inférieures, ce qui aurait été néfaste pour l'esturgeon blanc.</p>	
RÉDUIRE	<p>Lorsque nos projets ont le potentiel de perturber les milieux environnants, nous faisons tout notre possible pour réduire notre impact. Nous mettons en place des mesures d'atténuation adaptées, identifiées au cours du processus d'évaluation, et ce, pour protéger les pêches, les milieux humides et les espèces menacées, et réduire les pollutions sonores et lumineuses. Pour limiter l'impact environnemental potentiel, le CN s'engage auprès des parties prenantes et détenteurs de droits par le biais d'exercices de préparation aux situations d'urgence. Ces activités permettent d'évaluer, de coordonner et de former les premiers intervenants locaux, les agents municipaux et les leaders autochtones sur les mesures d'intervention en cas d'urgence pour réduire les impacts sur la nature. Nous minimisons également notre impact sur l'environnement en maximisant la durée de vie utile de nos actifs.</p>	<p>RÉDUCTION DU BRUIT DANS NOS INSTALLATIONS : Pour réduire les niveaux de bruit à l'installation CargoFlo^{MD} du CN au triage de Stuart à Hamilton (Ont.), de nombreuses mesures acoustiques ont été prises pour déterminer le type de bruit, son niveau et sa source. La source provenait des ventilateurs des camions de transfert circulant au sein de l'installation. Pour réduire le niveau de bruit, le CN a acheté des silencieux qui s'installent en quelques secondes, que les camions récupèrent à leur entrée sur le site et déposent à leur sortie.</p>	
RÉGÉNÉRER	<p>Nous fournissons un moyen de transport à faibles émissions de carbone et travaillons avec notre clientèle et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement à la réduction de leurs émissions. Nous renforçons également l'économie durable en transportant des sources d'énergie de recharge plus propres comme les biocarburants, granules de bois, panneaux solaires photovoltaïques et éoliennes, ainsi que des produits comme les véhicules électriques. Dans le cadre d'une collaboration novatrice avec les partenaires de l'industrie et les collectivités, nous visons à jouer un rôle important pour améliorer la préservation des ressources en mettant l'accent sur l'économie circulaire et les systèmes régénératifs.</p>	<p>RÉGÉNÉRATION DES HABITATS NATURELS : En 2021, le CN a convenu de laisser de façon permanente une zone protégée de 16,5 hectares (ha) de dunes et de fondrières importantes sur le plan biologique au triage de Kirk à Gary, dans l'Indiana. Au cours des années 2022, 2023 et 2024, de nombreuses initiatives ont été entreprises avec le Département des ressources naturelles de l'Indiana pour améliorer, renforcer et régénérer cet habitat de façon à le restaurer à l'état naturel. Des barrières ont été installées pour protéger physiquement la zone, les débris, nettoyés, et les espèces envahissantes, contrôlées rigoureusement. Plus particulièrement, le contrôle des espèces envahissantes s'étendait sur 7,5 ha en 2024.</p>	

Approche d'atténuation des risques pour la biodiversité et études de cas (suite)

Atténuation	Approche	Étude de cas	
RESTAURER	Lorsque nous avons effectivement un impact direct sur l'environnement, notre objectif est de restaurer ses effets négatifs au moyen d'une surveillance et d'efforts de restauration à long terme. Nous disposons d'un vaste éventail de programmes pour les écosystèmes à proximité de la voie ferrée, par exemple pour la restauration des habitats du poisson et des milieux humides, ainsi que la gestion des espèces envahissantes. Par exemple, nous restaurons les habitats du poisson en retirant les obstacles, notamment les gros débris ligneux, et en améliorant les dispositifs d'élevage artificiel. Nous aidons également les municipalités et les communautés autochtones à améliorer leurs environnements naturels et leur bien-être social, et mobilisons, par la plantation d'arbres, les personnes qui y vivent et qui apprécient les espaces verts.	RESTAURATION DES TERRES DÉRANGÉES PENDANT LA CONSTRUCTION : En 2024, le CN a réalisé 77 évaluations détaillées de la biodiversité en s'appuyant sur le cadre LEAP (voir la page 41). Au total, 71,3 ha d'habitat ont été restaurés, principalement des prairies, des zones arbustives ainsi que des cours d'eau, des fleuves, des lacs et des milieux humides. Un total de 55 projets communautaires ont été octroyés dans le cadre du Programme ÉcoConnexions – De terre en air. En 2024, les initiatives de restauration ont été complétées par l'installation de marches-cuvettes à fascines rocheuses à Lyon Creek en Colombie-Britannique pour permettre au saumon coho d'accéder à des frayères historiques pendant la période du frai.	
CONTRIBUER POSITIVEMENT	Notre Politique environnementale, notre EMS et nos programmes de formation visent à garantir que le leadership environnemental et la performance environnementale sont fermement intégrés dans la culture du CN. Ils veillent également à ce que nous respections toutes les exigences légales et réglementaires en vigueur. Notre engagement à améliorer sans cesse notre stratégie en matière de biodiversité, appuyé par notre Conseil d'administration et l'équipe de la haute direction, a contribué à transformer notre façon de voir les choses pour ce qui est de l'interaction entre nos activités, notre clientèle et notre chaîne d'approvisionnement avec la nature. De la prise en compte des impacts pour chaque projet ou activité à la détermination des mesures d'atténuation visant à éviter l'impact, le minimiser, restaurer les lieux ou compenser les impacts négatifs, nos équipes ont transformé notre façon de travailler à l'atteinte d'objectifs communs en faveur de la nature.	TRANSFORMER NOTRE IMPACT ENSEMBLE POUR FAVORISER DES CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS : En 2024, dans le cadre de notre Programme de partenariat ÉcoConnexions, nous avons reconnu 73 clients, fournisseurs et partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour leur leadership et leur engagement à bâtir un avenir durable. Ces entreprises soutiennent les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, réduisent leur impact environnemental, promeuvent la biodiversité et mettent en œuvre des pratiques commerciales plus durables et plus éthiques. Le développement durable est un parcours qui nécessite une collaboration dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ensemble, nous œuvrons pour favoriser des changements significatifs, et ce programme est un exemple de nos progrès à cet égard. En reconnaissance de cet engagement, le CN a planté 100 000 arbres dans sept communautés.	

Gestion de l'eau

Nous gérons l'eau de manière responsable en réduisant notre consommation, en améliorant nos pratiques de gestion des eaux usées et en veillant à respecter la réglementation en la matière. De plus, nous cherchons à réduire au minimum notre impact en déterminant et en mettant en œuvre des solutions de détournement, de réduction et de recyclage.

Nos pratiques de gestion de l'eau sont alignées sur notre cadre EMS et s'appuient sur des données issues de normes comme l'approche LEAP. Au quotidien, nous utilisons l'eau principalement pour nettoyer notre matériel et nos véhicules, ainsi que dans le cadre de notre Programme de gestion de la végétation et dans nos installations.

Évaluations de l'utilisation de l'eau

Pour mieux comprendre notre consommation d'eau, nous avons réalisé des évaluations de l'utilisation et du détournement de l'eau en 2023 et en 2024 dans certains aspects de nos activités, y compris dans nos centres de fiabilité des locomotives :

- Nous avons dressé la liste des activités quotidiennes en atelier et du matériel consommant de l'eau domestique, puis identifié les contaminants dans l'eau.
- Nous avons évalué les solutions et équipements de rétention, de stockage et de traitement.
- Nous avons analysé les volumes d'eau collectés, traités et déversés chaque année.



Poste de lavage de locomotives au triage de Thornton, à Surrey (C.-B.).

Amélioration des pratiques de gestion des eaux usées

Le CN a élaboré un programme de gestion des eaux usées visant à garantir le traitement efficace des eaux usées industrielles. Ce programme prévoit des processus, des équipements ainsi que des activités d'entretien et d'inspection de nos actifs liés aux eaux usées. Il comprend notamment 104 séparateurs eau-huile autonomes, 30 systèmes de chargement du combustible avec séparateur eau-huile, 22 séparateurs et barrages, 19 systèmes de lagunage, neuf usines de traitement des eaux usées et une usine de traitement des eaux pluviales sur les quais du CN.

Nous avons installé des automates programmables industriels dans nos usines de traitement des eaux usées pour fournir des données de performance regroupées au moyen d'un système centralisé de gestion de l'information. En 2024, le CN a traité 95,8 millions de litres dans nos neuf usines de traitement des eaux usées et 775,4 millions de litres dans notre usine de traitement des eaux pluviales. Des échantillons sont prélevés tous les jours dans les rejets des usines de traitement des eaux usées et des séparateurs eau-huile autonomes, conformément aux exigences réglementaires.

Réduction de la consommation d'eau

Au niveau de l'installation, le CN s'efforce de réduire la consommation d'eau inutile au moment de la phase de conception de chaque nouvelle construction. Par exemple, le centre logistique de Milton du CN, en Ontario, en cours de construction, est conçu de façon à réduire la consommation d'eau domestique au moyen d'un système de collecte et de distribution des eaux pluviales. Celles-ci serviront à laver le matériel et à irriguer l'aménagement paysager.

Dans nos gares de triage :

- Pour éviter le traitement inutile des eaux pluviales, nous avons récemment installé des solutions de dérivation dans trois de nos principaux triages.
- Nous avons réalisé de grands projets sur les canalisations d'eau aux triages de Saskatoon (Sask.), de Symington à Winnipeg (Man.) et de MacMillan près de Toronto.
- Nous filtrons l'eau à l'aide de charbon actif granulaire, économisant ainsi près de 870 000 litres d'eau au triage de Symington et 85 500 litres au triage de Prince George.



Mobiliser le personnel par la formation sur la sensibilisation

Dans le cadre de notre programme de formation sur la génération d'eaux usées en amont, nous mobilisons les membres du personnel de manière proactive sur les protocoles de gestion de l'efficience de l'eau de façon à améliorer la qualité des eaux usées et à réduire la consommation d'eau. Ce programme sensibilise également le personnel des centres de fiabilité des locomotives à leur façon d'utiliser l'eau et explique dans quelle mesure elle peut être contaminée dans le cadre de leurs activités. La formation vise à améliorer la qualité des eaux usées en aval ainsi que les processus de traitement, et favorise la mise en place de mesures de réduction de la consommation d'eau à la source.

Entre 2024 et 2025, 525 membres du personnel ont participé au programme de formation sur la génération d'eaux usées en amont.

525

MEMBRES DU PERSONNEL ONT PARTICIPÉ À NOTRE PROGRAMME DE FORMATION SUR LES EAUX USÉES

SUR LA PHOTO :
Session de formation sur les eaux usées

PROGRAMME ÉCOCONNEXIONS : MOBILISATION DES MEMBRES DU PERSONNEL

DONNER LES MOYENS AU PERSONNEL DE CONSERVER L'ÉNERGIE, DE RÉDUIRE LES DÉCHETS ET D'AMÉLIORER LES PRATIQUES D'ENTRETIEN

Le Programme *d'engagement du personnel* ÉcoConnexions du CN vise à ancrer le développement durable dans notre culture d'entreprise. Depuis 2011, le Programme ÉcoConnexions a permis aux membres du personnel de collaborer pour diminuer la consommation d'énergie, réduire les déchets et améliorer les pratiques d'entretien. Les initiatives des membres de notre personnel présentent souvent l'avantage supplémentaire de renforcer la sécurité.

CONSERVATION DE L'ÉNERGIE

Prolonger la durée de vie du matériel et économiser le carburant

L'ÉcoChampion **Jules Chalifoux** et son équipe Entretien intermodal ont collaboré afin de remettre en état 30 groupes électrogènes CargoCool^{MD} vieillissants. Chaque groupe électrogène alimente 17 conteneurs réfrigérés utilisés pour transporter des produits sensibles aux variations de température. Au lieu d'acheter de nouveaux groupes électrogènes, Jules a élaboré un plan visant à prolonger leur durée de vie et à éviter le gaspillage en remplaçant le moteur, le groupe électrogène, le câblage et le système d'extinction d'incendie. Ils ont également nettoyé les conteneurs et fait des réparations à la carrosserie. L'efficacité énergétique de chaque groupe électrogène est maintenant de 30 % supérieure. L'équipe a également récupéré 150 000 litres de carburant des vieux réservoirs. Jules ajoute que « *Les groupes électrogènes remis en état sont plus sécuritaires et fiables. Ce projet a été une source de fierté pour toutes les personnes qui y ont participé.* »



RÉDUCTION DES DÉCHETS

Détourner l'équipement de protection individuelle des décharges

L'ÉcoChampionne **Colette Disbrowe**, cordonnatrice Logistique au Campus CN à Winnipeg (Man.) a remarqué que de nombreux articles de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) comme les gilets de sécurité, gants, lunettes de protection et bouchons d'oreille étaient jetés aux ordures après le cours. Colette a été dirigée vers l'organisme Heritage Interactive, une entreprise de gestion des déchets de premier ordre, pour obtenir des bacs de collecte. « *Maintenant, quand notre personnel d'entretien nettoie les salles, il ramasse l'ÉPI laissé sur place et le dépose dans le bac* », explique Colette. Lorsque le bac est plein, l'équipe de Colette communique avec l'organisme pour ramasser le tout. Les matériaux peuvent être décomposés et réutilisés à d'autres fins. Colette et son équipe sont ravis d'avoir détourné tant d'ÉPI de la décharge.



AMÉLIORATION DE L'ENTRETIEN

Purifier l'air

À l'atelier des roues de la Mécanique à Prince George (C.-B.), la hotte de ventilation de la gare où les membres du personnel nettoient, inspectent et réparent les roues et les essieux des wagons n'aspirait pas assez pour éliminer les particules de poussière. L'ÉcoChampion **Andrew Rice**, directeur de l'atelier, a fait appel à un ingénieur et a consulté son équipe pour trouver des idées. Ensemble, ils ont conçu un bien meilleur système. Grâce à un nouveau ventilateur plus puissant qui améliore la qualité de l'air, il n'est plus nécessaire de porter un masque. L'ajout de prises à la hotte permet de suspendre les câbles par le haut au lieu de les laisser au sol où ils représentent un risque de trébuchement. L'éclairage intégré améliore la visibilité. L'encastrement du ventilateur l'a rendu pratiquement silencieux. « *Notre milieu de travail s'est amélioré considérablement* », déclare Andrew.



DANS CETTE SECTION :

- 47 Planification de la main-d'œuvre et relations de travail
- 49 Talent et perfectionnement
- 52 Soutenir le bien-être du personnel
- 53 Un milieu de travail inclusif



GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Performance en 2024 – Points saillants



- Près de 216 000 candidatures à des emplois ont été soumises sur le site Web du CN.
- Introduction de plusieurs stratégies visant à attirer, mobiliser et retenir de nouveaux chefs de train.
- Élargissement de notre Centre d'apprentissage et de développement en ligne pour y inclure des listes de lecture et des programmes d'études plus accessibles.
- Lancement du Programme de leadership des superviseurs de première ligne à titre de projet pilote.
- Un total de 200 millions de pas a été enregistré par les personnes ayant participé au Défi Santé 2024.
- Début de la conception du nouveau siège social du CN à Montréal (Qc) en tenant compte de l'accessibilité.
- Amélioration de l'accessibilité dans au moins 32 installations au Canada.

SUR LA PHOTO (en partant de la gauche) : Brian Arbic, coordonnateur de terminal Intermodal, Thomas Kelly, chef de train et Crystal Monteiro, chef d'équipe Exploitation

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET RELATIONS DE TRAVAIL

AVOIR LA BONNE MAIN-D'ŒUVRE ET LE BON LEADERSHIP

Nous nous employons à développer un effectif de cheminots compétents et talentueux qui sera le moteur de la réussite du CN. Nous continuons d'évoluer et d'améliorer nos relations avec notre personnel syndiqué et leurs dirigeants.

Attirer de nouveaux membres du personnel

Notre programme d'acquisition de talents est un élément crucial de notre plan stratégique. Bâtir pour l'avenir implique d'attirer des talents ayant les bonnes compétences pour appuyer la vision du CN. Nous continuons à mettre l'accent sur l'intégration réussie des nouveaux membres du personnel, en les aidant à croître et à se perfectionner, tout en approfondissant notre engagement à renforcer notre résilience et à offrir des services de chemins de fer à horaires fixes.

Lorsqu'on détermine les effectifs disponibles pour assurer la circulation ferroviaire, nous évaluons les besoins en personnel d'exploitation pour chaque terminal. Le nombre d'équipes de conduite dans chacun des terminaux ferroviaires par lesquels les marchandises transiteront à chaque emplacement où les chargements transitent doit être suffisant pour faciliter l'efficacité du transport ferroviaire. La capacité de trouver des ressources pour chaque terminal dépend de la dynamique de la main-d'œuvre et de l'économie dans ces régions, y compris de la proximité des principales agglomérations, du coût de la vie, de la disponibilité et de l'accessibilité des logements, et de la disponibilité de l'éducation et d'autres services.

Il est relativement plus difficile de recruter et de maintenir en poste des équipes dans les régions éloignées que dans d'autres parties du réseau du CN. La densité du trafic sur le réseau ferroviaire du CN et la pression de la demande dans de multiples segments de transport ferroviaire sont souvent les plus fortes dans les régions éloignées.

Le CN a recours à diverses mesures pour attirer du nouveau personnel au niveau local. Celles-ci comprennent des primes à l'embauche dans les régions où le recrutement est difficile, des séances de recrutement ciblées lors de salons de l'emploi, la collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur et des écoles techniques pour recruter des personnes diplômées et la mise en œuvre de nouveaux outils de recrutement et d'entrevue en ligne afin d'accélérer le processus d'embauche.

Notre solide stratégie de démarrage de carrière, en collaboration avec des universités, des écoles techniques, des collèges et d'autres organisations partenaires au Canada et aux États-Unis, a contribué à créer une forte visibilité de nos possibilités d'emploi. Le CN continue également d'offrir aux étudiants la possibilité de perfectionner leurs compétences et leurs connaissances grâce à une expérience pratique dans le cadre du programme de stages du CN. Des écoles de métiers et des organisations clés jouent un rôle important pour alimenter le bassin de talents du CN en recrutant des candidats dont le profil correspond bien à plusieurs de nos offres d'emploi.

Nous continuons de mettre l'accent sur le perfectionnement des talents et la planification de la relève pour nous assurer que le CN est bien placé pour identifier, attirer, former et maintenir en poste la prochaine génération de leaders qui peuvent maintenir l'efficacité opérationnelle et l'excellence du service à la clientèle, favorisant ainsi une croissance durable et rentable.



Chaque année, plus de 100 stagiaires apportent de nouvelles idées à notre Compagnie dans le cadre du programme de stages du CN.

Favoriser des relations de travail positives

Les syndicats jouent un rôle de premier plan pour faire entendre les voix des membres de notre personnel à tous les niveaux de la Compagnie. Nous visons à maintenir des relations positives avec les syndicats représentant des membres de notre personnel. Un dialogue régulier et continu avec les dirigeants syndicaux nous permet de collaborer sur des questions d'intérêt commun. Nous nous efforçons de parvenir à un consensus chaque fois que cela est possible. Dans les cas contraires, nous avons recours à des modes traditionnels et alternatifs de règlement des différends pour les résoudre. Nous sommes résolus à maintenir un lien fort et étroit avec celles et ceux qui représentent notre personnel et reconnaissons que ce dialogue est crucial pour assurer des conditions de travail équitables.

La [Politique du CN en matière de droits de la personne](#) affirme notre engagement à respecter la liberté d'association pour laquelle les employés ne devraient jamais craindre des représailles. Le CN est déterminé à maintenir un lien fort et étroit avec ceux qui représentent son personnel et reconnaît que ce dialogue est crucial pour assurer des conditions de travail équitables.

216 000

DEMANDES D'EMPLOI REÇUES EN 2024 SUR LE SITE WEB DU CN

PLEINS FEUX

Attirer et soutenir de nouveaux chefs de train

En 2024, le CN a adopté plusieurs stratégies de mobilisation visant à attirer et à retenir de nouveaux chefs de train. Ces efforts continus comprennent une expérience d'intégration améliorée comprenant une vidéo de recrutement nouvellement créée, de meilleures communications en matière d'embauche et des renseignements plus précis sur le programme. De plus, nous avons lancé quatre nouveaux programmes pour soutenir les nouveaux chefs de train :

➤ PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES APPRENANTS

Pour souligner les meilleurs chefs de train de chaque catégorie en ce qui a trait au rendement et à la sécurité, et favoriser un sentiment d'appartenance.

➤ PROGRAMMES D'EXERCICES

Pour aider les chefs de train nouvellement embauchés qui peuvent avoir de la difficulté à s'acquitter des exigences physiques de la formation, le CN a mis en place des programmes d'exercices en collaboration avec un kinésiologue.

➤ PROGRAMME DE MENTORAT POUR LES FEMMES

Afin d'appuyer davantage l'inclusivité au CN, des cadres féminins encadrent les chefs de train féminins nouvellement embauchées au moyen d'engagements structurés, favorisant ainsi un environnement de soutien et d'autonomisation.

➤ PROGRAMME DE FORMATION FONDÉ SUR DES SCÉNARIOS

Afin de renforcer les programmes de formation des chefs de train nouvellement embauchés, le CN a mis en œuvre un programme de formation fondé sur des scénarios afin de renforcer les *Règles vitales* dans un environnement contrôlé. À l'aide de nos simulateurs de locomotive, nous créons divers trajets de train pour les chefs de train apprenants pour leur faire vivre de nombreux scénarios difficiles. Des études ont démontré que la formation fondée sur des scénarios améliore le maintien des connaissances de 17 % dans le cadre de la formation de base.



Chefs de train récemment diplômés du Campus CN à Homewood (IL)

Simulateur de locomotive, Campus du CN, Winnipeg (Man.)



Chef de train en formation démontrant le transport d'une mâchoire d'attelage.



Vidéo de recrutement : « Une journée dans la vie d'un chef de train au CN », avec Lyon Drummond (à gauche)

▶ Regardez notre plus récente vidéo de recrutement : vimeo.com/887298343

TALENT ET PERFECTIONNEMENT

FOURNIR DES RESSOURCES D'APPRENTISSAGE POUR PERFECTIONNER LES MEILLEURS TALENTS QUALIFIÉS

Nous voulons que le CN soit une entreprise où nos employés ont la possibilité de croître et de se bâtir une carrière intéressante. Nous visons à offrir la meilleure expérience d'intégration, des possibilités d'apprentissage continu et des ressources pour perfectionner les compétences de nos employés.

Accueillir de nouveaux cheminots

Notre programme d'intégration est conçu pour accueillir, orienter et intégrer les nouveaux cheminots au sein de la Compagnie. Lorsqu'une nouvelle personne se joint au CN, c'est une occasion unique de tisser des liens solides avec elle et de l'aider à établir des liens avec notre entreprise, notre raison d'être, nos priorités stratégiques et les valeurs qui nous guident. Nous voulons que nos cheminots soient convaincus d'avoir pris la bonne décision en venant travailler au CN. L'intégration commence dès que les candidats acceptent leur offre d'emploi et se poursuit au cours des 12 premiers mois de leur carrière.

Grâce à notre programme d'intégration complet, nous veillons à ce que les membres du personnel possèdent les compétences nécessaires pour travailler de façon sécuritaire et efficace, tout en acquérant les bonnes connaissances sur la Compagnie. En établissant une base solide, notre personnel peut comprendre le rôle qu'il occupe dans le plan de match global et contribuer de façon significative aux objectifs du CN.

Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/carrieres

Mobilisation du personnel

Nous croyons au pouvoir de la mobilisation du personnel et de la rétroaction continue. Nous mobilisons notre personnel et soulignons son travail par divers moyens, notamment des sondages sur la mobilisation, des communications, des séances de discussion trimestrielles et un processus structuré de gestion du rendement.

Dans le cadre de nos sondages semestriels auprès de tous les membres du personnel, nous écoutons activement notre effectif, recueillant des renseignements qui façonnent les mesures visant à améliorer notre milieu de travail et à stimuler la mobilisation dans l'ensemble de notre réseau. Nous montrons à notre personnel que leur voix compte en communiquant les mesures que nous prenons en réponse à leurs commentaires.



Le nouveau Centre d'apprentissage et de développement du CN offre un accès en ligne à des cours autodirigés, des vidéos, des balados et d'autres ressources.

Nos compétences clés

Le plan stratégique du CN jette les bases de ce que nous devons accomplir. Au début de chaque année, les membres du personnel non syndiqués doivent établir des objectifs de rendement annuels harmonisés avec la stratégie et les objectifs commerciaux du CN. Notre système de gestion du rendement évalue les comportements du personnel en fonction du *modèle de compétences clés* du CN. Ces dernières incarnent notre culture souhaitée et définissent les comportements clés qui nous aident à bâtir un milieu de travail collaboratif, mobilisateur, respectueux et sécuritaire. Les gestionnaires examinent les progrès réalisés par rapport aux objectifs stratégiques ainsi que la façon dont ils ont été atteints au milieu de l'année et à la fin de l'année au moyen d'un processus de discussion officiel. Tout au long de l'année, les membres du personnel et leurs gestionnaires sont encouragés à passer en revue les priorités, les buts et les réalisations. La rétroaction est fournie régulièrement et comprend des discussions sur la manière d'adapter les objectifs et d'ajuster les comportements à mesure que les stratégies d'affaires évoluent.

Possibilités d'apprentissage continu

En 2023, nous avons lancé un nouveau Centre d'apprentissage et de développement en ligne, où les membres du personnel peuvent accéder à des cours, des vidéos, des balados et d'autres ressources adaptées à leurs plans de développement de carrière. En 2024, nous avons élargi notre offre pour y inclure des listes de lecture et des programmes d'études organisés qui permettent d'offrir des outils de perfectionnement au moment qui convient le mieux aux membres du personnel.

L'équipe Apprentissage et perfectionnement du CN s'efforce de concevoir et de mettre en œuvre des solutions d'apprentissage percutantes qui aident le personnel à intégrer, à retenir et à appliquer efficacement de nouvelles

connaissances et compétences. Notre Centre est accessible aux cadres, au personnel contractuel et aux stagiaires. Les méthodes d'apprentissage comprennent :

- L'APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ :** Des recommandations de contenu adaptées aux compétences individuelles et à l'emploi pour soutenir une croissance ciblée.
- UNE ANALYSE COMPARATIVE DES COMPÉTENCES :** Des évaluations pour cerner les lacunes en matière de connaissances et orienter une croissance ciblée et continue de l'apprentissage.
- LA PRÉPARATION À LA CERTIFICATION :** Des formations structurées pour plus de 100 certifications afin d'améliorer les qualifications professionnelles.
- DES FORMATIONS INTERACTIVES :** Des séances animées par un instructeur et des cours en ligne personnalisés conçus pour répondre aux besoins des membres du personnel et soutenir la croissance professionnelle.
- LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE :** Le CN tire parti de Percipio pour offrir des cours ciblés – comme la littératie en IA générative et la collaboration avec des outils en ligne – qui permettent aux employés d'adopter de nouvelles technologies, de s'adapter efficacement et d'améliorer leur productivité.

Plus de

1 million d'heures

DE FORMATION SUIVIES PAR LE PERSONNEL DU CN EN 2024

Former nos leaders

➤ PROGRAMME DE LEADERSHIP POUR LES SUPERVISEURS DE PREMIÈRE LIGNE

Notre programme de leadership pour les superviseurs de première ligne a été remanié pour appuyer ces gestionnaires et créer un environnement où leurs équipes peuvent répondre aux exigences commerciales actuelles et futures. À la fin de 2024, le nouveau programme a été lancé à titre de projet pilote, regroupant les pratiques exemplaires en matière de sécurité, de compétences techniques et de direction du personnel grâce à une combinaison de formation structurée en classe et d'apprentissage pratique. Ce cours pilote immersif et interactif de 10 jours a réuni des participants de divers milieux opérationnels, favorisant une meilleure compréhension du travail de chacun et l'élimination des silos entre les équipes.

La refonte du Programme de leadership pour les superviseurs de première ligne a mis l'accent sur quatre composantes essentielles pour aider à renforcer leurs

compétences et leur efficacité, soit les compétences de base, les compétences techniques, la sécurité et la gestion de personnes. Grâce à une approche globale axée sur la collaboration, les surintendants et les directeurs principaux des Opérations, des Ressources humaines et du Campus du CN ont collaboré pour déterminer les compétences essentielles, les expériences essentielles, les connaissances techniques, les aptitudes en communication et en leadership nécessaires pour le poste.

Le CN continue d'offrir divers parcours de perfectionnement différenciés à ses cohortes de talents afin d'accélérer leur état de préparation, d'améliorer leurs compétences et de favoriser une culture de la sécurité dans l'ensemble de la Compagnie.

Au CN, certains programmes de formation portent sur des capacités et des rôles particuliers, y compris nos superviseurs de première ligne qui dirigent notre plus grand groupe de membres du personnel. La culture du milieu de travail du CN est façonnée par leur leadership fondé sur la bienveillance, la collaboration et la sécurité.

➤ EN VOIE VERS ZÉRO

En VOIE vers ZÉRO est un programme de formation complet conçu pour permettre aux gestionnaires du CN d'acquérir les compétences nécessaires concernant les interventions d'urgence, les enquêtes sur les accidents, le rendement humain, l'apprentissage tiré des événements, l'analyse des causes profondes et les mesures correctives efficaces. Ce programme fournit à nos gestionnaires les connaissances nécessaires réagir efficacement aux incidents, en assurant les normes les plus élevées en matière de sécurité et d'efficacité opérationnelle. Il est axé sur une formation fondée sur les comportements en matière de sécurité, et met l'accent sur les dangers, les expositions et les contrôles, tout en examinant les risques associés aux fonctions cognitives comme la fatigue, les distractions et l'utilisation de la pensée rapide par rapport à la pensée lente.



 Pour en savoir plus sur nos programmes de leadership en matière de sécurité, consultez la section Sécurité de ce rapport à la page 11.

PLEINS FEUX

Écouter, apprendre et atteindre l'objectif ZÉRO

Lorsque le Campus du CN a ouvert ses portes en 2014, il a été décrit comme « *un élément essentiel de l'avenir du CN : la bonne chose à faire, au bon endroit* ». Dix ans plus tard, les centres de formation de Winnipeg, au Manitoba, et d'Homewood, en Illinois, bourdonnent d'activité et continuent de jouer un rôle essentiel en aidant le CN à instaurer une solide culture de sécurité et à assurer la sécurité des opérations pour atteindre l'objectif ZÉRO : ZÉRO blessure grave, ZÉRO décès et ZÉRO dommage.

Au cours des dernières années, le programme de formation centralisé des centres a enseigné à une moyenne de 450 membres actuels du personnel et nouveaux de partout au Canada et aux États-Unis chaque semaine. Ces centres offrent une formation théorique et pratique pour tous les emplois clés liés aux chemins de fer, y compris l'exploitation des trains de marchandises, ainsi que l'entretien du matériel roulant, des voies et des signaux.

Les laboratoires intérieurs d'apprentissage, qui sont à la fine pointe de la technologie, sont dotés d'une gamme de matériel, y compris des simulateurs de locomotive, du matériel de signalisation et de communication et des simulateurs de grue. Les aires de formation extérieures peuvent accueillir du matériel roulant, des voies, du matériel de travail et de soudage, des dispositifs de protection contre les chutes, des outils d'inspection de la voie et du matériel d'intervention d'urgence.

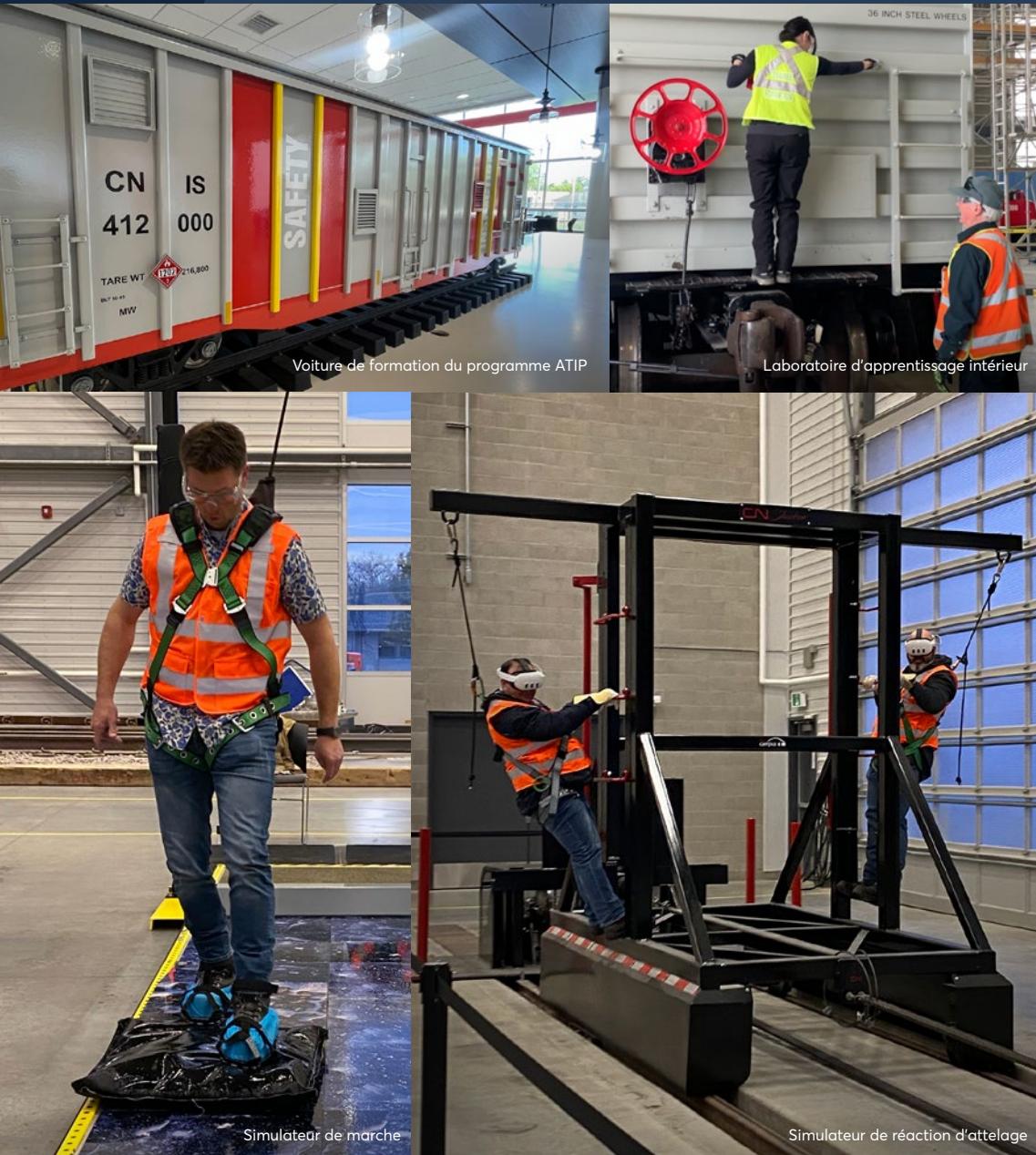
Le CN a été le premier chemin de fer de classe I à mettre au point un simulateur de réaction d'attelage (voir [page 15](#)), pour permettre aux employés de ressentir la sensation associée aux attelages lorsqu'ils se trouvent à bord de wagons dans un environnement sécuritaire et contrôlé avant d'expérimenter ces conditions sur le terrain. Comme le CN fonctionne dans des conditions hivernales difficiles, les centres ont ajouté un simulateur de marche à chaque installation pour simuler les conditions de glace et enseigner aux employés comment marcher en toute sécurité, car les glissades et les chutes sont fréquentes en hiver.

120 000+

7 500

MEMBRES DU PERSONNEL ACCUEILLIS AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

MEMBRES DU PERSONNEL FORMÉS EN 2024 POUR TOUS LES EMPLOIS CLÉS DANS LE SECTEUR FERROVIAIRE



SOUTENIR LE BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS

PROTÉGER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE ET AMÉLIORER LA RÉSILIENCE

Nous avons à cœur le bien-être physique, mental et financier de notre personnel. Nos ressources innovantes en matière de bien-être offrent aux membres du personnel syndiqués et cadres un accès facile et flexible à une grande variété de programmes et d'avantages sociaux.

Programmes de mieux-être

La vaste gamme de programmes du CN décrits ci-dessous reflète notre engagement à veiller les uns sur les autres.

RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX À LA CARTE DU CN

Grâce à notre régime d'avantages sociaux à la carte, la direction et une grande partie du personnel syndiqué peuvent adapter leurs avantages sociaux, comme les soins médicaux et dentaires, en fonction de ce qui leur convient le mieux, ainsi qu'à leur famille. Certains groupes ont accès à des comptes de dépenses en soins de santé, qui peuvent servir à payer divers frais médicaux et dentaires supplémentaires qui ne sont pas couverts par le programme d'avantages sociaux collectifs.

SERVICES DE SOINS VIRTUELS : Les services de soins virtuels sont offerts à tous les membres du personnel du CN et à leur famille immédiate, offrant un accès en ligne facile, pratique et confidentiel aux professionnels de la santé pour une variété de situations. Par exemple, des problèmes pédiatriques, des problèmes de stress et de santé mentale, le renouvellement des ordonnances et la prise en charge des maladies chroniques. Les membres du personnel peuvent accéder à ces services sur leur appareil en tout temps, en français et en anglais.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE : Le programme de santé et de bien-être du CN, *CN Traction*, encourage les membres du personnel à adopter des habitudes saines et à maintenir un mode

de vie actif. Il met sur pied des défis et des campagnes de sensibilisation tout au long de l'année, abordant divers sujets liés à la santé et organisant des activités utiles qui peuvent profiter aux employés et à leur famille. Notre Défi santé annuel du mois de mai encourage le mouvement, la camaraderie et le bien-être général. En 2024, le défi a mis l'accent sur des activités et des stratégies à l'avantage de la santé mentale et physique. Le CN offre également un accès gratuit à des installations de conditionnement physique sur place dans de nombreux terminaux et bureaux, ainsi que des rabais dans des installations de conditionnement physique partenaires. Les membres du personnel qui participent activement à *CN Traction* peuvent gagner des « dollars de mieux-être » qui sont ensuite utilisés pour acheter divers articles favorisant le bien-être et un style de vie sain.

SERVICES DE GARDE : Les membres du personnel qui travaillent au siège social du CN à Montréal bénéficient de services de garde sur place.

PROGRAMME D'AIDE AU PERSONNEL ET À LA FAMILLE (PAPF) : Le PAPF permet aux membres de notre personnel et à leurs familles d'obtenir de l'aide relativement à divers problèmes personnels. Le programme est gratuit, confidentiel et volontaire, offert par une tierce partie indépendante et accessible en tout temps par téléphone, en personne ou en ligne. Les membres du personnel peuvent avoir accès à des services comme le soutien à la famille ou

aux relations, l'orientation professionnelle, le soutien financier ou juridique, la gestion du stress, la planification de la retraite, la nutrition, les soins aux aînés et aux enfants, le counseling psychologique, les ressources en toxicomanie, et plus encore.

RÉSEAU DES PAIRS DU PAPF : Le réseau des pairs du PAPF est un système de soutien interne qui fournit une aide et des conseils individuels aux personnes qui ont besoin d'aide. Il s'agit de collègues aidant leurs collègues à relever leurs défis personnels et ceux liés au travail.

Stratégie du mieux-être psychologique du CN

Notre stratégie du bien-être mental met l'accent sur le développement de la compassion, en reconnaissant le souci des uns pour les autres et en donnant accès à un soutien rapide aux membres du personnel. Comme le bien-être mental fait partie intégrante du bien-être général et de la productivité des membres du personnel, le CN a lancé un site web portant sur le bien-être mental en 2025.

Notre stratégie en matière de bien-être mental vise à assurer que les membres du personnel de la CN sont protégés contre les dommages psychologiques au travail. Tous les membres du personnel devraient se sentir en mesure de faire part de leurs préoccupations en matière de sécurité ou de toute autre nature à leur gestionnaire, contribuant ainsi à créer un environnement de travail sécuritaire, respectueux et positif. Tout aussi important, le site Web donne accès à des outils et à des ressources qui permettent aux membres du personnel de bien gérer psychologiquement les facteurs de stress quotidiens, en particulier ceux liés au milieu de travail.

Par exemple, les membres du personnel du CN peuvent entrer en contact avec les ambassadeurs du bien-être, des employés bénévoles au Canada et aux États-Unis qui font la promotion du bien-être et de l'inclusion au sein du CN. Les ambassadeurs du bien-être servent de modèles, comblent les lacunes en matière de communication entre le personnel et la direction et appuient la mise en œuvre d'initiatives en matière de bien-être mental.

1 390+ membres du personnel

ET 260+ MEMBRES DE LA FAMILLE AU CANADA ONT UTILISÉ LES SERVICES DU PAPF EN 2024

175+ membres du personnel

AU CANADA ONT FAIT DU BÉNÉVOLAT COMME PAIRS DU PAPF EN 2024



STRATÉGIE DU BIEN-ÊTRE MENTAL DU CN : PRINCIPES DIRECTEURS



Bâtir la compassion

Instaurer une culture de compassion, d'inclusion et de préoccupation que nous avons les uns pour les autres



Soutien opportun

Reconnaitre rapidement les problèmes de santé et comprendre où se diriger pour les résoudre



Renforcer la résilience

Le bien-être des employés améliore la sécurité et la productivité à long terme

UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIF

BÂTIR UNE CULTURE RESPECTUEUSE, INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Nous croyons que notre capital humain est notre plus grand actif, et nous reconnaissons l'importance de créer un milieu de travail sécuritaire, gratifiant et propice au caractère unique de chacun. Le CN entreprend diverses initiatives visant à bâtir une main-d'œuvre inclusive, tout en créant de la valeur pour les parties prenantes.

Milieu de travail inclusif

Nous croyons que l'inclusion et le respect sont essentiels pour créer un environnement où nous pouvons attirer et retenir les meilleurs talents – un élément clé pour nous rendre plus novateurs et productifs. Notre succès repose sur la force collective de nos cheminots dévoués, dont les antécédents variés et les perspectives uniques alimentent notre innovation et nos réalisations.

 Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/careers/inclusion

Une culture d'autonomisation

L'établissement d'une solide culture en milieu de travail est une priorité continue, qui permet à chaque membre du personnel de contribuer au succès du CN. L'équipe de la direction a le mandat de maintenir un milieu de travail où le personnel se sent à l'aise d'exprimer ses préoccupations. Afin de soutenir nos dirigeants, nous entreprenons diverses initiatives pour mieux promouvoir la valeur et les contributions d'une main-d'œuvre inclusive, notamment des formations sur les préjugés inconscients et le leadership inclusif.

Le CN a adopté une politique sur l'inclusion et la diversité à l'intention des administrateurs et des membres de la haute direction. Elle établit les objectifs et la stratégie de l'entreprise pour assurer un accès égal aux possibilités dans un milieu de travail inclusif pour tout le monde, y compris les membres du conseil et les membres du personnel, tout au long des différentes étapes de leur carrière. au CN.

Nous mettons en œuvre diverses initiatives pour souligner les réalisations des membres de notre personnel, y compris les *Prix d'excellence des gens du CN*. Ces derniers sont un programme de nomination par les pairs qui rend hommage aux petites équipes ou aux personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à la sécurité, à l'innovation, au service, à l'excellence, au travail d'équipe et à l'engagement communautaire.



Une connexion par les réseaux du personnel

Les groupes-ressources de membres du personnel (GRMP) du CN contribuent à stimuler l'innovation en regroupant une diversité de points de vue, d'expériences et d'idées des membres du personnel de tous les échelons. Les GRMP créent des lieux d'échange ouverts et sécuritaires pour les membres du personnel qui partagent des intérêts communs afin de se rencontrer, de faire part de leurs expériences et de se soutenir mutuellement. Ils constituent également des ressources précieuses à l'égard des intérêts, des besoins et des politiques du personnel et des collectivités et favorisent la promotion d'une culture d'entreprise respectueuse et bienveillante. Au CN, nous avons plusieurs GRMP, notamment :

- A.D.A.P.T. (Alliés dans la diversité pour tous)
- Personnes autochtones
- Latinos CN
- P.A.C.E. (Réseau pan-asiatique collectivement engagé)
- FIERTÉ (LGBTQ2+)
- R.I.S.E (Réseau d'influence, de soutien et d'élevation des collègues noirs)
- Anciens combattants au CN
- WE (Pour « women employees », soit les membres du personnel féminin)

Les membres du personnel sont invités à devenir membres de n'importe quel GRMP du CN en tout temps. Ils peuvent également recommander de nouveaux groupes-ressources dont leurs collègues pourraient bénéficier.

SUR LA PHOTO : Membres de R.I.S.E. Le GRMP honore le Mois de l'histoire des Noirs à Memphis, au Tennessee.



PLEINS FEUX

Accessibilité au CN : Faits saillants en 2024-2025

Nous sommes profondément déterminés à créer un environnement ouvert, accueillant et accessible à tous.

Nous reconnaissons que la nature unique de notre industrie peut parfois créer des défis pour les membres du personnel et notre clientèle, et nous sommes déterminés à éliminer ces obstacles chaque fois que c'est possible.

En 2023, nous avons publié notre premier Plan sur l'accessibilité en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, visant à éliminer les obstacles actuels à l'accessibilité au CN et à empêcher la création de nouveaux obstacles.

Pour l'élaborer, nous avons examiné sept secteurs clés de la Compagnie afin de déterminer comment nous pourrions améliorer l'accessibilité. Nous avons ensuite mené un sondage et un groupe de discussion auprès des membres du personnel et des personnes handicapées afin de cerner les obstacles existants. À partir de leurs commentaires, nous avons trouvé des solutions pour les éliminer et établi des objectifs précis pour les trois prochaines années.

Nous reconnaissons que l'accessibilité est un parcours continu, et nous sommes déterminés à nous améliorer continuellement pour assurer une expérience inclusive pour tous.

🔍 Pour en savoir plus :
www.cn.ca/fr/a-propos-du-cn/plan-sur-l-accessibilite

➤ RECRUTEMENT INCLUSIF

Conformément à notre Plan sur l'accessibilité, en 2024 et en 2025, nos campagnes de recrutement ont évolué pour inclure des groupes sous-représentés, comme les anciens combattants, ce qui a renforcé notre engagement à l'égard d'une publicité accessible et inclusive. En 2025, nous avons lancé une page de recrutement de carrière pour les anciens combattants, soulignant notre engagement à bâtir un effectif qui reflète les collectivités que nous servons.



Le sergent-chef Jason Elm (à droite) et son fils, le capitaine Dave Elm (à gauche), servent fièrement dans l'armée et travaillent au CN.



Jeremiah Thomas, premier directeur principal, stratégie corporative de sécurité et coprésident du GRMP des anciens combattants du CN aux Jeux Invictus 2025.

➤ MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS

Depuis le lancement de notre Plan sur l'accessibilité, plus de 30 installations partout au Canada, y compris des toilettes et des vestiaires, ont été mises à niveau sur le plan de l'accessibilité. Ces améliorations comprennent des toilettes accessibles aux fauteuils roulants avec des cabines spacieuses et des barres d'appui, des rampes et des portes automatiques pour faciliter l'accès, et des voies dégagées pour les sorties de secours.



➤ SOUTIEN AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le CN a été un fier partenaire des Jeux Invictus de 2025 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Cet événement de sport adapté de compétition visant à favoriser le rétablissement des militaires et des anciens combattants blessés ou malades à l'échelle internationale a accueilli jusqu'à 550 concurrents de 25 pays.



Présentation du nouveau siège social du CN à Montréal (Qc).

➤ CONCEPTION ACCESSIBLE

En 2024, nous avons annoncé le déménagement du siège social du CN à Montréal. La conception de notre nouvel immeuble tient compte de l'accessibilité et de considérations comme des toilettes plus grandes et accessibles, des technologies sans contact, une signalisation en braille et tactile dans les ascenseurs, des bureaux et des postes de travail ajustables et des plans d'évacuation qui tiennent compte des personnes à mobilité réduite.

DANS CETTE SECTION :

- 56 Engagement auprès de nos intervenants et des détenteurs de droits
- 60 Approvisionnement durable
- 62 Investissement dans les collectivités



ENGAGEMENT AUPRÈS DES INTERVENANTS



Performance en 2024 – Points saillants

- Nous avons versé environ 20 millions de dollars à des organismes locaux sans but lucratif œuvrant pour le bien-être des personnes, la sécurité et la protection de l'environnement.
- Nous avons continué à investir dans la santé et dans la recherche sur les maladies graves par l'intermédiaire d'initiatives comme le Défi CN pour le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario et la Fondation Terry Fox.
- Nous avons établi de nouveaux partenariats avec des organisations nationales soutenant les victimes de violence basée sur le genre, notamment l'organisme Shelter Movers et le YWCA.
- Nous avons annoncé un engagement consistant à verser 10 millions de dollars sur 10 ans pour soutenir les efforts de secours et de rétablissement à la suite de catastrophes naturelles au moyen de partenariats avec la Croix-Rouge et Team Rubicon.
- 98 % des fournisseurs essentiels du CN ont été soumis à une évaluation portant sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- 97 % des membres de l'équipe de la gestion des achats et des approvisionnements du CN ont participé à une formation sur l'approvisionnement durable.

SUR LA PHOTO : Des membres du personnel du CN ont présenté nos initiatives en matière de relations avec les intervenants aux participants du congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités.

ENGAGEMENT AUPRÈS DE NOS INTERVENANTS ET DES DÉTENTEURS DE DROITS

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DIALOGUE ET DE LA CONFIANCE

Nous nous engageons à construire et à maintenir des relations solides et durables avec tous nos intervenants et les détenteurs de droits. Par notre engagement, nous cherchons à comprendre leurs préoccupations et leurs attentes afin d'établir des liens de confiance et d'approfondir nos relations.

Nos objectifs en matière d'engagement

Nous avons renforcé notre approche en matière d'engagement auprès de nos intervenants et des détenteurs de droit, dans le but de préserver l'acceptabilité sociale d'exercer nos activités, de nous assurer un cadre légal et réglementaire stable et favorable, de renforcer l'image de marque et la réputation du CN, et de favoriser la croissance.

Pour ce faire, nous privilégions des relations durables avec les membres du personnel, les collectivités, les clients, les peuples autochtones, les législateurs et les organismes de réglementation, les fournisseurs, les actionnaires et le public.

Notre Cadre d'engagement du CN auprès des intervenants et des Autochtones, supervisé par le Conseil d'administration du CN par l'entremise du Comité de la gouvernance et du développement durable (GDD), guide notre approche pour un engagement proactif, uniforme, collaboratif et authentique. L'équipe Relations avec les intervenants du CN joue un rôle clé dans le renforcement des liens avec les collectivités régionales. Elle nous aide à rester à l'écoute des priorités locales et veille à ce que nous participions activement à des programmes communautaires qui reflètent nos valeurs et répondent aux besoins des collectivités.

En savoir plus : [Cadre d'engagement auprès des intervenants et des Autochtones du CN](#)

L'équipe Relations avec les intervenants représente le CN à divers événements et conférences, comme le congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités, où elle s'entretient directement avec les principaux intervenants dans l'ensemble de notre réseau. Le CN s'associe également avec les collectivités pour accroître la sécurité ferroviaire et échange avec les représentants des municipalités, les dirigeants autochtones et leurs intervenants d'urgence afin de les soutenir dans leur planification. Chaque année, le CN organise des centaines de séances de formation pour des milliers d'intervenants d'urgence, et a offert de la formation à plus de 135 000 premiers intervenants au total depuis 1988 (voir la [page 17](#) pour en savoir plus sur la préparation aux situations d'urgence).

Nous croyons que l'adoption d'une approche structurée d'établissement de relations favorisera la collaboration, la prise de décisions ainsi que l'établissement et l'entretien de relations mutuellement bénéfiques. Notre ambition est de rechercher systématiquement les points de vue et l'expertise des intervenants et des peuples autochtones afin de comprendre leurs attentes et d'y répondre.



Engagement auprès du secteur agricole pour le transport efficace des céréales

Le CN continue de transporter des céréales de façon sécuritaire et efficace pour le compte des agriculteurs, des entreprises céréaliers et des partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Même si les volumes de céréales produites varient d'une année à l'autre, la tendance à long terme pour la production de céréales augmente. Durant la campagne agricole de 2024-2025, le CN a transporté environ 31 millions de tonnes de céréales canadiennes, soit près d'un million de tonnes de plus que tout autre exercice antérieur.

Le [Plan de transport des céréales 2025-2026](#) du CN illustre une approche intégrée et globale de la planification de la chaîne d'approvisionnement, qui soutient la croissance durable de l'agriculture, assure un transport efficace et favorise le développement économique à long terme. Pour élaborer ce Plan, nous consultons nos clients ainsi que d'autres intervenants, notamment notre Conseil consultatif agricole (CCA).

Les membres du CCA sont des chefs de file du secteur issus de collectivités situées dans notre réseau. Ils fournissent de l'information et des conseils sur les questions politiques qui influent sur le secteur agricole et ils contribuent à améliorer la capacité du CN à servir ce secteur essentiel. Le CN a créé le CCA en 2019, une première pour un chemin de fer canadien.

Cliquez sur le lien suivant pour obtenir des mises à jour mensuelles complètes sur le plan de transport des céréales en cours et celui des années précédentes : www.cn.ca/fr/votre-industrie/cereale/plan-de-transport-des-cereales

SUR LA PHOTO : Wagons-trémies de grande capacité et voies en boucle dans les terminaux céréaliers aident à transporter plus de céréales pour la communauté agricole. St-Adolphe (Man.).

Activités d'engagement auprès des intervenants

Le CN est pleinement intégré aux collectivités que nous desservons. Notre réputation est un de nos atouts les plus précieux, et nous nous efforçons constamment d'être de bons voisins qui écoutent, apprennent et contribuent à bâtir des collectivités plus sécuritaires, plus solides et plus prospères. Ainsi, nous nous engageons dans les collectivités par l'entremise d'un large éventail d'initiatives dans le but de favoriser une communication bidirectionnelle avec les membres de nos collectivités et d'assurer des échanges respectueux et bénéfiques. Le tableau ci-dessous présente les intervenants, les thèmes prioritaires et les résultats de nos activités d'engagement en 2024.

Attentes des intervenants	Exemples de canaux d'engagement clés	Utilisation des commentaires des intervenants et des détenteurs de droits	
MEMBRES DU PERSONNEL S'attendent à ce que le CN offre un milieu de travail sécuritaire, axé sur l'inclusion et l'épanouissement personnel. Souhaitent que l'entreprise crée un environnement où ils peuvent s'épanouir et se sentir valorisés grâce à une communication régulière, à la reconnaissance et à des occasions de perfectionnement.	<ul style="list-style-type: none"> Sondages sur l'engagement des membres du personnel deux fois par an Réunions informelles trimestrielles Réunions conjointes de comités de santé et de sécurité et autres forums de l'entreprise Bulletins Pleins feux CN mettant à l'honneur des membres du personnel Défis bien-être à l'échelle de l'entreprise – Application Sprout Canal d'engagement communautaire interne Viva Engage 	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de reconnaissance, y compris les <i>Prix d'excellence des gens du CN</i> Concours annuel de photographie pour le calendrier Groupes-ressources du personnel Engagement des membres du personnel ÉcoConnexions Participation à des événements communautaires parrainés par le CN, tels que la course Terry Fox, Le hockey aide les sans-abris et la Caisse de bienfaisance des employés et retraités du CN 	Aider le CN à offrir un milieu de travail hautement collaboratif, stimulant et inclusif, où les membres de du personnel peuvent exploiter leur plein potentiel. Les résultats des sondages permettent de définir les priorités en matière de communication ou de mettre en œuvre des mesures pour améliorer les pratiques, renforcer la culture d'entreprise et favoriser l'engagement.
COLLECTIVITÉS S'attendent à ce que le CN agisse comme un voisin responsable et engagé, en contribuant au bien-être des collectivités grâce au dialogue, à des initiatives en matière de sécurité, à des investissements locaux et à une participation active à la vie communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> 20 fiches d'information du CN (pour chacun des États et provinces où nous sommes présents) présentant nos contributions communautaires et économiques Plus de 1 000 interactions gérées chaque semaine par la ligne de renseignements généraux du CN (par courriel ou par téléphone), soit environ 56 000 par an Participation à environ 30 événements publics, forums, conférences et parrainages 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 100 000 intervenants joints dans près de 400 collectivités dans le cadre de la campagne de sécurité ferroviaire de 2024 Plus de 100 000 heures de bénévolat effectuées par les membres du personnel et les retraités du CN dans les collectivités Plus de 680 dons effectués à divers organismes de bienfaisance dans les communautés desservies par le CN 	Les commentaires des intervenants communautaires aident le CN à cerner les priorités locales, à répondre aux préoccupations de façon proactive et à renforcer les liens au niveau local. Les contributions recueillies par les demandes publiques, les événements communautaires et les échanges directs éclairent l'approche du CN en matière d'initiatives de sécurité, de programmes environnementaux et d'investissements ciblés adaptés aux besoins propres à chaque région où le CN est présent.
CLIENTS S'attendent à ce que le CN soit un partenaire fiable et innovant dans leurs chaînes d'approvisionnement. S'attendent à ce que le CN établisse des relations solides grâce à la collaboration, à l'excellence du service et à une rétroaction continue afin de favoriser une croissance mutuelle.	<ul style="list-style-type: none"> Environ 500 courriels directement envoyés aux clients par notre plateforme client Site Web et outils des Affaires électroniques destinés aux clients Environ 100 annonces sur les réseaux sociaux ciblant les clients Réunions régulières en personne et virtuelles 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage sur l'opinion de la clientèle mené deux fois par an afin d'évaluer la satisfaction à l'égard du service du CN 213 prix de manutention sécuritaire remis aux clients en 2024 pour reconnaître leurs pratiques de sécurité 73 prix destinés aux partenaires ÉcoConnexions remis en 2024 pour leurs efforts réalisés en matière de développement durable 	Quand nos clients prospèrent, le CN prospère. Nous collaborons étroitement avec nos clients afin de favoriser leur réussite et d'instaurer un climat de confiance, pour qu'ils recommandent nos services, travaillent avec nous et nos partenaires, et contribuent à façonner les politiques et la réglementation de notre industrie. Nos processus de consultation auprès des clients et des associations de l'industrie permettent d'améliorer des documents essentiels, comme notre Plan annuel de transport des céréales et notre Plan annuel d'exploitation hivernale.
INVESTISSEURS S'attendent à ce que le CN offre une stratégie claire, un bon rendement financier et une valeur à long terme. Par un engagement régulier, des rapports transparents et une gouvernance rigoureuse, les investisseurs veillent à ce que leurs points de vue soient pris en compte dans les décisions de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> Distribution et mise en ligne sur le site Web de notre circulaire de gestion annuelle, de notre rapport annuel, de notre Notice annuelle et de nos rapports trimestriels, de notre plan d'action climatique, ainsi que d'autres divulgations liées au développement durable Participation à sept conférences d'investisseurs et conférences sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> Appels/réunions individuels ou de groupe avec les actionnaires Journées périodiques des investisseurs et/ou visites des installations Enquêtes périodiques sur le sentiment des investisseurs Diffusion de plus de 95 communiqués de presse 	Leurs commentaires nous aident à comprendre la manière dont le CN est perçu par rapport à d'autres possibilités d'investissement et nous permettent de planifier nos futurs rapports et interactions.

Activités d'engagement auprès des intervenants (suite)

Attentes des intervenants	Exemples de canaux d'engagement clés	Utilisation des commentaires des intervenants et des détenteurs de droits
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES S'attendent à ce que le CN établisse des relations respectueuses, transparentes et durables, favorisant les opportunités économiques, la reconnaissance culturelle, la protection de l'environnement et la réconciliation authentique.	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 500 réunions par an avec des partenaires autochtones – autant en personne que virtuelles Environ huit processus de consultation officiels en 2024 (p. ex. forages, réalignement routier) Sensibilisation de toutes les collectivités situées le long du réseau du CN dans le cadre des consultations pour le Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones Participation à plus de 240 événements communautaires autochtones <ul style="list-style-type: none"> 18 formations en personne (sécurité ferroviaire, exercices en cas de déversement, intervention d'urgence) Plus de 180 parrainages et dons versés à des communautés ou organisations autochtones 31 fournisseurs autochtones retenus en 2024 Recherche permanente de possibilités d'approvisionnement et renforcement des relations 	L'engagement proactif auprès des communautés autochtones aide le CN à mieux comprendre leurs attentes, leurs besoins, leurs perspectives et leur expertise. Guidés par notre engagement à renforcer les liens, à cultiver les relations et à créer des opportunités économiques, cette contribution oriente nos stratégies d'engagement, éclaire nos décisions opérationnelles et favorise l'établissement de relations durables fondées sur le respect, la collaboration et la reconnaissance des réalités autochtones.
FOURNISSEURS Considèrent le CN comme un partenaire commercial collaboratif et responsable. Cherchent à interagir avec le CN au moyen de vérifications, de formations et d'initiatives en matière de développement durable, ce qui assure une responsabilité partagée et des normes élevées dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.	<ul style="list-style-type: none"> Portail Web des fournisseurs du CN Réunions virtuelles et en personne pour les analyses commerciales Code de conduite des fournisseurs Visites des installations et des usines des fournisseurs <ul style="list-style-type: none"> Vérifications sur le terrain et documentaires pour soutenir les pratiques d'amélioration continue Séances de communication, de formation et de sensibilisation sur l'approvisionnement durable 	Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les mêmes normes rigoureuses que celles que nous nous imposons, particulièrement pour garantir des conditions de travail sûres et équitables et promouvoir des pratiques commerciales responsables.
LÉGISLATEURS, ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION ET FONCTIONNAIRES Font confiance au CN pour agir avec intégrité et transparence dans le cadre réglementaire actuel. Comptent sur le CN pour apporter des éclairages, encourager le dialogue sur les politiques et soutenir un environnement législatif qui favorise la sécurité, le développement durable et l'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> Environ 280 proclamations officielles dans le cadre de la Semaine de la sécurité ferroviaire Équipe dédiée aux affaires gouvernementales du CN menant chaque jour des rencontres, virtuelles et en personne, à tous les niveaux de gouvernement Organisation d'environ 10 visites de triages, de terminaux et de centres de formation du CN <ul style="list-style-type: none"> Participation à des associations de l'industrie comme l'Association des chemins de fer du Canada et l'Association of American Railroads et Clean Fuel Alliance America Efforts de sensibilisation – souvent en partenariat avec d'autres chemins de fer et partenaires de la chaîne d'approvisionnement Participation aux auditions parlementaires et aux instances de concertation gouvernementales 	Les législateurs et les fonctionnaires considèrent le CN comme un chef de file de l'industrie, un partenaire de la croissance économique et un acteur clé pour les objectifs des politiques. Nous utilisons leur rétroaction afin de dynamiser l'économie. Les provinces, les états et les municipalités manifestent de leur propre initiative le désir d'entretenir de bonnes relations avec le CN, qu'elles voient comme un partenaire dans la création d'occasions économiques locales.
PUBLIC ET MÉDIAS Comptent sur le CN pour assurer une communication claire, ouverte et en temps opportun. S'appuient sur le CN pour maintenir la transparence grâce aux relations avec les médias, aux forums publics et à des canaux d'information accessibles, afin de préserver sa réputation et son permis social d'exercer ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> Environ 13,5 millions de visites du site Web Publication de plus de 95 communiqués de presse et plus de 2 200 publications sur les médias sociaux <ul style="list-style-type: none"> Environ 2 000 demandes de renseignements des médias Plus de 1 000 appels ou courriels gérés chaque semaine par la ligne de renseignements généraux du CN, soit environ 56 000 par an 	Nous reconnaissons le rôle important que jouent les médias traditionnels et sociaux dans la diffusion de l'information ainsi que l'importance de l'opinion publique dans le contexte de notre réputation et de notre permis social d'exercer nos activités. Notre forum de renseignements généraux permet aux membres des collectivités de s'exprimer et d'adresser leurs questions ou préoccupations à l'équipe du CN concernée. L'écoute de ces commentaires contribue à orienter nos futures communications, et nous permet d'améliorer, par exemple, la foire aux questions sur notre site Web.

Un engagement structuré pour assurer la sécurité de nos collectivités



➤ SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Dans le cadre des efforts déployés tout au long de l'année pour promouvoir les comportements sécuritaires à proximité des infrastructures ferroviaires, la Police du CN travaille activement auprès des collectivités de tout notre réseau, y compris dans le cadre des opérations conjointes d'application de la loi qu'elle mène avec des organismes externes à des endroits propices aux incidents et elle présente des exposés sur la sécurité à des groupes à haut risque, comme les jeunes et les conducteurs de véhicules commerciaux.



➤ COMMUNICATION

Nous informons les collectivités des matières ou des marchandises dangereuses transportées dans leur région afin d'aider les services d'urgence à se préparer à un incident éventuel. Nous réalisons des évaluations des risques sur les principales voies transportant des quantités spécifiques de marchandises dangereuses, en tenant compte de la densité de population et des capacités de réponse d'urgence.



➤ ÉDUCATION

La sécurité, on embarque! est le programme phare de sensibilisation communautaire du CN. Chaque année, des membres du personnel du CN présentent des centaines d'exposés et sensibilisent des milliers d'enfants et d'adultes, dans les écoles et lors d'activités communautaires au Canada et aux États-Unis, à l'importance de la sécurité ferroviaire et aux dangers de marcher ou de jouer sur les voies ferrées ou à proximité de celles-ci.



➤ SENSIBILISATION

Nous collaborons chaque année avec des milliers de premiers intervenants pour soutenir la planification des interventions d'urgence. Cette sensibilisation s'appuie sur notre participation de longue date au programme TRANSACER^{MD}, par lequel nous aidons les communautés canadiennes et américaines à mieux comprendre le transport de matières dangereuses et se préparer aux incidents depuis 1988.



➤ TECHNOLOGIE

L'application AskRail^{MD} est un outil en ligne qui fournit aux premiers intervenants et aux centres de communication d'urgence un accès immédiat à des données précises sur le type de matières ou de marchandises dangereuses transportées par un wagon. Cela les aide à prendre des décisions éclairées en cas d'urgence ferroviaire. AskRail^{MD} sert de solution de secours lorsque les renseignements provenant du chef de train ou de la composition du train ne sont pas disponibles.



SUR LA PHOTO :

Les agents de la Police du CN sont activement engagés dans les communautés à travers tout notre réseau afin de prévenir les accidents aux passages à niveau et les intrusions sur les voies ferrées.

APPROVISIONNEMENT DURABLE

FAVORISER UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE, INCLUSIVE ET RÉSILIENTE

Il est essentiel d'établir des relations solides et collaboratives avec nos fournisseurs pour notre entreprise, car cela nous permet de promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable, inclusive et résiliente, soutenant la création de valeur à long terme.

Notre approche

Le programme d'approvisionnement durable du CN est une initiative transversale dirigée par notre équipe Gestion des achats et approvisionnements (GAA), sous la supervision du vice-président, GAA, du CN. Le conseil d'administration, par intermédiaire du Comité GDD, est chargé d'examiner et de suivre les questions liées aux droits de la personne susceptibles d'avoir une incidence sur le CN et sa chaîne d'approvisionnement.

Nos attentes envers les fournisseurs sont énoncées dans le [Code de conduite des fournisseurs](#) du CN, qui s'appuie sur notre [Code de conduite du CN](#) et sur notre [Politique en matière de droits de la personne](#). Il confirme notre engagement à collaborer avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et s'efforcent d'agir de façon responsable sur les plans social, éthique et environnemental.

Pour intégrer ces attentes dans nos activités quotidiennes, nous nous appuyons sur notre Politique d'approvisionnement interne, qui définit les principes clés ainsi que les rôles et responsabilités guidant les activités d'achat à l'échelle du CN. L'équipe GAA collabore avec d'autres équipes du CN en organisant des ateliers et des formations visant à promouvoir et à faciliter l'intégration de nos pratiques d'approvisionnement durable.

Création de capacité des fournisseurs

La collaboration avec nos fournisseurs est essentielle pour favoriser l'amélioration continue et assurer un approvisionnement responsable. En intégrant les principes de développement durable, en favorisant la collaboration des fournisseurs et en encourageant l'inclusion, nous visons à créer une chaîne d'approvisionnement plus durable et inclusive.



En 2023, nous avons étendu notre Programme de partenariat ÉcoConnexions à nos fournisseurs afin de reconnaître leurs efforts d'intégration du développement durable dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement, en mettant particulièrement l'accent sur l'action climatique, l'efficacité des ressources et la biodiversité.

Les fournisseurs reconnus dans le cadre de ce programme ont également été invités à des séances de compte rendu avec les membres de l'équipe GAA, qui ont discuté de leurs réussites et leur ont offert un soutien dans leur démarche en matière de développement durable. En 2024, nous avons ainsi collaboré avec 68 fournisseurs de premier niveau pour favoriser l'amélioration et renforcer la collaboration. Par exemple, afin de mieux comprendre les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, nous intégrons des discussions sur le rendement en matière de développement durable dans le cadre des évaluations périodiques des fournisseurs, avec un déploiement progressif auprès de certains fournisseurs importants de premier niveau.

Ces discussions nous permettent de présenter les attentes et exigences du programme d'approvisionnement durable du CN, de conseiller les fournisseurs sur les pistes d'amélioration et de mieux connaître leur démarche en matière de développement durable, ouvrant ainsi la voie à une collaboration.

🔗 Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/engagement-responsable/relations-durables-avec-nos-fournisseurs

97 %

DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE GAA ONT SUIVI UNE FORMATION SUR L'APPROVISIONNEMENT DURABLE EN 2024



Accompagner nos fournisseurs dans leur démarche de développement durable - Top Lift

En 2024, nous avons tenu notre première rencontre annuelle sur le développement durable avec Top Lift, un fournisseur d'équipements de construction, intermodaux et de manutention de conteneurs, afin de présenter les attentes et priorités du CN en matière de développement durable. Pendant la discussion, l'équipe GAA du CN a fourni à Top Lift des orientations sur les domaines clés, notamment le programme d'approvisionnement durable et la Politique environnementale, afin d'assurer une cohérence avec les objectifs stratégiques du CN. Par la suite, notre équipe GAA a travaillé avec les parties prenantes internes du CN pour revoir les politiques de développement durable élaborées par Top Lift et offrir des commentaires, soutenant ainsi le fournisseur dans l'alignement de ses pratiques avec le programme d'approvisionnement durable du CN.

SUR LA PHOTO : Un gerbeur de conteneurs de Top Lift contribue à maintenir la fluidité de la chaîne d'approvisionnement.

Gestion des occasions et des risques de la chaîne d'approvisionnement

Nous comprenons qu'une chaîne d'approvisionnement robuste implique l'identification des risques et des occasions, la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques et la gestion des relations tout au long du processus d'approvisionnement et d'achat. Nous adoptons une approche à volets multiples pour gérer les occasions et les risques de notre chaîne d'approvisionnement, en ciblant particulièrement nos fournisseurs importants de premier niveau. Nous cherchons à collaborer avec des entreprises qui partagent notre engagement envers le développement durable. Nous gérons stratégiquement nos dépenses d'approvisionnement afin de répondre aux besoins opérationnels tout en favorisant l'équité et la concurrence.

1 Sélection des fournisseurs

Le CN s'approvisionne en biens et services auprès d'un large éventail d'industries, tant au niveau national qu'international. Compte tenu de l'ampleur de notre réseau de fournisseurs, nous reconnaissons que des risques peuvent exister au sein de notre chaîne d'approvisionnement élargie. Pour y faire face, nous adoptons une approche à volets multiples de gestion des occasions et des risques de la chaîne d'approvisionnement, en commençant par le processus de sélection des fournisseurs. Dans le cadre de notre processus d'appel d'offres, nous obtenons une meilleure compréhension des points de vue, des engagements et de l'approche de nos fournisseurs en matière de développement durable grâce à un questionnaire personnalisé. Celui-ci intègre, lorsque pertinent, des critères liés aux risques propres à certains secteurs ou produits, ainsi que divers enjeux liés au développement durable.

2 Évaluation continue du rendement

SÉCURITÉ

Nous soutenons nos fournisseurs afin qu'ils respectent les mêmes normes de sécurité que celles que nous nous imposons.

Pour gérer les risques de sécurité sur nos triages et installations, nous utilisons une matrice de risques afin de déterminer les exigences applicables aux fournisseurs selon les normes de sécurité en vigueur. Les fournisseurs recensés comme présentant une exposition accrue aux risques de sécurité sont mobilisés et tenus de transmettre leurs statistiques de sécurité et la documentation pertinente au moyen d'une plateforme externe. Ils doivent obtenir et maintenir une note acceptable sur cette plateforme pour pouvoir travailler sur le terrain.

Notre équipe GAA suit la conformité aux exigences de sécurité au moyen d'un tableau de bord interne qui signale les cas de non-conformité. Des demandes d'actions correctives (DAC) en matière de sécurité peuvent être adressées aux fournisseurs à la suite des audits documentaires ou sur le terrain, lesquels sont suivis et examinés chaque mois.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous utilisons un système externe pour nous aider à évaluer, déterminer, gérer et suivre le rendement de nos fournisseurs en matière de développement durable.

L'évaluation couvre les risques propres aux pays et à l'industrie selon quatre dimensions : environnement, travail et droits de la personne, éthique et approvisionnement durable. En 2024, des fournisseurs critiques représentant environ 40 % des dépenses visées du CN ont été suivis par une plateforme indépendante. Les fournisseurs essentiels et à dépenses élevées doivent s'abonner à cette plateforme d'évaluation du développement durable dans les 30 jours suivant l'invitation, comme le précisent leurs contrats.

Les fournisseurs ont accès à des données comparatives sectorielles leur permettant de situer leur rendement en matière de développement durable. Ceux qui ne respectent pas le seuil minimal reçoivent des DAC les obligeant à mettre en œuvre des actions d'amélioration de leur rendement lors de leur prochaine période d'évaluation. En 2024, 98 % des fournisseurs essentiels du CN ont été évalués sur les enjeux du développement durable.

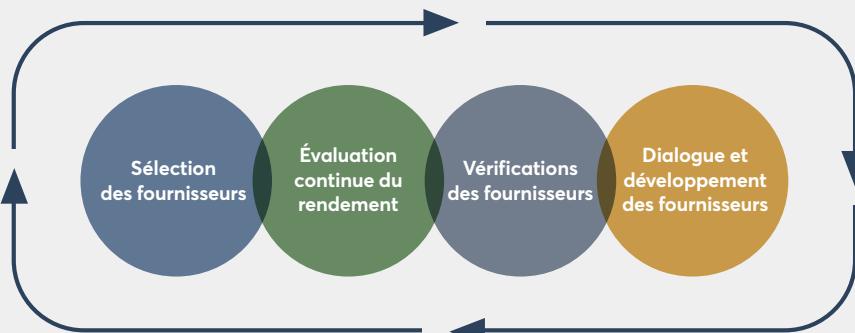
3 Vérifications des fournisseurs

Nous réalisons des vérifications d'évaluation des risques des fournisseurs afin d'examiner les systèmes de qualité de ces derniers et de vérifier leur conformité à nos attentes. Ce processus comprend l'examen des politiques des fournisseurs et l'observation de leurs pratiques. En 2024, nous avons élargi notre liste de contrôle des vérifications afin d'y inclure les enjeux du développement durable. Les fournisseurs essentiels sont soumis à des vérifications par rotation tous les trois ans, et des DAC leur sont adressées en cas de manquement. Celles-ci demeurent ouvertes jusqu'à la résolution du problème.

4 Dialogue et développement des fournisseurs

Un engagement continu est essentiel pour assurer un approvisionnement responsable et permettre à nos fournisseurs de s'améliorer. Nous avons commencé à inclure des échanges sur le rendement en matière de développement durable dans le cadre de nos évaluations régulières pour certains fournisseurs. Ces échanges permettent de clarifier nos attentes, de recenser les risques et les points forts, tout en soutenant les améliorations des fournisseurs. Nous leur apportons des conseils tout en approfondissant notre connaissance de leur démarche en matière de développement durable. En 2024, 36 fournisseurs importants ont participé à ces discussions ciblées sur le rendement.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/engagement-responsable/relations-durables-avec-nos-fournisseurs

INVESTISSEMENT DANS LES COLLECTIVITÉS

PRODUIRE DES EFFETS DURABLES ET POSITIFS À L'ÉCHELLE DE NOTRE RÉSEAU

Notre but est d'être de bons voisins en écoutant, en apprenant et en faisant notre part des choses pour favoriser le développement économique, fournir un soutien communautaire, améliorer la sécurité et aider à faire de nos collectivités d'excellents endroits où vivre, travailler et se divertir.

Notre vision

Chaque collectivité est unique, et le CN s'efforce de tenir compte des besoins et priorités propres à chacune afin que son soutien concret profite aux personnes et aux lieux qui en ont le plus besoin. Les équipes Relations avec les intervenants, Partenariats stratégiques et Relations avec les Autochtones du CN jouent un rôle essentiel pour rester à l'écoute des enjeux régionaux et pour veiller à ce que nous participions à des programmes de partenariat communautaire porteurs, en accord avec nos valeurs et les besoins locaux.

Depuis 2025, le processus de dons du CN repose sur deux cycles annuels de demandes, permettant une évaluation approfondie et une répartition équitable des fonds. Pour être pris en compte, les demandeurs doivent remplir des formulaires détaillés précisant leur mission, leur emplacement et leur impact communautaire. À l'interne, toutes les demandes suivent un processus rigoureux d'examen à plusieurs niveaux, amorcé par l'équipe Partenariats stratégiques, puis approfondi par des experts en la matière dans les principaux services concernés.

Contribuer à rendre les collectivités plus sûres et plus fortes

La sécurité est une valeur fondamentale et notre priorité absolue en ce qui concerne notre personnel, nos clients ainsi que les collectivités et les environnements dans lesquels nous exerçons nos activités. La sécurité est au cœur de tout ce que nous faisons, et nous visons à être le chemin de fer le plus sécuritaire en Amérique du Nord. En finançant des organismes qui soutiennent des initiatives en santé mentale, la prévention des blessures, la formation aux interventions d'urgence et la recherche sur les maladies graves, nous renforçons notre engagement à protéger la sécurité et le bien-être de nos collectivités. En soutenant l'innovation en matière de sécurité et les programmes de sécurité culturelle, le CN poursuit ses efforts pour améliorer concrètement la santé publique et la protection en milieu de travail.

PROGRAMME DE DONS D'ENTREPRISE DU CN



Protéger la sécurité physique et mentale des personnes dans toute l'Amérique du Nord

Avoir un impact direct sur les collectivités situées le long de notre réseau

Soutenir notre engagement à bâtir un avenir durable

PROGRAMME CHEMINOTS DU CN DANS LA COLLECTIVITÉ

Nous sommes très fiers des membres de notre personnel, de nos retraités et de leurs familles qui donnent de leur temps à leur collectivité pour en faire un meilleur endroit où vivre, travailler et se divertir. Le programme Cheminots du CN dans la collectivité reconnaît leurs efforts en versant des dons aux organismes communautaires sans but lucratif soutenus par nos bénévoles. Par ce programme, les participants obtiennent un don de 15 \$ pour chaque heure de bénévolat réalisée auprès d'un organisme sans but lucratif admissible. En 2024, plus de 1 000 membres du personnel, retraités, et leurs familles ont consacré d'innombrables heures à 689 organismes, ayant ainsi un impact concret à l'échelle nationale, tandis que le CN a versé plus de 1,8 million de dollars aux organismes pour lesquels les cheminots du CN ont fait du bénévolat.

Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/les-cheminots-cn-collectivite

100 000+
HEURES DE BÉNÉVOLAT PAR DES MEMBRES DU PERSONNEL EN SOUTIEN À 689 ORGANISMES EN 2024

PLEINS FEUX

Impact du CN en 2024

Chaque année, par l'entremise du programme d'investissement communautaire du CN, le CN verse des millions de dollars à des organismes et à des initiatives qui soutiennent les personnes, la sécurité et l'environnement.

Qu'il s'agisse de l'éducation des jeunes dans les métiers spécialisés, des institutions culturelles ou de l'aide d'urgence en cas de catastrophe, le CN s'engage à financer des initiatives qui améliorent l'accessibilité, favorisent l'éducation et luttent contre l'insécurité alimentaire.

Le renouvellement stratégique des programmes d'investissement dans les collectivités du CN se poursuit en 2025.

↗ Pour en savoir plus :
www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/investissements-dans-les-collectivites

➤ SOUTIEN DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Le CN est fier de soutenir la course Terry Fox, une cause profondément liée à l'histoire de l'entreprise. Rolly Fox, le père de Terry Fox, a travaillé au CN pendant 36 ans, ce qui renforce les liens entre le CN et la famille Fox. La Fondation Terry Fox consacre principalement ses fonds à la recherche sur le cancer, appuyant des scientifiques de premier plan dans des laboratoires, des cliniques et des hôpitaux partout au Canada.

Dans le prolongement de cet héritage, le CN s'est engagé à verser 1 million de dollars sur trois ans pour soutenir les courses Terry Fox partout au Canada. Le 15 septembre 2024, près de 300 membres du personnel du CN, des retraités, et leurs familles ont participé à six courses organisées au pays, amassant plus de 16 500 \$ pour la recherche sur le cancer.



Soutien aux efforts de rétablissement après les feux de forêt à Jasper (Alb.)

➤ LE HOCKEY AIDE LES SANS-ABRIS

En 2024, le CN est devenu le parrain national officiel de 21 tournois de hockey dans l'ensemble du Canada. Les cheminots du CN ont accueilli ce nouveau partenariat avec enthousiasme, formant 12 équipes et s'associant à des dizaines d'employés et de retraités bénévoles lors de leur tournoi local.

Le hockey aide les sans-abris mise sur la passion du Canada pour le hockey afin de recueillir des millions de dollars au profit d'organismes locaux de soutien. En créant un changement durable dans les collectivités partout au pays, 100 % des bénéfices nets financent des organismes qui offrent logement, nourriture et services essentiels.



Membres du personnel du CN participant à la Course Terry Fox en 2024 à Montréal (Qc)

➤ SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE DIRIGÉ PAR D'ANCIENS COMBATTANTS

Le CN s'est engagé à verser 10 millions de dollars sur dix ans à quatre organismes afin de soutenir les efforts de secours en cas de catastrophe dans toute l'Amérique du Nord, venant en aide aux collectivités touchées par les feux de forêt, les inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. Parmi ces organismes figure Team Rubicon Canada, un organisme dirigé par des anciens combattants qui mobilise d'anciens militaires et des bénévoles—appelés Greyshirts—pour intervenir rapidement, déblayer les débris, reconstruire des habitations et redonner espoir. Des membres du groupe-ressource du personnel des anciens combattants du CN font du bénévolat auprès de Team Rubicon.

Les feux de forêt en Alberta ont été l'une des catastrophes les plus dévastatrices de 2024. Le partenariat du CN avec Team Rubicon Canada a eu un impact concret pour les habitants de Jasper, confrontés à la destruction massive de leurs maisons, entreprises et infrastructures. Pendant cinq semaines, cinq équipes de 40 Greyshirts ont travaillé sans relâche pour apporter secours et soutien à la reprise.



Une des 12 équipes formées par le CN pour Le hockey aide les sans-abris

DANS CETTE SECTION :

- 65 Reconnaissance
- 66 Engagement auprès des communautés autochtones
- 68 Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones
- 69 Stratégie d'approvisionnement auprès des Autochtones

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES



Performance en 2024 – Points saillants

- La publication de notre première Politique en matière de relations avec les Autochtones.
- L'adoption et la publication de notre premier Plan d'action pour la réconciliation avec les Autochtones.
- La signature de contrats avec 31 fournisseurs autochtones (une augmentation de 63 % par rapport à 2023) au Canada.
- La progression de notre engagement envers la sécurité des communautés et la mobilisation des Autochtones en appuyant la livraison d'équipement de lutte contre les incendies aux communautés autochtones dans les régions éloignées.
- La bonification de notre partenariat avec le Panthéon des sports en soutien aux athlètes et aux bâtisseurs des sports autochtones afin de promouvoir une meilleure compréhension de leur empreinte sur les sports et la culture au Canada.
- La participation à des exercices d'intervention d'urgence avec des Autochtones et d'autres premiers intervenants.



SUR LA PHOTO : Réception d'ouverture à la conférence annuelle de la First Nations Major Projects Coalition, où le CN était fier d'être un important commanditaire.

Reconnaissance du rôle du CN dans les politiques coloniales

Au CN, c'est avec respect que nous reconnaissons que notre chemin de fer a été construit et continue d'opérer sur de nombreux territoires traditionnels et terres visées par un traité avec les peuples autochtones à travers le Canada.

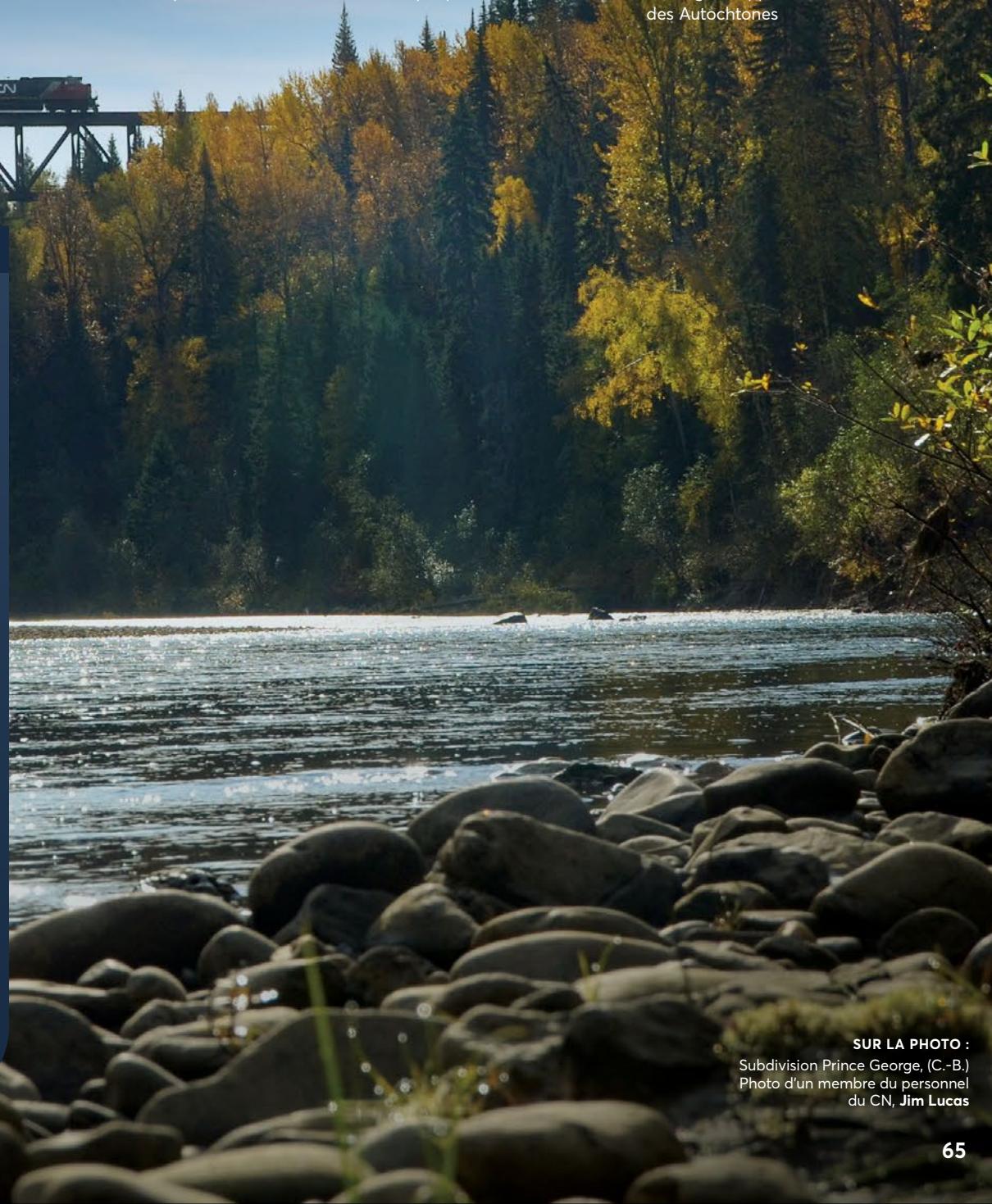
Au Canada, le réseau du CN est exploité à l'intérieur ou à proximité de plus de 220 terres de réserves de près de 130 Premières Nations et territoires Métis.

Nous sommes reconnaissants d'avoir le privilège de travailler et de résider sur ces terres, et nous reconnaissons et honorons leurs premiers habitants qui ont été les gardiens traditionnels de la terre et de l'eau qui la traverse.

Comme l'indique le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada : « [...] la réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation de respect réciproque entre les peuples autochtones et non autochtones dans ce pays. Pour y arriver, il faut prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements. »

Le CN reconnaît les injustices passées et présentes que les peuples autochtones ont vécues et continuent de vivre. Nous reconnaissons également l'histoire complexe des chemins de fer et le rôle qu'ils ont joué comme instruments de politiques coloniales, ainsi que les effets économiques, culturels et sociaux intergénérationnels que ces politiques ont eus sur les communautés autochtones. La construction et l'exploitation des chemins de fer au Canada ont eu une incidence sur les terres et les premiers peuples, ainsi que sur leurs cultures, traditions et modes de vie.

Cette réalité inspire et nourrit notre engagement à l'égard de la réconciliation. Aujourd'hui, nous offrons cette reconnaissance pour affirmer notre engagement à favoriser des relations solides, respectueuses et mutuellement avantageuses et à améliorer notre propre compréhension des peuples autochtones locaux et de leurs cultures uniques.



SUR LA PHOTO :
Subdivision Prince George, (C.-B.)
Photo d'un membre du personnel du CN, **Jim Lucas**

ENGAGEMENT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

BÂTIR DES RELATIONS RESPECTUEUSES ET SIGNIFICATIVES

Le CN travaille activement à l'établissement de relations positives avec les communautés autochtones. Nous favorisons un dialogue ouvert afin d'en apprendre davantage sur elles et d'accroître notre engagement. Le CN participe à de nombreux événements autochtones dans le but de créer des liens plus forts tout en faisant la promotion des possibilités d'emploi, des occasions commerciales et de notre engagement en matière d'inclusion.

Cadre d'engagement auprès des Autochtones

Le CN dispose d'une équipe dévouée pour favoriser les relations avec les Autochtones : elle est responsable de l'engagement auprès des communautés autochtones au Canada, de la réception, du suivi et de l'analyse de leurs préoccupations, et des réponses connexes. Elle mobilise les communautés autochtones par divers moyens, notamment :

- Des réunions en personne et virtuelles.
- Une participation directe aux activités et aux événements communautaires.
- Des partenariats avec des organismes autochtones pour s'assurer que les Autochtones ont accès à des emplois, à de la formation, à de l'instruction et à des occasions afin d'accroître la représentation autochtone à tous les échelons de l'entreprise.

- La détermination des possibilités d'approvisionnement et l'établissement de relations commerciales.

Notre priorité est d'établir des relations respectueuses et mutuellement avantageuses avec tous les peuples autochtones, tout en assurant le service à nos clients. Nous visons à établir un dialogue ouvert, à sensibiliser les membres de notre personnel à la culture autochtone et à améliorer notre capacité à attirer des talents autochtones.

Partenariats communautaires

En tant que bon voisin, le CN cherche à établir des partenariats avec les communautés autochtones qui vivent à proximité de son réseau au moyen de dons et de commandites. En 2024, nous avons contribué à des causes autochtones partout au Canada.

En voici quelques exemples :

- La First Nations Emergency Services Society de la Colombie-Britannique, où le CN a contribué à l'acquisition d'une remorque de service incendie.
- Le programme de la Foundation pimâcihisowin de l'Université MacEwan, qui s'adresse principalement aux étudiants autochtones et offre des cours adaptés à leur culture.
- Les Little Bear Child Care Centres de la Saskatchewan, un réseau de centres d'apprentissage préscolaire inclusifs dirigés par des Autochtones où le CN a contribué à l'acquisition d'équipement thérapeutique.
- Le programme d'éducation autochtone de la Mountain View School Division fondé sur la terre dans la région Parkland du Manitoba.
- Le Outland Youth Employment Program, un programme estival de formation de six semaines qui collabore avec les communautés autochtones locales et consulte les aînés pour s'assurer que les jeunes se sentent soutenus culturellement et spirituellement sur leur lieu de travail.
- Le Service national du commissaire autochtone aux incendies, avec lequel le CN a soutenu financièrement l'installation de détecteurs de fumée dans des communautés autochtones du Canada.
- L'organisme Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik, qui défend les intérêts des femmes et des enfants inuits et qui appuie des communautés positives et saines.



Donner aux premiers intervenants autochtones les moyens d'agir

Un incendie peut faire des ravages dans une collectivité en peu de temps, surtout s'il touche une région éloignée disposant de peu de ressources. Avec la collaboration de Pompiers sans frontières, les directeurs des relations avec les Autochtones du CN, **Steven Santelli** (ci-dessus) et **Brie Ferguson**, ainsi que le superviseur Voie, **Kevin Douglas**, ont rassemblé de l'équipement de sécurité pour la lutte contre les incendies dont les communautés autochtones avaient grandement besoin et ont aidé à leur livrer pour les aider à protéger leurs proches. L'équipe a également communiqué avec les services incendie de tout le pays pour obtenir des dons d'équipement de sauvetage et de protection contre les marchandises dangereuses, des cordes, des tenues de feu et d'autre équipement de protection.

« Au cours des premières semaines, nous avons déjà rempli un conteneur intermodal de 40 pieds rempli d'équipement de protection individuelle, de bottes, de casques de chantier, de lances d'incendie et encore plus, qui est parti de l'Ontario pour se rendre au nord de la Saskatchewan », a déclaré Steven.



VISION DU CN CONCERNANT LES AUTOCHTONES DEPUIS 2013

Nous visons à établir des relations respectueuses et mutuellement avantageuses avec tous les peuples autochtones, tout en assurant le service à nos clients. De plus, nous souhaitons à ce que le CN soit reconnu par les principales parties prenantes, y compris les clients et les gouvernements, comme une entreprise ayant une approche saine dans le cadre des échanges avec les communautés autochtones et des relations respectueuses et durables avec les peuples autochtones sur l'ensemble de notre réseau.

PLEINS FEUX

Promouvoir l'inclusion des Autochtones et la sensibilisation à leur égard

Le CN a pour priorité de renforcer les liens entre son personnel et les communautés autochtones. Nous souhaitons une mobilisation proactive et ouverte des communautés autochtones et visons à favoriser des communications bilatérales efficaces qui assurent des échanges respectueux et bénéfiques.

~ 26 000

MEMBRES DU PERSONNEL ONT SUIVI LA FORMATION DE SENSIBILISATION À LA CULTURE DEPUIS LE DÉBUT DU PROGRAMME EN 2014



> FORMATION SUR LA SENSIBILISATION CULTURELLE

Nous encourageons activement les membres du personnel à être sensibles aux cultures et à la réalité des Autochtones dans le cadre de la vision du CN concernant ces derniers. Depuis 2014, le CN offre une formation de sensibilisation aux cultures, aux croyances et à l'histoire autochtones. Une version de cette formation a été lancée en ligne en 2017 pour qu'un plus grand nombre de membres du personnel y aient accès. En 2018, cette formation a reçu le prix du président dans la catégorie Valeurs du CN, ce qui démontre son importance pour le CN. En 2019, elle est devenue obligatoire pour l'ensemble des membres du personnel au Canada, tant les cadres que le personnel représenté par un syndicat. En s'appuyant sur cette base, le CN poursuit ses efforts en offrant des séances de formation sur la sensibilisation culturelle en personne spécialement conçues pour le conseil d'administration et la haute direction.



> GRMP POUR LES AUTOCHTONES

Le groupe de ressources de membres du personnel (GRMP) pour les Autochtones du CN offre un espace sécuritaire où les membres du personnel autochtones et non autochtones peuvent échanger, apprendre et progresser ensemble dans un milieu de travail culturellement sensible et favorable à chaque personne. Le GRMP pour les Autochtones offre des occasions de réconciliation et d'apprentissage commun en favorisant le dialogue dans l'ensemble de l'entreprise et en explorant les expériences, les cultures et les histoires uniques des peuples autochtones. Le GRMP pour les Autochtones appuie de nombreux organismes autochtones, y compris Indigenous Disability Canada, la Indian Residential School Survivors Society, le Clan Mothers Healing Village et le Manitoba Métis Heritage Fund.



< RECRUTEMENT DE TALENTS AUTOCHTONES

Nous travaillons en partenariat avec des organisations autochtones pour promouvoir le CN en tant qu'employeur de choix et veiller à ce que les Autochtones aient accès à des emplois, à de la formation, à de l'éducation et à des occasions de se joindre à notre main-d'œuvre. Nous collaborons avec AMIK, un organisme qui offre des services professionnels de mobilisation des Autochtones pour appuyer nos activités de recrutement avec la présélection et la préparation aux entrevues pour les candidats autochtones. De plus, le CN accorde son appui et participe à des événements Indspire qui s'adressent aux jeunes Autochtones. Indspire est un organisme enregistré de bienfaisance national autochtone qui investit dans l'éducation des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour leur développement à long terme et celui de leur famille et de leurs communautés. À titre de nouvelle étape vers la transformation du recrutement et de l'éducation, le CN a fait équipe avec ORIGIN, une entreprise de technologie appartenant à des Autochtones, pour lancer une initiative novatrice de réalité virtuelle afin de donner aux recrues potentielles un aperçu sur le fait d'occuper un emploi au CN.



Membres du personnel du CN et du GRMP pour les Autochtones participant à la Journée du chandail orange 2025

PLAN D'ACTION POUR LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

ÉTABLIR UNE VOIE CLAIRE VERS LA RÉCONCILIATION

En 2024, nous avons présenté notre premier Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones (PARPA), qui réaffirme notre engagement sincère envers la réconciliation et la construction d'un avenir où notre entreprise et les communautés autochtones peuvent prospérer ensemble.



Pour en apprendre davantage : www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/relations-autochtones



ENGAGEMENT RESPONSABLE
RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Gouvernance et responsabilisation

La même année, avec l'adoption de notre première Politique en matière de relations avec les Autochtones applicable au personnel canadien, nous avons solidifié notre approche en matière de mobilisation des communautés autochtones dans l'ensemble de notre réseau au Canada. Cette initiative est conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Pour le CN, la Politique en matière de relations avec les Autochtones intègre la réconciliation dans nos opérations, améliore les relations avec les communautés autochtones et crée une valeur économique, environnementale et culturelle commune.

Un jalon dans le parcours du CN

Le CN a réaffirmé notre engagement à établir des partenariats durables, respectueux et à long terme avec les peuples autochtones en présentant son premier Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones. Ce document historique traduit nos efforts à reconnaître et aborder les répercussions de nos activités ferroviaires sur les communautés autochtones.

Il décrit des étapes réalisables, des objectifs mesurables et une vision claire de l'engagement et du partenariat continu avec les communautés autochtones du Canada au cours des trois prochaines années (2025-2027). Ce plan guidera notre cheminement vers la réconciliation et repose sur les cinq mêmes piliers que notre Politique en matière de relations avec les

Autochtones. Les piliers ont été élaborés et éclairés par les commentaires et les conseils reçus des communautés autochtones.

Des groupes interfonctionnels de membres du personnel du CN, dirigés par l'équipe des Relations avec les Autochtones, se sont réunis toutes les deux semaines pendant plusieurs mois pour explorer les possibilités et les mesures visant à faire progresser la réconciliation pour chaque pilier. Des conversations ouvertes avec les communautés autochtones à travers notre réseau et des commentaires précieux de leur part ont aidé à peaufiner le plan.

Au sein des cinq piliers, il y a 16 engagements. En voici des exemples :

1. Améliorer notre formation de sensibilisation à la culture pour les membres du personnel du CN
2. Soutenir l'attraction et l'embauche de talents autochtones
3. Étudier la possibilité de restituer des terres appartenant au CN aux communautés des Premières Nations
4. Poursuivre la formation sur la sécurité pour les premiers intervenants autochtones et les partenaires communautaires
5. Élaborer une stratégie d'investissement communautaire pour appuyer les organisations et les causes autochtones

LES CINQ PILIERS DE NOTRE POLITIQUE EN MATIÈRE DE RELATION AVEC LES AUTOCHTONES



Sensibilisation à la culture et engagement du personnel



Personnel et emploi



Réconciliation économique



Engagement et relations communautaires



Protection de l'environnement, sécurité et développement durable



Le présent PARPA est important pour le CN, puisqu'il s'agit de notre première initiative en la matière. Nous savons qu'il nous reste beaucoup de choses à apprendre et à comprendre. C'est pourquoi nous nous engageons à poursuivre notre cheminement et à améliorer continuellement notre approche. »

Mélanie Allaire, cheffe aux relations autochtones du CN

STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES AUTOCHTONES

APPROFONDISSEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES FOURNISSEURS AUTOCHTONES

Le CN vise à créer des avantages économiques pour les peuples et les communautés autochtones au Canada en établissant et en développant des relations à long terme avec les entreprises autochtones.

Faire progresser la réconciliation économique

En 2024, le CN a continué de faire progresser la réconciliation économique en approfondissant les partenariats avec les fournisseurs autochtones et non autochtones dans l'ensemble de notre réseau.

Dans le cadre de notre Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones, nous avons mis l'accent sur l'augmentation de la participation des Autochtones à notre chaîne

d'approvisionnement grâce à la mobilisation directe, à la sous-traitance et à la collaboration des fournisseurs. Les fournisseurs autochtones apportent des forces uniques à la table.

Nous avons contribué à générer une incidence mesurable en travaillant avec des partenaires clés comme Lodgelink, Remcan, CBS, Apex Rail, ORIGIN et Davey Tree pour appuyer l'emploi, l'approvisionnement et la production de rapports pour les Autochtones. Ces efforts créent une valeur durable dans les communautés et dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Au Canada, le CN s'est engagé à accroître la participation des Autochtones à ses dépenses d'approvisionnement de 40 % par rapport à l'année de référence 2024, d'ici 2027, afin de bâtir un réseau d'approvisionnement plus inclusif, résilient et durable. Lorsqu'un objectif concret est fixé, la voie est claire et les possibilités se dévoilent.

Critères d'inclusion des Autochtones

Le CN travaille avec des entreprises autochtones et intègre la participation autochtone à ses activités d'approvisionnement. Nous nous efforçons de faire en sorte que la réconciliation économique soit intégrée à la base de notre stratégie de croissance, en créant des partenariats durables et mutuellement avantageux. Notre but est de créer des opportunités pour les entreprises autochtones afin de permettre la réconciliation économique et de former des synergies lorsque c'est possible. Les critères d'inclusion des Autochtones prennent diverses formes :

- PROPRIÉTÉ :** Au moins 51 % des parts sont détenues, contrôlées et gérées par des Autochtones.
- COENTREPRISES OU PARTENARIATS :** Au moins un fournisseur dont le propriétaire est autochtone.
- ENTREPRISES AUTOCHTONES DÉSIGNÉES :** Entreprises désignées par les communautés autochtones qui travaillent en partenariat avec elles.
- Sous-traitance :** Fournisseurs du CN qui sous-traitent une partie du travail à des entreprises appartenant à des Autochtones.

Principes d'approvisionnement auprès des Autochtones

Nous avons établi six principes directeurs pour l'intégration des fournisseurs, des entrepreneurs et des sous-traitants autochtones au processus d'approvisionnement du CN :

- Les propositions doivent satisfaire aux normes de sécurité et de rendement du CN.
- Les propositions doivent être concurrentielles.
- Pour la sous-traitance, la priorité doit être accordée aux entreprises à participation autochtone.
- Les communautés autochtones doivent fournir leur liste de fournisseurs désignés par écrit.
- L'évaluation de toutes les propositions tient compte de l'importance des efforts mis en œuvre pour incorporer une participation autochtone aux services, que ce soit par embauche directe, partenariat ou sous-traitance.
- Des rapports doivent être soumis et des discussions régulières doivent avoir lieu afin de contrôler les activités d'inclusion des Autochtones.

Pour en apprendre davantage : www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/relations-autochtones



Coalition des projets majeurs des Premières Nations (FNMPC)

En 2025, le CN était fier d'être l'un des principaux commanditaires de la conférence annuelle de la FNMPC, un rassemblement influent axé sur la participation des Autochtones aux grands projets d'infrastructure et de ressources. Le CN a organisé un kiosque pour échanger directement avec les participants et montrer son engagement envers la réconciliation économique. L'un des points saillants de l'événement a été une causerie avec Tracy Robinson, présidente-directrice générale du CN, qui a fait part de ses idées sur la promotion de la réconciliation économique en collaboration avec les communautés autochtones. La conférence a fourni une plateforme précieuse pour un dialogue significatif, renforçant le rôle du CN en tant que partenaire de confiance dans la promotion d'un développement économique inclusif à long terme. « [...] la réconciliation n'est pas une destination. C'est une responsabilité et un cheminement collaboratif que nous devons parcourir avec humilité et détermination », a déclaré Tracy.

31

FOURNISSEURS AUTOCHTONES AU CANADA EN 2024 (UNE AUGMENTATION DE 63 % PAR RAPPORT À 2023)

DANS CETTE SECTION :

- 71 Éthique et conformité
- 74 Gestion des risques
- 76 Maintien des activités

INTÉGRITÉ ET GOUVERNANCE



Performance en 2024 – Points saillants



- Restructuration de nos comités du Conseil dans le but de mieux aligner la structure de nos comités avec notre attention accrue portée aux sujets stratégiques et aux risques d'entreprise.
- Adoption de notre première Politique guidant nos relations avec les Autochtones et de notre Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones au Canada.
- Mise à jour de notre matrice des compétences des administrateurs pour s'assurer que le Conseil d'administration continue de refléter les compétences et l'expérience nécessaires pour faire avancer la stratégie de l'entreprise.
- Mise à jour de notre Code de conduite pour garantir son harmonisation continue avec les pratiques de gouvernance exemplaires et les valeurs de l'entreprise.
- Restructuration du programme de gestion du risque d'entreprise du CN pour mieux l'intégrer au sein de l'entreprise.
- Le Globe and Mail a classé le CN à la première place parmi les 215 entreprises inscrites à l'indice composé S&P/TSX, avec une note de 99 % selon un ensemble rigoureux de critères de gouvernance.

SUR LA PHOTO : Illustration du nouveau siège social du CN situé à Montréal (Qc).

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

S'ENGAGER À FAIRE LES CHOSES COMME IL SE DOIT TOUS LES JOURS

La gouvernance responsable est l'un des fondements de nos pratiques commerciales et de notre culture d'entreprise. Nous croyons qu'une entreprise éthique est une entreprise durable.

Gouvernance d'entreprise exemplaire

Un cadre efficace qui appuie notre approche d'*engagement responsable* et fournit une orientation claire sur la prise de décisions au CN repose sur une solide structure de gouvernance.

Le Conseil d'administration du CN assume une responsabilité de surveillance à l'égard de la gérance du CN et de ses activités. Le Conseil demeure fermement engagé en faveur de pratiques de gouvernance exemplaires et prend très au sérieux ses obligations qui consistent à surveiller les risques d'entreprise.

Le Conseil supervise la gestion du CN dans l'objectif de créer de la valeur pour les actionnaires tout en prenant en compte les intérêts des autres parties prenantes. Il veille également à ce que la direction prenne les mesures nécessaires pour gérer le rendement stratégique et opérationnel ainsi que les risques actuels et émergents, et à ce qu'elle crée la résilience nécessaire.

Rémunération des membres de la haute direction

Notre programme de rémunération de la haute direction vise à récompenser la performance durable de manière appropriée. Il a été conçu pour encourager les bons comportements, atténuer les risques et s'harmoniser avec les intérêts à long terme des actionnaires. Par exemple, parmi nos stratégies d'atténuation des risques, il y a le plafonnement des paiements d'intérêsement possibles et l'absence de garantie de paiement minimal, les politiques de récupération de la rémunération et les lignes directrices relatives à l'actionnariat. Notre programme de rémunération de la haute direction est composé d'un salaire de base, d'une prime d'intérêsement annuelle, d'intérêsements à long terme et de prestations de retraite. La prime annuelle est liée à des facteurs financiers et de développement durable, notamment en fonction de nos attentes en matière d'intensité des émissions de gaz à effet de serre de nos locomotives, de sécurité et d'engagement du personnel.

LE CONSEIL EN 2025 – POINTS SAILLANTS

99,3 %

POURCENTAGE MOYEN DES VOTES EN FAVEUR DE LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2025

14 ans

DURÉE MAXIMALE DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Zéro

ADMINISTRATEUR QUI SIÈGE AU CONSEIL D'UNE AUTRE SOCIÉTÉ OUVERTE DONT FAIT ÉGALEMENT PARTIE UN AUTRE ADMINISTRATEUR

PRATIQUES DE GOUVERNANCE EXEMPLAIRES

Indépendance et structure du Conseil	Renouvellement du Conseil et planification de la relève	Reddition de comptes et évaluation	Éthique et conduite	Engagement auprès des intervenants et des Autochtones	Formation et perfectionnement des membres du Conseil d'administration	Sécurité et culture
<ul style="list-style-type: none"> Tous les administrateurs (y compris la présidente du Conseil), sont indépendants, à l'exception de notre PDG. Des directives sur l'appartenance commune à d'autres conseils d'administration ont été adoptées afin de renforcer l'indépendance des administrateurs. Les rôles et responsabilités des postes de présidente du Conseil et de présidente-directrice générale sont distincts. 	<ul style="list-style-type: none"> La durée maximale du mandat d'administrateur est établie à 14 ans et l'âge de la retraite est établi à 72 ans afin de favoriser le renouvellement du Conseil. Les mandats de la présidente du Conseil et des présidents des comités ont une durée maximale afin de favoriser le renouvellement des postes de direction au sein du Conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> Lignes directrices en matière d'actionnariat adoptées pour les membres du Conseil d'administration, notamment les exigences qui continuent de s'appliquer pendant deux ans après que les membres quittent le Conseil. Robuste processus d'évaluation annuelle du Conseil, qui intègre les commentaires de la direction et l'examen par les pairs. 	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du Conseil et de chacun des comités du Conseil se rencontrent à huis clos pendant ou après chaque réunion, y compris les réunions extraordinaires. Solide programme d'éthique et Code de conduite écrit qui décrit nos valeurs, notre mission et nos principes et qui s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés du CN. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Cadre d'engagement du CN auprès des intervenants et des Autochtones, qui a été constaté par écrit, renforce notre volonté de respect de notre engagement envers nos intervenants et les détenteurs de droits dans l'ensemble de notre réseau au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'orientation exhaustif établi à l'intention des nouveaux administrateurs et programme de formation continue pour les administrateurs existants, qui aborde notamment les principaux sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> Sécurité Technologie, intelligence artificielle, cybersécurité Développement durable Changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Conformément à la culture de sécurité du CN, des séances d'information sur la sécurité sont régulièrement données par la direction avant les réunions du Conseil.

Structure de gouvernance du Conseil

Notre Manuel de gouvernance décrit les rôles, mandats et attentes du Conseil et de ses comités. Le Conseil révise régulièrement le Manuel de gouvernance afin de prendre en compte l'évolution des pratiques exemplaires et de la conjoncture, et pour garantir qu'il demeure conforme à nos valeurs et à notre stratégie.

En 2024, le Conseil a procédé à une restructuration de ses comités permanents au moyen du démantèlement et de la réaffectation des responsabilités du Comité de retraite et des investissements et de la création du Comité de la sécurité et de l'environnement. Ceci afin de renforcer l'harmonisation de la structure de nos comités avec les valeurs fondamentales du CN et de s'assurer que le Conseil se consacre aux bons sujets stratégiques et aux risques d'entreprise appropriés, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'environnement et de changements climatiques ainsi que la sécurité et l'efficacité de nos activités.

Cette nouvelle structure des comités, qui est conforme aux pratiques de gouvernance exemplaires, a permis au Conseil de mieux se concentrer sur les risques actuels et émergents tout en veillant à tirer efficacement parti de l'étendue de son expérience et de son expertise, afin que le CN soit mieux placé pour mettre en œuvre sa stratégie.

CADRE DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE¹⁾

Conseil d'administration

Il supervise la gestion des activités commerciales et des affaires internes du CN et assure la surveillance des contrôles internes, garantissant la mise en œuvre de la stratégie commerciale et financière du CN, notamment la gestion des occasions et risques liés au développement durable et aux changements climatiques.

Comité d'audit, des finances et du risque (AFR)

Aide le Conseil à superviser et à surveiller la détermination et l'évaluation par la direction des principaux risques auxquels le CN est exposé dans le cadre de ses activités et de sa stratégie, y compris les changements climatiques et les autres risques liés au développement durable, et la façon dont ils sont traités.

Comité de la gouvernance et du développement durable (GDD)

Aide le Conseil à superviser et à surveiller les politiques et pratiques du CN en matière de développement durable, notamment le cadre général de développement durable ; les progrès réalisés par rapport aux engagements pris en matière de développement durable et les risques associés ; ainsi qu'à suivre les critères de sélection des membres du Conseil d'administration et à réviser les lignes directrices en matière de gouvernance.

Comité de la sécurité et de l'environnement (SE)

Aide le Conseil à superviser et à surveiller les politiques, pratiques et indicateurs liés aux questions en matière de sécurité et d'environnement, l'évaluation des progrès réalisés sur le plan des politiques et pratiques en matière de technologie d'exploitation, l'évaluation des occasions et risques liés à l'environnement (y compris ceux qui se rapportent aux changements climatiques), à la sécurité et la sûreté.

Comité des ressources humaines et de la rémunération (RHR)

Aide le Conseil à superviser et à surveiller les politiques, stratégies et pratiques en matière de ressources humaines. Examine les objectifs de rendement liés au développement durable pour déterminer la rémunération incitative annuelle.

Leadership exécutif

Le poste de vice-président exécutif et chef de la direction financière est celui de plus haut échelon directement responsable des questions liées au développement durable et aux changements climatiques. Le premier directeur principal Développement durable, qui relève du chef de la direction financière, est chargé de développer et de mettre en œuvre les programmes stratégiques de développement durable du CN, y compris les initiatives de décarbonisation et liées aux changements climatiques.

Le vice-président exécutif et chef de l'exploitation du réseau ainsi que le vice-président exécutif et chef des activités sur le terrain relèvent directement de la présidente-directrice générale et du comité des risques liés aux changements climatiques et en matière d'environnement, notamment l'efficacité énergétique, les plans de préparation à l'exploitation hivernale, la résilience du réseau ferroviaire et la sécurité.

Comité de décarbonisation

Fournit un soutien stratégique et prend des décisions concernant les investissements et projets de décarbonisation du CN.

Comité de développement durable

Surveille, évalue, propose et lance des mesures d'atténuation des occasions et risques liés au développement durable.

Équipes de gestion et membres du personnel

Aide le CN à respecter ses engagements en matière de développement durable en intégrant les principes et pratiques de développement durable à son milieu de travail quotidien par le biais de diverses initiatives, comme les groupes-ressources des membres du personnel.

↓ Pour en savoir plus :
Manuel de gouvernance du CN

1) Cadre de gouvernance et leadership exécutif en place à la fin de 2024.

Surveillance par le Conseil d'administration

Surveillance par les cadres

Les politiques fondées sur les principes guident nos décisions quotidiennes

En plus de nous conformer aux lois et règlements en vigueur, nous avons établi des politiques à l'échelle de l'entreprise pour définir notre mode de fonctionnement. Par la formation, la sensibilisation et l'encadrement en milieu de travail, nous donnons à notre personnel et à nos partenaires d'affaires les moyens de respecter les normes les plus élevées dans le cadre de toutes nos activités.

Code de conduite

Notre Code de conduite établit les valeurs et attentes qui sous-tendent notre approche éthique des affaires. Il s'applique à l'ensemble des membres du personnel, membres du Conseil d'administration et responsables de l'entreprise et détaille la norme de comportement attendue. Le Code de conduite décrit notre objectif qui est de nous assurer que toute personne travaillant pour notre compte adhère à des normes éthiques élevées. Il décrit également les principales responsabilités de nos membres de la direction pour promouvoir une culture qui incarne les objectifs et normes du Code. En 2024, le Code de conduite a été mis à jour pour aborder notre engagement envers la protection des droits de la personne dans le cadre de nos activités et au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour en savoir plus :
www.cn.ca/fr/engagement-responsable/gouvernance/code-de-conduite

Code de conduite des fournisseurs

Le développement durable est une partie intégrante de notre cadre d'approvisionnement. Nous nous attendons à ce que chaque personne travaillant pour le compte du CN, dont les consultants, les agents, les fournisseurs et les partenaires d'affaires, respecte la loi et adhère aux mêmes normes que nous. Notre Code de conduite des fournisseurs, qui est le prolongement de notre Code de conduite, décrit notre engagement à faire preuve de confiance et d'intégrité, envers la santé et la sécurité, la main-d'œuvre et les droits de la personne, ainsi qu'envers l'éthique des affaires et de l'environnement.

Autres politiques et lignes directrices officielles

Les membres du personnel du CN respectent des politiques saines d'équité en matière d'emploi et de droits de la personne, et qui les protègent. Le Comité GDD supervise l'élaboration et la mise

en œuvre des politiques et pratiques globales du CN en matière de développement durable. En 2024, le CN a tenu à jour les politiques et lignes directrices suivantes via ses comités du Conseil :

- **NORMES D'AMÉNAGEMENT :** Garantisent des conditions de travail qui font en sorte que le handicap, la religion ou la situation familiale ne soient pas un obstacle à l'emploi.
- **POLITIQUE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :** Assure la conformité aux lois et prévient les activités illégales qui vont à l'encontre de la culture d'éthique du CN et porteraient atteinte à la réputation et aux activités du CN.
- **POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE :** Appuie les droits de la personne par principe et en accord avec la Loi canadienne sur les droits de la personne ainsi que les normes et pratiques exemplaires internationales (voir la [page 86](#) pour plus d'informations).

• **POLITIQUE SUR LA PRÉVENTION DES PROBLÈMES CAUSÉS PAR L'ALCOOL ET LES DROGUES EN MILIEU DE TRAVAIL :** Composante fondamentale de la culture de sécurité du CN, cette politique stipule qu'il incombe aux membres du personnel de maintenir un milieu de travail sûr, exempt des effets négatifs de l'alcool et d'autres drogues.

• **POLITIQUE SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL :** Garantit que l'ensemble des membres du personnel évolue dans un milieu de travail sûr, sain et inclusif où respect et dignité prévalent.

Les politiques ci-dessus sont renforcées par diverses autres politiques établies à l'échelle de l'entreprise, notamment :

- Ligne de conduite en matière de sécurité
- Politique en matière de lutte contre la fraude
- Politique en matière d'environnement
- Politique en matière de relations avec les Autochtones
- Politique en matière de sécurité de l'information
- Politique d'approvisionnement
- Politique de protection des renseignements personnels

Signaler les problèmes

En accord avec notre conviction qu'une conduite éthique va au-delà de la conformité et repose sur une culture de gouvernance complète, le CN offre divers mécanismes aux membres du personnel, fournisseurs et autres pour signaler de manière anonyme les problèmes ou potentielles fautes professionnelles. Le service des Affaires juridiques, le Centre des Ressources humaines, la Police et l'ombudsman du CN, entre autres, jouent un rôle dans ces mécanismes. Le CN propose aussi une ligne téléphonique confidentielle : 1 800 925-5974.

Pour en savoir plus : www.cn.ca/fr/engagement-responsable/gouvernance/signalement-des-infractions



SUR LA PHOTO :
 Peterson, (C-B.)



ENGAGEMENT RESPONSABLE
 RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

GESTION DES RISQUES

UN PROCESSUS ET UNE SUPERVISION STRUCTURÉS POUR RÉDUIRE AU MINIMUM L'EXPOSITION

La gestion des risques est essentielle à la protection et à la création de valeur pour les actionnaires, à une exploitation efficiente et à la création d'un environnement sain et sécuritaire pour le personnel, la clientèle, les fournisseurs et les autres parties prenantes.

Gestion des risques

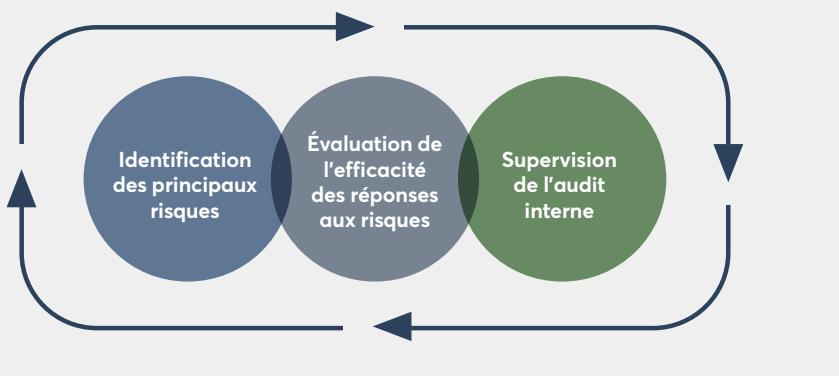
Au CN, le Conseil s'assure que les processus appropriés d'évaluation des risques sont en place pour déterminer les risques commerciaux importants auxquels l'entreprise est exposée et met en œuvre des processus et programmes visant à atténuer ces risques. Le Conseil s'acquitte de ce mandat de surveillance des risques en procédant à des examens stratégiques des risques et questions d'importance ainsi qu'à des mises à jour avec la présidente-directrice générale et d'autres membres de la haute direction.

Ces examens peuvent porter, entre autres, sur des risques concernant :

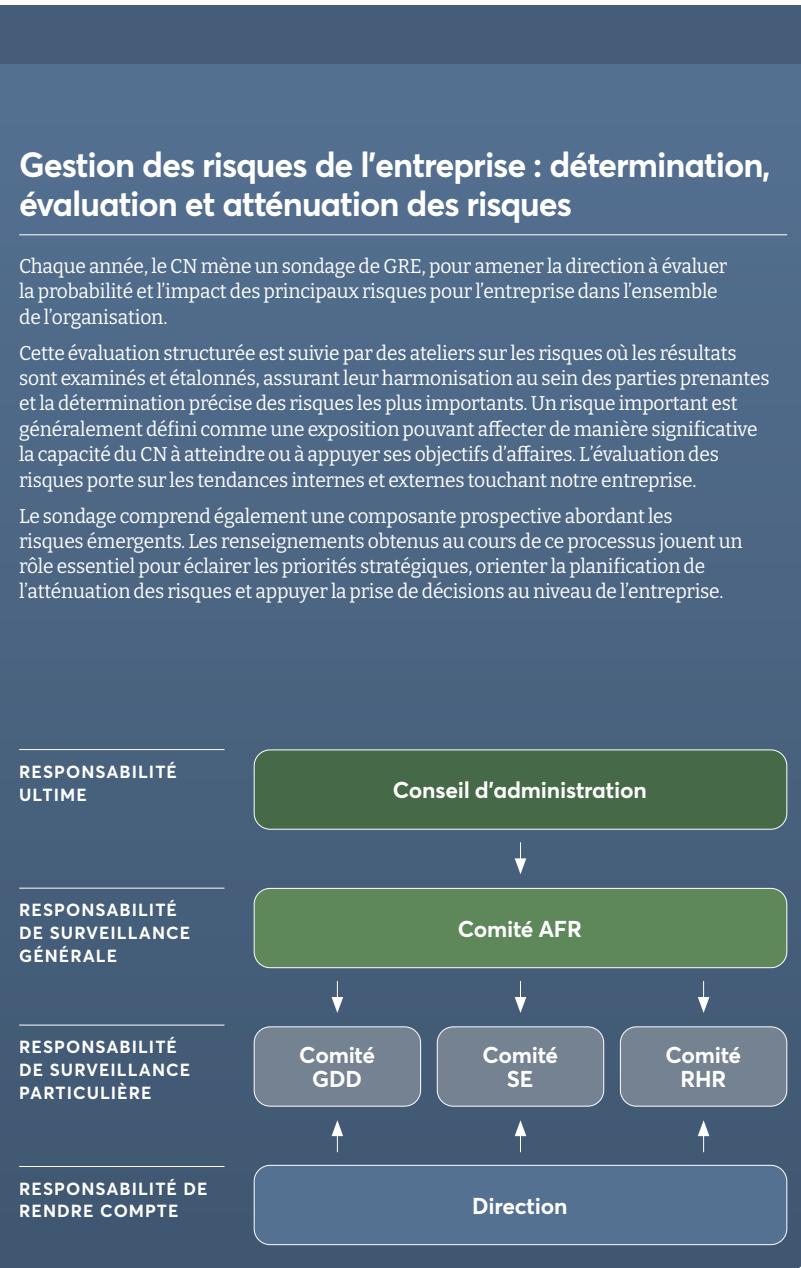
- La conjoncture économique en général
- L'environnement, y compris les changements climatiques et la réglementation connexe
- Le capital humain
- Les taux de change et les taux d'intérêt
- Les dépenses en immobilisations
- La technologie de l'information et la cybersécurité
- Les activités courantes, comme les conflits de travail et les blocages des voies
- La réglementation en matière de fiscalité et de sécurité

Le Comité d'audit, des finances et du risque (AFR) supervise le programme de gestion du risque d'entreprise (GRE) du CN, en surveillant l'évaluation par la direction des principaux risques auxquels le CN est exposé et leur impact potentiel sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs d'affaires et financiers.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES



⬇ Pour en savoir plus :
[Circulaire de sollicitation de procurations 2025](#)



Notre méthode de détermination et d'évaluation des risques est fondée sur le document intitulé *Un cadre de surveillance des risques à l'intention des conseils d'administration*, publié par Comptables professionnels agréés du Canada et sur le cadre GRE du « Committee of Sponsoring Organizations » (COSO). La délégation de la surveillance de la gestion des risques entre le Conseil et ses comités a été conçue de manière à ce que les comités appropriés soient mis à profit pour les risques individuels tout en garantissant une vision globale du profil de risque de la Compagnie.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

1 Direction

- Le rôle de la direction du CN est de gérer les risques dans le cadre des activités quotidiennes.
- Tous les trois mois, la direction du CN doit déterminer les risques importants pouvant influer sur la stratégie d'affaires du CN au sein de ses unités d'affaires.
- Une fois par année, une cote est attribuée aux risques en fonction d'une évaluation du risque résiduel après avoir tenu compte des processus et des contrôles mis en place pour atténuer les risques.

2 Gestion des risques de l'entreprise

- Dans le cadre de la seconde ligne de défense du CN, la fonction de GRE facilite la détermination et l'évaluation annuelles des principaux risques.
- Ces risques, une fois validés, sont attribués à des membres de la haute direction du CN, à qui il incombe de mettre en œuvre les contrôles internes appropriés et de garantir l'adéquation des mesures d'atténuation.

3 Surveillance du Conseil

- L'équipe de la haute direction rend compte des principaux risques auxquels le CN est exposé, et ce, au comité pertinent du Conseil. Le Comité AFR examine les rapports de GRE réguliers ; il collabore ensuite avec la direction pour discuter des principaux risques pour l'entreprise et des mesures convenues pour surveiller, contrôler et atténuer ces risques.
- L'équipe d'audit interne du CN relève directement du Comité AFR ; elle est chargée d'élaborer un plan d'audit interne chaque année.
- Le Comité AFR communique continuellement et directement avec les organismes d'audit internes et externes et tient des réunions trimestrielles sans la direction.
- Le Conseil délègue la surveillance globale des risques d'entreprise au Comité AFR, et la supervision de risques spécifiques aux autres comités du Conseil le cas échéant.

Responsabilités du Conseil et des comités

Entité	Responsabilité	Fréquence rapports/évaluations
Direction	Déterminer et évaluer les risques dans le cadre des activités quotidiennes ; évaluer le risque résiduel.	En continu
Haute direction	Gérer les principaux risques, définir les contrôles, rendre compte aux comités.	À chaque rencontre du Conseil
Comité AFR	Examiner les expositions, approuver les plans d'audit, superviser l'atténuation.	Trimestriellement et au besoin
Comités RHR et SE	Superviser les risques liés à la rémunération, à l'environnement, à la sécurité et aux changements climatiques.	Périodiquement
Comité GDD	Superviser les risques liés au développement durable, comme les risques liés à la réglementation et à la production de rapports.	Périodiquement



Pour en savoir plus sur les comités du Conseil du CN, téléchargez le [Manuel de gouvernance du CN](#)

MAINTIEN DES ACTIVITÉS

INTÉGRER LA PLANIFICATION DE LA RÉSILIENCE ET LA FLEXIBILITÉ

Nous comprenons que nous avons un rôle essentiel à jouer dans la bonne marche de l'économie et que nous devons nous préparer à l'inattendu. Notre objectif est de mettre en place les plans, les mesures et les processus adéquats pour continuer de répondre aux besoins de notre clientèle de façon sécuritaire.

Préparation aux risques liés au climat

Un autre aspect important de notre planification de la continuité et de la résilience consiste à analyser les scénarios climatiques pour déterminer et comprendre les répercussions potentielles des risques liés au climat sur nos activités. Nous évaluons la résilience de notre stratégie en modélisant les répercussions des changements climatiques dans plusieurs scénarios et intégrons les risques physiques et transitionnels à notre planification stratégique. Nous tirons profit des meilleures données disponibles, y compris de l'Agence internationale de l'énergie, pour accroître notre compréhension des répercussions possibles des changements climatiques pour notre clientèle, nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Grâce à l'analyse, nous décelons les vulnérabilités climatiques potentielles et les transposons en gestes concrets pour atténuer les risques liés au climat, et nous tirons parti des occasions.

Les températures extrêmes peuvent présenter un risque pour l'exploitation et l'infrastructure de notre réseau. Par exemple, la dilatation des rails peut provoquer un désalignement des rails et le flambage des voies. Les grands froids peuvent entraîner des ruptures de rail, figer les aiguillages et endommager les roues. De plus, les pluies torrentielles peuvent provoquer des crues soudaines, des glissements de terrain et des coulées boueuses. La météo peut également perturber les activités de la chaîne d'approvisionnement, entraînant des congestions et retards au sein du réseau.

Pour faire face à ces risques et aux répercussions physiques des changements climatiques, nous avons plusieurs programmes, notamment des plans de préparation aux conditions météorologiques extrêmes, un programme de planification des interventions d'urgence, des programmes d'inspection et des stratégies pour déployer des modes de transport non ferroviaires. Ainsi, nous avons mis sur pied des équipes de déploiement rapide pour réaménager les horaires des trains et dépêcher le matériel et les équipes de réparation nécessaires pour rétablir promptement le service.

Plan de gestion du maintien des activités

Notre Plan de gestion du maintien des activités nous permet de prévenir les incidents et de reprendre nos activités rapidement le cas

échéant, tout en veillant à la santé et à la sécurité de notre personnel, de la clientèle et du public. Ce plan permet de s'assurer que nous disposons de la résilience organisationnelle nécessaire pour rétablir, gérer et maintenir les activités essentielles advenant une catastrophe naturelle, un incendie, une cyberattaque ou toute autre perturbation des activités.

Nous continuons d'investir dans des initiatives de sécurité, des technologies de l'information, des plans d'intervention en cas d'incident de

cybersécurité, de maintien des activités et de reprise après sinistre, et dans d'autres programmes d'atténuation pour répondre aux attentes et règlements opérationnels qui évoluent. L'élaboration et le maintien de ces mesures nécessitent une surveillance et un suivi permanents, car les technologies évoluent et les tentatives de contournement des mesures de sécurité deviennent de plus en plus fréquentes, intenses et sophistiquées.

PROCESSUS D'INTERVENTION EN CAS D'INCIDENT DU CN

MOBILISÉ POUR :

Incidents de niveau moyen-élévé à élevé

Conseil d'administration du CN

Assure la surveillance et l'orientation stratégique du Groupe de gestion de crise (GGC), au besoin. Remplit une fonction essentielle de remise en question et de soutien, mais ne participe pas directement à l'intervention en cas de crise. S'assure que notre PDG dispose du soutien nécessaire.

ACTIVÉ POUR :

Incidents de niveau moyen-élévé à élevé

Groupe de gestion de crise (GGC)

Les dommages qui auraient une incidence majeure sur le CN et qui seraient difficiles à gérer doivent être traités rapidement et de manière professionnelle, car ils peuvent nuire à la réputation du CN et/ou à sa capacité de mener ses activités. De tels incidents nécessitent la participation de la haute direction du CN.

ACTIVÉ POUR :

Incidents de niveau moyen

Centre corporatif des opérations d'urgence (CCOU)

Les dommages qui auraient une incidence évidente sur le CN et qui sont gérables avec soin, avec d'autres ressources mobilisées au besoin pour aider à coordonner l'intervention. De tels incidents nécessitent d'informer la haute direction du CN.

ACTIVÉ POUR :

Incidents de niveau faible à moyen-faible

Équipe d'intervention d'urgence de l'Exploitation du réseau (NOERT) / Équipes tactiques d'intervention en cas d'incident

Les dommages qui n'auraient que peu ou pas d'incidence sur la réputation du CN ou sur sa capacité à mener ses activités. Traités par les équipes tactiques au quotidien, avec d'autres ressources disponibles au besoin.

Se préparer pour les conditions météorologiques extrêmes

Tandis que l'hiver arrive assurément chaque année, la fréquence, la gravité et l'emplacement exact des défis d'exploitation peuvent varier d'un hiver à l'autre. Qu'il s'agisse de froid extrême, de glace, de neige ou de pluie abondante, pendant l'hiver, les conditions météorologiques ont une incidence profonde sur ce que nous faisons et sur la façon dont nous le faisons. Chaque année, le CN prend diverses mesures pour se préparer à relever les défis de l'exploitation ferroviaire dans un climat nordique. Certes, les conditions hivernales augmentent les risques de congestion et de retard, mais nous avons intégré dans nos façons de faire la résilience et la détermination nécessaires pour surmonter ces défis inévitables et maintenir nos activités.

Pour en savoir plus : [Le Plan d'exploitation hivernale du CN 2025-2026](#)

DANS CETTE SECTION :

78 Cybersécurité

80 Vie privée et renseignements confidentiels

CYBERSÉCURITÉ ET GESTION DES DONNÉES

Performance en 2024 – Points saillants



- Mise en œuvre d'un programme d'orientation complet pour les nouveaux administrateurs et d'un programme de formation continue pour les administrateurs existants, qui comprend de l'information sur la cybersécurité.
- Examen du processus d'évaluation des risques du CN, notamment en ce qui a trait aux technologies de l'information, à la cybersécurité et à la gestion des risques liés aux données.
- Incorporation continue de la cybersécurité dans les programmes d'intégration des nouveaux employés pour sensibiliser à la cybersécurité.
- Intronisation du chef de la sécurité de l'information du CN au Panthéon du CSO, un honneur prestigieux décerné aux leaders de la sécurité ayant démontré une vision, un leadership et une influence exceptionnels tout au long de leur carrière.
- Participation continue dans le comité Rail Information Security de l'Association of American Railroads (AAR).
- Campagnes de sensibilisation à la cybersécurité auprès des membres du personnel et envoi de communications proactives sur ce sujet.

SUR LA PHOTO : Dominic Leblanc, spécialiste Solutions et intégration des systèmes, qui travaille à offrir une fondation robuste pour la cybersécurité. Montréal (Qc)

CYBERSÉCURITÉ

SUPERVISION, PROGRAMMES ET POLITIQUES ROBUSTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES DONNÉES

Nous cherchons à aligner la sécurité de l'information sur les objectifs d'affaires en orientant la gestion des risques, en définissant les exigences de gouvernance, en promouvant la sensibilisation et en rendant compte de la performance mesurée et de la conformité pour le CN, ses filiales et les tiers partenaires.

Supervision

Nous surveillons et gérons activement les risques de cybersécurité et liés à la confidentialité des données au moyen d'une supervision et d'une gouvernance des technologies numériques. La cybersécurité est une composante officielle du cadre global de gestion des risques du CN.

Le Conseil d'administration du CN est chargé de tenir compte de l'évolution de la conjoncture commerciale, notamment les occasions et les risques découlant des technologies émergentes. Le Conseil, par l'intermédiaire du Comité d'audit,

des finances et du risque (AFR), examine, surveille et évalue régulièrement les progrès et les initiatives technologiques. Plus particulièrement, le Comité d'AFR est chargé de surveiller la gestion des risques liés à la cybersécurité et de veiller à ce que nos programmes et initiatives en matière de cybersécurité disposent des ressources appropriées et sont gérés par des dirigeants compétents. Le Conseil comprend plusieurs membres ayant de l'expérience dans la gestion et l'atténuation des risques de cybersécurité.

En 2024, le Conseil a reçu des mises à jour sur la gestion des risques liés à la cybersécurité et sur la stratégie en matière de cybersécurité du CN. Notre équipe d'audit interne, qui relève du Comité d'AFR, planifie et met en œuvre les audits internes concernant les thématiques liées à la cybersécurité.

Bureau du chef de la sécurité de l'information

Au CN, nous visons à améliorer et à optimiser sans cesse la protection des actifs informatiques et des informations sensibles du CN contre les menaces et intrusions informatiques.

Le Bureau du chef de la sécurité de l'information du CN est chargé de protéger les actifs et données numériques de l'organisation par la mise en œuvre de stratégies de cybersécurité et de gestion des risques, par la conformité et des plans d'intervention en cas d'incident.

Notre programme de cybersécurité relève d'un chef de la sécurité de l'information qui s'appuie sur un personnel professionnel et aligné sur le Cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST). Le chef de la sécurité de l'information relève du vice-président exécutif et chef des services informatiques et de la technologie.

Surveillance en temps réel

Le Centre des opérations de cybersécurité est chargé de protéger et de renforcer sans cesse la posture de l'organisation en matière de sécurité, et d'assurer sa résilience face à un paysage numérique en constante évolution. Par la surveillance en temps réel, des outils de sécurité avancés et des mesures proactives, le Centre des opérations de cybersécurité identifie rapidement les incidents de sécurité potentiels et prend des mesures immédiates pour les atténuer. Notre programme est aussi soutenu par notre équipe d'intervention en cas d'incident, formée pour coordonner une réponse rapide visant à contenir les menaces, à éradiquer les causes et à rétablir les systèmes touchés. Notre objectif est de veiller à l'amélioration constante de toutes nos pratiques de sécurité, et ce, en analysant les leçons apprises et en nous adaptant aux menaces qui évoluent.

Politiques et contrôles

Le CN a trois principales politiques de cybersécurité qui orientent les processus; elles sont disponibles pour les membres du personnel et les tiers concernés sur l'intranet du CN. Ces politiques comprennent les principaux engagements suivants : l'amélioration continue, l'intégrité des données, la surveillance des menaces, la responsabilité de la main-d'œuvre et les exigences des tiers.

Toutes les personnes autorisées à utiliser les actifs informatiques du CN, y compris les membres du personnel, les entrepreneurs et les entités de consultation, doivent respecter les politiques suivantes, le cas échéant :

- **POLITIQUE DE CYBERSÉCURITÉ DE L'I ET T** expose les exigences et principes des contrôles de cybersécurité pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des actifs informatiques du CN.
- **POLITIQUE RELATIVE À LA CYBERSÉCURITÉ À L'INTENTION DES UTILISATEURS FINAUX** intégrée au Code de conduite du CN, définit les modalités d'utilisation acceptable des actifs informatiques du CN et d'accès à ces derniers.
- **POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES POUR LA SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS DE TIERS** décrit les exigences d'une gestion efficace des risques liés à la protection de l'information associés à la mise en œuvre des produits et services technologiques opérationnels et informatifs des tiers.

Le cadre de gestion des vulnérabilités a pour but de mieux identifier les vulnérabilités dans nos systèmes d'information et prioriser les efforts d'atténuation. Le processus vise à éliminer les vulnérabilités connues et exploitables, tout en concentrant les ressources sur les risques à traiter en priorité.

⬇ Pour en savoir plus : [Rapport annuel 2024 et Circulaire de sollicitation de procurations 2025](#)



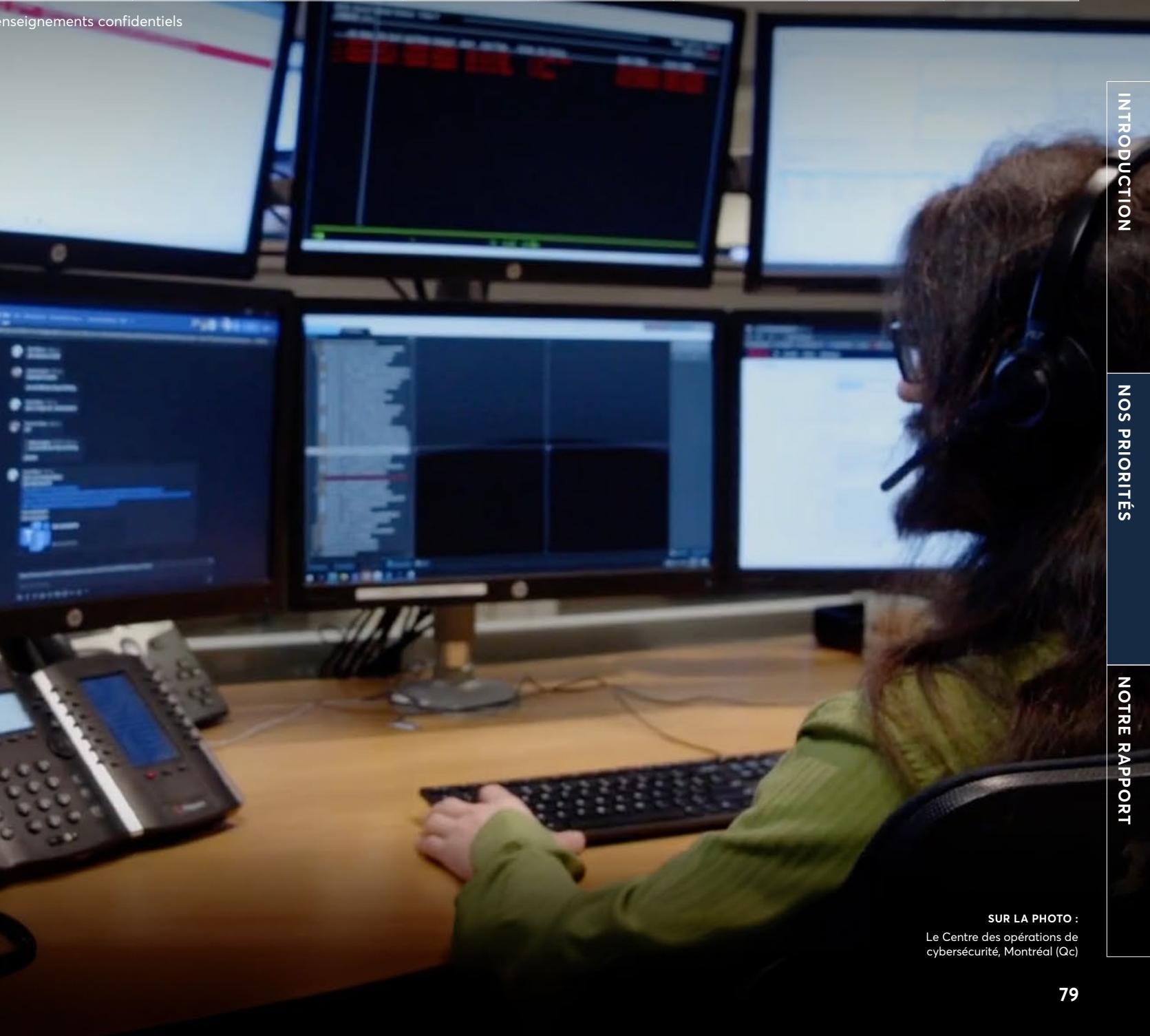
Vaughn Hazen, chef de la sécurité de l'information du CN, (à droite) a été intronisé au Panthéon du CSO en 2024, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle aux pratiques de gestion des risques informatiques et de sécurité.

Gestion efficace des risques

Le programme de gestion des risques de cybersécurité du CN fait partie intégrante de notre stratégie globale de gestion des risques.

Nous avons adopté un plan de cybersécurité basé sur les risques cohérent avec les normes de l'industrie et les exigences réglementaires selon les préconisations du cadre de cybersécurité du NIST. Le programme s'appuie sur des politiques, contrôles et directives robustes, et est soutenu par les examens internes et externes réguliers et de la formation pour atténuer les risques de cybersécurité.

Le CN fait également régulièrement des évaluations des risques et des recherches de menaces, et fait réaliser des tests d'intrusion par des entités de consultation tierces. Nous effectuons également des exercices réguliers dans le cadre de notre programme de cybersécurité. Nous mettons notamment à l'essai nos plans d'intervention en cas d'incident et vérifions notre programme pour cerner les occasions d'amélioration. Nous mettons l'accent sur la sensibilisation à la cybersécurité en communiquant fréquemment avec les membres du personnel et en leur demandant de suivre une formation à la cybersécurité au moins une fois par année.



SUR LA PHOTO :
Le Centre des opérations de
cybersécurité, Montréal (Qc)

VIE PRIVÉE ET RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

VEILLER À LA CONFIDENTIALITÉ ET À LA SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous nous engageons à respecter la vie privée et à protéger la confidentialité des renseignements que nous recueillons sur les personnes et les entreprises qui interagissent avec nous dans le cours de nos activités.

Respect et protection des renseignements confidentiels

Nous faisons en sorte que les ressources informatiques et de communications électroniques soient largement accessibles aux membres du personnel, consultants, entrepreneurs et fournisseurs pour augmenter la productivité et partager de l'information. Toutes ces personnes sont tenues d'empêcher les perturbations ou l'usage abusif de ces ressources ainsi que de soutenir notre engagement envers le respect des lois et réglementations en matière de vie privée.

Notre formation à la confidentialité des données est conçue de telle manière à fournir aux membres du personnel les compétences et connaissances nécessaires à la protection des renseignements personnels, à la compréhension de leurs obligations en matière de vie privée et à la réalisation d'activités commerciales quotidiennes en conséquence.

Nous mettons en œuvre un cadre régissant la protection des renseignements confidentiels, tout au long du cycle de vie. Ce cadre définit les rôles et les responsabilités du personnel du CN, fournit un processus de traitement des plaintes relatives à la protection de l'information, et aborde la conservation et la destruction des renseignements personnels.

Supervision

Le service juridique du CN est chargé de faire appliquer nos obligations légales, réglementaires et contractuelles en ce qui a trait à la sécurité et à la confidentialité des données. Le premier vice-président et chef de la direction des Affaires juridiques du CN, en collaboration avec d'autres fonctions, supervise notre programme de protection de la vie privée.

Politiques et procédures

Le CN a établi des politiques, procédures et systèmes appropriés de traitement des renseignements personnels.

La Politique sur la protection des renseignements personnels du CN explique comment les membres du personnel du CN doivent traiter les renseignements personnels et se conformer aux pratiques et procédures connexes du CN. Cette politique concerne l'ensemble des membres du personnel du CN qui traitent des renseignements personnels ou qui jouent un rôle au sein des processus et systèmes de gestion de ces derniers. Les membres du personnel doivent lire et connaître cette politique, et traiter les renseignements personnels dans le respect des dispositions de celle-ci.

Dans cette optique, le CN demande aux membres du personnel de suivre une formation sur la Politique sur la protection des renseignements personnels pour que ces personnes comprennent la politique et leur rôle à cet égard. La personne chargée de la coordination en protection de la vie privée de l'entreprise est le point de contact établi pour toute question liée à la vie privée, tout problème connexe ou toute intrusion soupçonnée pouvant poser un problème de confidentialité. Les violations de la politique font l'objet des mêmes mesures disciplinaires décrites dans le Code de conduite du CN.

Le CN s'engage à maintenir un milieu de travail sûr et respectueux pour les tiers qui accèdent à ses locaux et à ses systèmes d'information. Les tiers sont tenus de respecter les politiques du CN en matière de sécurité de l'information d'entreprise et de se soumettre aux contrôles de sécurité lors de l'accès aux actifs informatiques du CN.

La Politique de gestion des risques pour la sécurité de l'information visant les tiers du CN (disponible sur le site interne du CN), contient les exigences auxquelles doit se conformer le CN en ce qui concerne la vérification diligente des tiers en matière de sécurité de l'information.

Cette politique est complétée par les lignes directrices du CN sur la sécurité de l'information visant les tiers (accessible au public sur le site Web du CN), qui décrit les exigences générales en matière de sécurité de l'information que les tiers devraient respecter afin de protéger les actifs informatiques et les informations du CN.

Le CN a également un document intitulé Avis et engagement de confidentialité (disponible sur notre site Web) qui décrit nos politiques et pratiques concernant la collecte, l'utilisation, la divulgation et les mesures prises pour en assurer la protection des renseignements confidentiels. L'engagement du CN s'applique aux personnes et aux entreprises ou autres organisations qui interagissent avec le CN.

La Politique sur les technologies de l'information et la cybersécurité du CN expose les exigences et principes globaux des contrôles de cybersécurité pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données du CN, y compris des renseignements confidentiels.

Protection de la vie privée : politiques et directives

- Avis et engagement de confidentialité
- Sécurité de l'information visant les tiers - Lignes directrices
- Code de conduite : Préserver nos biens
- Politique de protection des renseignements personnels
- Avis sur la protection des renseignements personnels pour les membres du personnel du CN



DANS CETTE SECTION :

- 82** Relations avec le gouvernement
- 84** Politiques publiques et défense des intérêts
- 86** Droits de la personne



ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Performance en 2024 – Points saillants



- Nous avons participé à un atelier sur le transport de marchandises durable, organisé en collaboration avec l'industrie, des organisations environnementales et des agences et départements fédéraux américains.
- Nous avons collaboré avec l'Association of American Railroads (AAR) pour mettre à jour et maintenir un plan de sécurité de grande envergure à l'échelle de l'industrie.
- Nous avons mis à jour notre Politique en matière de droits de la personne afin de préciser qu'elle s'applique à tous nos membres du personnel au Canada et aux États-Unis, et que nous attendons de tous les tiers avec lesquels nous travaillons qu'ils adhèrent à des normes éthiques élevées et respectent les droits de la personne.
- Nous avons mis à jour notre Code de conduite pour intégrer notre engagement à protéger les droits de la personne au sein de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement.
- Nous avons formé environ 4 400 cadres sur les enjeux liés aux droits de la personne, dont le travail forcé et le travail des enfants.

SUR LA PHOTO : Les wagons-trémies de grande capacité du CN permettent de transporter davantage de céréales pour la communauté agricole. Winnipeg (Man.)

RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

SOUTENIR LES POLITIQUES RÉGLEMENTAIRES ET GOUVERNEMENTALES

Nous travaillons en étroite collaboration avec les représentants élus et les responsables gouvernementaux à tous les niveaux afin d'établir des relations solides et d'être perçus comme une source d'information fiable. Nous collaborons également avec les organismes de réglementation pour promouvoir une approche cohérente et équilibrée.

Interaction avec le gouvernement

Nous reconnaissons l'importance de collaborer avec l'ensemble de nos intervenants, dont les gouvernements et les organismes. La viabilité économique à long terme du CN dépend de la présence d'un cadre réglementaire et politique favorable qui stimule l'investissement et l'innovation. C'est pourquoi nous avons renforcé notre approche en matière d'engagement, dans le but d'assurer un environnement législatif et réglementaire stable et porteur. Cela comprend la collaboration avec les gouvernements et les

organismes pour relever les défis qui pourraient compromettre le transport efficace des marchandises, notamment en ce qui concerne la réglementation du travail, les activités portuaires et les investissements dans les infrastructures.

Relations gouvernementales

Le Comité de la gouvernance et du développement durable du conseil d'administration du CN est chargé de superviser la conformité de l'entreprise aux lois et règlements, les affaires publiques et gouvernementales, les droits de la personne, les activités de lobbying, les adhésions de l'entreprise et les dons politiques.

Par exemple, par l'intermédiaire de l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC), nous travaillons activement avec le gouvernement du Canada pour traiter des effets des activités ferroviaires sur l'environnement. En 2023, nous avons annoncé une vision commune visant l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Transports Canada et les membres de l'ACFC travailleront ensemble pour promouvoir l'utilisation de carburants faibles en carbone, transporter davantage de marchandises par chemin de fer lorsque c'est possible, et accélérer l'élaboration de locomotives sans émissions. De plus, en 2024, Janet Drysdale a été nommée présidente du conseil d'administration de l'ACFC, poursuivant des initiatives qui renforcent le développement durable, l'efficacité et la sécurité de l'industrie ferroviaire.

Aux États-Unis, en 2024, le CN a participé à un atelier sur le transport de marchandises durable (Sustainable Freight Workshop) organisé en collaboration avec le secteur, des organisations environnementales et le gouvernement fédéral, notamment le Department of Energy, l'Environmental Protection Agency et le Department of Transportation.

Environnement réglementaire

Nos activités sont réglementées par de nombreux ministères et organismes gouvernementaux. Au Canada, les activités ferroviaires du CN sont soumises à la réglementation économique de l'Office des transports du Canada en vertu de la *Loi sur les transports au Canada*. La sécurité relève du ministre des Transports en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, ainsi que des dispositions ferroviaires d'autres lois et règlements relatifs à la sécurité, qui sont administrées par Transports Canada, dont la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*. Nous sommes également soumis à un large éventail de politiques législatives et réglementaires supplémentaires, telles que la réglementation du travail et les normes environnementales, entre autres.

Aux États-Unis, les activités ferroviaires du CN sont soumises à la réglementation économique du Surface Transportation Board (STB) et à la réglementation en matière de sécurité de la Federal Railroad Administration (FRA) en vertu de la *Federal Railroad Safety Act*, ainsi qu'aux dispositions relatives au transport ferroviaire d'autres lois sur la sécurité.

Encourager et soutenir les politiques gouvernementales

Nous reconnaissons l'importance de collaborer avec les gouvernements dans l'élaboration de diverses politiques qui ont une incidence sur notre secteur d'activité. Pour ce faire, nous entretenons des relations positives et durables avec les administrateurs, le personnel des organismes de réglementation et les représentants élus. Ces efforts visent à encourager les gouvernements à exécuter les tâches suivantes :

- Favoriser la productivité et la compétitivité en assurant la stabilité réglementaire et du travail dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement.
- Garantir des conditions équitables en appliquant un régime fiscal équilibré.
- Rendre les points d'accès plus compétitifs en investissant dans les technologies et les infrastructures nécessaires.
- Stimuler la croissance économique en créant des conditions favorables à l'investissement du secteur privé, notamment par des processus d'autorisation plus rapides et plus prévisibles.
- Promouvoir des chaînes d'approvisionnement résilientes et efficaces en facilitant la collaboration fluide d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.



Tracy Robinson, présidente-directrice générale du CN, a rencontré le secrétaire américain aux Transports, Sean Duffy, à Washington (D.C.), pour discuter de l'engagement du CN en matière de sécurité, de ses investissements dans l'infrastructure ferroviaire américaine et de son appui constant à la croissance de l'économie américaine.

Pont ferroviaire Second Narrows du CN

La réussite du commerce mondial repose sur une coordination sans faille entre les partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Les efforts concertés du CN et de l'Administration portuaire Vancouver-Fraser (APVF) pour optimiser la circulation des marchandises vers la rive nord de Vancouver par le pont ferroviaire Second Narrows du CN en sont un bon exemple. Près du tiers des marchandises qui transitent par le port de Vancouver utilisent ce pont ferroviaire essentiel.

Second Narrows est un pont levant qui doit être relevé plusieurs fois par jour pour permettre au trafic maritime de traverser Burrard Inlet. Lorsque le pont est relevé, le CN ne peut pas faire circuler de trains. Le CN et l'APVF collaborent pour éviter les goulets d'étranglement et améliorer la coordination des navires et des trains qui traversent Burrard Inlet grâce à des technologies de pointe, à l'amélioration de l'infrastructure et à la planification stratégique.

Le partenariat et la collaboration continu entre le CN et les équipes du port de Vancouver feront en sorte que les activités ferroviaires et maritimes se déroulent de façon aussi harmonieuse que possible, ce qui permettra de répondre aux demandes croissantes du commerce international et de contribuer au succès économique de la région.

Augmentation de 10 %

DU NOMBRE MOYEN DE TRAINS HEBDOMADAIRES À DESTINATION ET EN PROVENANCE DU NORD DE VANCOUVER DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION ACTIVE DE LA CIRCULATION DES NAVIRES



POLITIQUE PUBLIQUE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE STABLE ET FAVORABLE

Nous encourageons un environnement réglementaire stable et favorable qui stimule l'investissement et la résilience du réseau, permet une amélioration permanente de la sécurité et de la protection de l'environnement, et soutient l'efficacité d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.

Suivi de l'environnement réglementaire

Les politiques gouvernementales et la stabilité réglementaire jouent un rôle essentiel dans notre environnement opérationnel. Les gouvernements des deux côtés de la frontière peuvent débloquer des fonds privés pour les infrastructures en favorisant l'investissement grâce à des mesures fiscales compétitives, telles que l'amortissement accéléré des immobilisations, et en évitant les mesures dissuasives qui freinent les progrès. Une vision commune d'une chaîne d'approvisionnement résiliente, efficace et concurrentielle profitera à tous. Cependant,

l'incertitude réglementaire s'est accrue récemment. Nous continuons de surveiller de façon proactive l'évolution de l'industrie, des règlements et des lois, et d'évaluer leurs impacts potentiels sur nos activités.

Le CN s'engage à travailler en collaboration avec les gouvernements et les partenaires de l'industrie afin d'assurer la solidité, l'efficacité et la compétitivité mondiale des chaînes d'approvisionnement. Pour atteindre cet objectif, le CN concentre ses efforts sur cinq domaines clés :

Le leadership, c'est savoir aller de l'avant



Conseil canadien des affaires

En janvier 2025, **Tracy Robinson**, présidente-directrice générale du CN, a été élue présidente du Conseil canadien des affaires (CCA). En s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de ses membres, le CCA fournit des perspectives uniques, des recommandations de politiques fondées sur les données et des analyses approfondies couvrant un large éventail d'enjeux économiques et sociaux. De façon générale, l'objectif du CCA est de contribuer à renforcer l'économie du pays, son tissu social et ses institutions démocratiques.

« *Notre pays se trouve à un tournant décisif avec des défis qui offrent également de grandes opportunités. Il est temps que les dirigeants des secteurs public et privé travaillent ensemble pour libérer le plein potentiel du Canada* », a déclaré Tracy. « *Les membres du CCA offrent des millions d'emplois bien rémunérés aux travailleurs canadiens et injectent des milliards de dollars dans l'économie. En collaborant, notre pays peut accomplir beaucoup de choses pour renforcer sa position économique sur la scène mondiale.* »

DOMAINES PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE RÉGLEMENTATION

1 Soutenir la préparation de la main-d'œuvre

Le CN s'adapte aux nouvelles réglementations fédérales du travail en investissant dans la planification et la formation de sa main-d'œuvre. Ces efforts visent à assurer une disponibilité suffisante des équipes et à maintenir un niveau de service élevé, même avec l'évolution des exigences opérationnelles.

2 Donner la priorité à l'efficacité du transport de marchandises

Le CN continue de promouvoir des politiques qui optimisent l'utilisation efficace des ressources ferroviaires. L'acheminement direct des marchandises vers les marchés permet de réduire les cycles de transport et d'accroître la capacité globale de la chaîne d'approvisionnement.

3 Améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement

Le CN soutient l'élargissement de la couverture des données déclarées dans la chaîne d'approvisionnement. Une meilleure visibilité sur l'ensemble du réseau logistique favorisera une prise de décision plus éclairée et une meilleure réactivité face aux besoins du marché.

4 Renforcer la stabilité de la main-d'œuvre

Le CN se félicite des recommandations de la Commission fédérale d'enquête sur les relations de travail concernant les conflits de travail dans le secteur du débardeur. Ces conclusions offrent une voie claire vers une stabilité durable de la main-d'œuvre, essentielle à la résilience économique et à la continuité de l'acheminement des marchandises.

5 Favoriser l'investissement stratégique

Le CN est convaincu que des investissements coordonnés dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement sont indispensables pour répondre à la demande future. En collaborant avec les gouvernements, les compagnies ferroviaires, les expéditeurs et les investisseurs, et en soutenant des politiques favorables à l'investissement, nous pouvons accroître la capacité et stimuler la croissance économique.

Promouvoir des politiques cohérentes et favorables

Le CN est une société cotée en bourse et un employeur d'importance qui investit des milliards en dépenses d'immobilisations et verse des impôts considérables. Les mesures, lois et règlements adoptés par les gouvernements peuvent donc exercer une influence déterminante sur nos activités.

Collaborer avec le gouvernement

Nous nous efforçons sans relâche d'établir et d'entretenir des relations positives et constructives avec les responsables gouvernementaux à tous les niveaux. Cela nous permet de continuer à gagner la confiance et le respect du secteur public, d'obtenir l'appui du gouvernement pour nos activités et initiatives, et de collaborer avec les collectivités où nous sommes présents.

 Voir l'impact économique du CN en 2024 dans la section Valeur ajoutée à la [page 05](#).

Notre collaboration avec le gouvernement vise à soutenir la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise, qui repose sur notre *engagement responsable*. C'est pourquoi nous renforçons nos relations avec les représentants élus dont les circonscriptions se trouvent le long de notre réseau, avec les membres des comités clés sur le transport et avec ceux qui dirigent les instances législatives.

Nous collaborons avec les gouvernements de diverses façons pour que le secteur ferroviaire demeure sûr, concurrentiel et durable, notamment en exécutant les tâches suivantes :

- Organisation de visites de triages, de terminaux et de centres de formation du CN.
- Participation aux auditions parlementaires et aux tables rondes organisées par le gouvernement.
- Participation à des associations de l'industrie (p. ex. ACFC, AAR).
- Soutien aux organisations locales et sectorielles dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- Efforts de sensibilisation (souvent en partenariat avec des associations de l'industrie et d'autres chemins de fer).
- Participation à des réunions régulières en personne et virtuelles.



Journée du chemin de fer au Capitole – Défendre des politiques favorables aux chemins de fer de marchandises

En mai 2025, des collègues du CN provenant de tout le réseau ont participé à la Journée du chemin de fer au Capitole, organisée par l'American Short Line and Regional Railroad Association, une journée annuelle de lobbying à Washington, D.C.

Cette année, l'événement a réuni plus de 300 représentants de compagnies ferroviaires de classe I, de compagnies de chemin de fer d'intérêt local, de fournisseurs, d'entrepreneurs et d'associations ferroviaires. Le CN a participé à des rencontres avec des responsables du Congrès pour souligner les contributions de l'industrie ferroviaire à la croissance économique, à la résilience des chaînes d'approvisionnement et à la sécurité.

SUR LA PHOTO : Des collègues du CN ont rencontré le député américain Tom Barrett, représentant Lansing, Michigan, où le CN exerce ses activités, lors de leur visite à Washington, D.C., pour la Journée du chemin de fer au Capitole en 2025.

Lobbying et dons politiques

Le CN est fier d'être une entreprise sur laquelle ses intervenants peuvent compter pour faire les bons choix et les choses comme il se doit. Le CN s'est doté de plusieurs politiques sur les activités de lobbying et les contributions politiques, lesquelles s'appliquent à tous les administrateurs, dirigeants, membres du personnel et sous-traitants du CN. En voici deux exemples :

POLITIQUE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : Le CN interdit de verser des pots-de-vin et des ristournes ou d'offrir des cadeaux, des divertissements ou des objets de valeur à des représentants de gouvernement dans le but de les influencer dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Cette politique décrit les attentes du CN envers les pratiques commerciales fondées sur l'intégrité afin d'éviter toute conduite répréhensible ou illégale, ou qui semble l'être.

CODE DE CONDUITE : Le Code de conduite du CN fournit les normes de conduite que les membres du personnel doivent respecter afin que la réputation d'honnêteté, d'intégrité et de fiabilité du CN soit préservée. Le Code stipule que nous respectons le processus politique et que nous ne faisons que des contributions politiques et n'exerçons que des activités de lobbying qui sont conformes à la loi et transparentes.

Au CN, nous avons la responsabilité de participer au débat public sur certaines questions de politique publique qui peuvent avoir une incidence sur nos objectifs d'affaires et/ou sur les collectivités où nous exerçons nos activités. Nous ne prenons part à la politique, y compris aux contributions à des partis politiques ou à leurs représentants, que lorsque la loi le permet. Nos lobbyistes internes sont inscrits dans différentes juridictions au Canada et aux États-Unis, lorsque la loi l'exige.

DROITS DE LA PERSONNE

RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE LA DIGNITÉ HUMAINE ET DE L'ÉGALITÉ

Nous croyons que croissance économique et progrès social vont de pair et, par conséquent, nous faisons tout notre possible pour offrir un milieu de travail qui reflète ces valeurs. Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu indispensable pour assurer la viabilité de nos activités et le bien-être de notre personnel; il s'agit également de la bonne chose à faire.

 Pour en savoir plus :
Politique en matière de droits de la personne du CN.

Politique en matière de droits de la personne

Nous nous engageons à protéger les droits de la personne dans le cadre de nos activités et de nos relations d'affaires. Cet engagement est renforcé par notre [Politique en matière de droits de la personne](#), laquelle s'inspire des normes et des pratiques exemplaires internationales. Celles-ci comprennent la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du Travail et

les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.

Notre Politique en matière de droits de la personne définit les grands principes selon lesquels le CN s'engage à promouvoir les droits de la personne. Ces principes comprennent notamment le renforcement d'une solide culture de sécurité, la création d'un environnement de travail inclusif et exempt de discrimination, l'offre de conditions de travail équitables, le respect du droit d'association et le maintien de voies de communication ouvertes.

La Politique en matière de droits de la personne du CN a été modifiée en 2024 afin de préciser qu'elle s'applique à tous les membres de notre personnel au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'à tous les tiers avec lesquels nous faisons affaire, y compris les consultants, agents, fournisseurs et entrepreneurs. Nous attendons de tous les membres de notre personnel et des tiers qu'ils respectent la loi et adhèrent à des normes éthiques élevées, notamment en matière de respect des droits de la personne.

Nous veillons au respect de notre Politique en matière de droits de la personne conformément aux mécanismes d'évaluation interne applicables, que nous revoyons périodiquement. Le CN peut, si nécessaire, commander des vérifications indépendantes par des tiers indépendants.

~ 4 400

CADRES FORMÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE, Y COMPRIS AUX ENJEUX DU TRAVAIL FORCÉ ET DU TRAVAIL DES ENFANTS EN 2024

PRINCIPES DES DROITS DE LA PERSONNE DU CN

Culture de la sécurité Nous établissons une culture de la sécurité sans compromis et mettons en œuvre un système de gestion conçu pour atténuer les risques et favoriser l'amélioration continue.	Inclusion Nous reconnaissons l'importance de créer un environnement de travail sûr qui accueille les contributions et le caractère unique de chaque membre du personnel, afin de favoriser la réussite de l'entreprise.	Non-discrimination Nous nous engageons à offrir un milieu de travail non discriminatoire et exempt de harcèlement. Cet engagement englobe nos rapports avec les fournisseurs et les entrepreneurs.	Conditions de travail concurrentielles Nous offrons des conditions de travail concurrentielles aux membres de notre personnel, en conformité avec les exigences applicables prévues dans les lois locales ou dans les contrats d'emploi individuels et les conventions collectives.	Droit d'association Nous respectons le droit fondamental des membres du personnel d'adhérer à des associations de travailleurs et des syndicats, sans crainte de représailles, pour faire entendre leurs voix à tous les niveaux de l'entreprise.	Communication Nous faisons tout en notre pouvoir pour soutenir les collectivités locales, notamment les détenteurs de droits autochtones, ainsi que d'autres groupes et secteurs, en maintenant les voies de communication ouvertes et en accueillant les commentaires.
---	---	--	---	---	---

Lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Nous nous engageons à protéger les droits de la personne et à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Cet engagement s'appuie sur des politiques appropriées, car, pour nous, l'éthique va au-delà de la conformité aux règles et réside dans une culture de gouvernance globale.

Nous révisons notre Code de conduite et offrons de la formation d'intégration sur l'intégrité régulièrement, en plus de publier et de faire respecter notre Manuel de gouvernance, notre Code de conduite des fournisseurs, notre Politique d'approvisionnement et notre Politique en matière de droits de la personne. Nous offrons également des protections aux lanceurs d'alerte et adoptons plusieurs mécanismes permettant aux membres du personnel et aux tiers de signaler anonymement toute préoccupation.

Notre Politique en matière de droits de la personne interdit spécifiquement le recours à toute forme de travail forcé, y compris le travail en prison, le travail sous contrat, le travail de servitude, le travail militaire, les formes modernes d'esclavage et toute forme de traite de personnes. Il est par ailleurs strictement interdit d'embaucher des personnes qui n'ont pas atteint l'âge minimum autorisé par la législation locale.

Chaque année, nous menons des évaluations de haut niveau fondées sur la diligence raisonnable dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise pour repérer, traiter et atténuer de façon proactive les éventuels problèmes de droits de la personne. Nous rendons compte publiquement de nos résultats chaque année. Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.cn.ca/fr/engagement-responsable/gouvernance>

Au CN, nous prenons des mesures pour cerner et atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants en nous inspirant de la diligence raisonnable actuelles en matière de droits de la personne et de chaîne d'approvisionnement. »

Olivier Chouc, premier vice-président et chef des Affaires juridiques

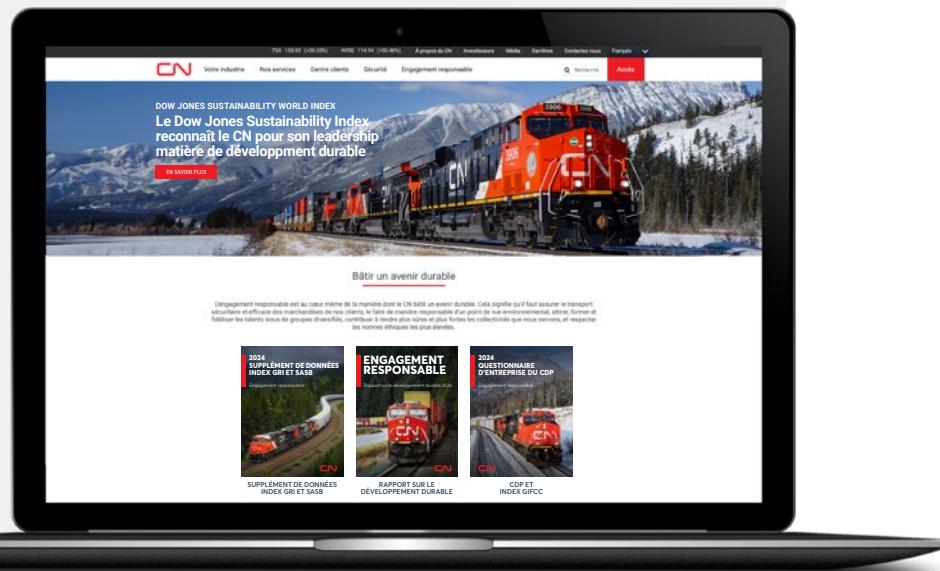


SUR LA PHOTO :
Redpass, (C.-B.), photo prise par **Tim Stevens**,
membre du personnel du CN

À PROPOS DU RAPPORT

COMMUNIQUER UNE DIVULGATION COHÉRENTE ET COMPLÈTE

Notre dixième rapport sur l'*engagement responsable* témoigne de la détermination du CN à divulguer des informations cohérentes et complètes sur sa performance en matière de développement durable ainsi que sur les sujets qui comptent le plus pour nos intervenants et notre entreprise. Nos rapports nous aident à faire évoluer notre stratégie, à harmoniser nos initiatives et à suivre nos progrès dans la construction d'un avenir durable.



L'amélioration continue

Nous comprenons que la transparence est essentielle pour instaurer la confiance de nos intervenants à l'égard des engagements du CN en matière de développement durable. À cet égard, le CN s'efforce d'harmoniser ses divulgations en matière de développement durable avec les cadres de référence reconnus à l'échelle mondiale, en communiquant ses engagements et sa performance avec rigueur, clarté et comparabilité.

Notre approche et champ d'application

Les renseignements fournis dans le présent rapport portent sur nos activités au Canada et aux États-Unis pour les années civiles 2023 à 2024, à moins d'indication contraire. Les données divulguées dans le présent rapport ont été arrondies aux fins de présentation. Les calculs de ce supplément étaient fondés sur des données réelles et peuvent sembler incohérents en raison de l'arrondissement. Tous les renseignements financiers présentés dans le présent document sont exprimés en dollars canadiens et établis en fonction des principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis, sauf indication

contraire. Nous publions normalement notre rapport sur le développement durable tous les deux ans. Les rapports précédents peuvent être consultés à l'adresse www.cn.ca/fr/investisseurs/rapports-et-archives.

Normes en matière de présentation de rapports

Notre approche en matière de divulgation s'aligne sur les normes internationales, notamment la Global Reporting Initiative, les objectifs de mobilité de la Banque mondiale et le protocole sur les gaz à effet de serre, ainsi que sur les recommandations du Sustainability Accounting Standards Board et du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), désormais sous la responsabilité de l'International Sustainability Standards Board.

Nous fournissons également des renseignements au CDP, à S&P Global et à d'autres organismes qui évaluent notre performance en matière de développement durable. Nos rapports détaillés sont disponibles sur le site Web du CN à l'adresse www.cn.ca sous la rubrique *Engagement responsable*.

External Assurance

Nous sommes déterminés à améliorer notre présentation des rapports en matière de développement durable et nous croyons qu'une vérification indépendante mène à la qualité et à l'amélioration des processus. Nous préparons également un rapport distinct sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur lequel nous obtenons une assurance limitée.

Notre Rapport sur les émissions de GES de 2024 se trouve sur notre site Web à l'adresse suivante : www.cn.ca/fr/engagement-responsable.

POUR EN SAVOIR PLUS

Notre site Web *Engagement responsable* offre un accès en ligne à l'ensemble de nos rapports sur le développement durable, y compris les publications les plus récentes de nos rapports : Rapport sur le développement durable, Supplément de données, Questionnaire d'entreprise du CDP avec Indice GIFCC, et Plan d'action du CN pour la réconciliation avec les peuples autochtones.

www.cn.ca/fr/engagement-responsable

DÉFINITION DES SUJETS PRIORITAIRES

SÉCURITÉ	EXPLOITATION	ENVIRONNEMENT	CAPITAL HUMAIN
Culture et gestion de la sécurité Favoriser une culture préventive en matière de sécurité et une approche systématique de la gestion de la sécurité grâce à des politiques, des processus et des systèmes. Cela comprend la mise en place d'un milieu de travail sain et sécuritaire, la réduction des risques professionnels et la mise en œuvre de programmes d'intervention d'urgence pour atténuer les risques liés aux incidents de sécurité et aux incidents environnementaux.	Service à la clientèle Mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer les interactions avec les clients en optimisant la conception opérationnelle, la coordination de la planification et la communication. Assurer la prestation de services de manière cohérente tout en adaptant le modèle d'affaires pour renforcer la résilience à long terme.	Changements climatiques Prendre en compte les risques et les opportunités physiques (par exemple: les événements météorologiques extrêmes) et transitoires (par exemple: les changements réglementaires) liés aux changements climatiques. Cela comprend la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le recours à des sources d'énergie alternatives, afin de construire un modèle d'affaires résilient conforme aux objectifs climatiques mondiaux.	Gestion environnementale Réduire les impacts environnementaux en gérant la production de déchets, en réduisant les contaminants atmosphériques, en protégeant la biodiversité des écosystèmes, en gérant l'utilisation de l'eau et en favorisant les principes de l'économie circulaire, tout en respectant la réglementation environnementale et en remédiant aux effets négatifs lorsque nécessaire.
COLLECTIVITÉ			Gestion du capital humain Favoriser un milieu de travail inclusif et bienveillant en respectant les droits du travail, en promouvant le bien-être des employés, en attirant et en fidélisant les talents, en encourageant l'engagement et en faisant progresser l'inclusion grâce à une planification stratégique de la main-d'œuvre, des politiques et des programmes.
GOUVERNANCE			NOTRE RAPPORT
Engagement auprès des intervenants Mobiliser de manière proactive, cohérente et authentique les intervenants et les détenteurs de droits, y compris les employés, les clients, les investisseurs, les fournisseurs, les gouvernements et les collectivités, afin de comprendre leurs attentes et d'y répondre, en favorisant des relations durables et mutuellement bénéfiques par la collaboration et la communication.	Relations avec les Autochtones Élaborer des politiques et des programmes qui favorisent la réconciliation, créent des occasions économiques pour les communautés autochtones et améliorent leur bien-être, notamment par un dialogue ouvert, des partenariats et une sensibilisation culturelle.		Intégrité et gouvernance Maintenir des normes élevées de conduite et de gouvernance grâce à des pratiques commerciales rigoureuses, des cadres de gestion des risques et des mesures de conformité, tout en assurant la transparence des activités et des opérations pour protéger les employés et les intervenants contre la corruption, les conflits d'intérêts et les inconvénients.
Cybersécurité et gestion des données Protéger les systèmes informatiques, les réseaux, les programmes, les appareils, les renseignements sensibles et les données des intervenants contre les menaces liées à la cybersécurité, ainsi que mettre en œuvre des mesures robustes de protection des renseignements personnels afin d'assurer la confidentialité.			Environnement réglementaire Réduire les impacts d'un environnement réglementaire incertain pouvant entraîner de nouvelles réglementations ou un renforcement des réglementations existantes touchant les activités du CN, sa position concurrentielle et/ou son accès au capital, en collaborant avec les organismes de réglementation et les instances gouvernementales.

PERSONNE-RESSOURCE

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et questions sur le présent rapport. Pour ce faire, veuillez communiquer avec :

François Bélanger
Premier directeur principal, Développement durable
francois.belanger@cn.ca

Téléphone : 514 773-6647

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
935, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2M9

Téléphone : 1 888 888-5909

SUR LA PHOTO :

Peace River (Alb.), photo de Brian Herd, membre du personnel du CN.

Dans le présent document, « Compagnie » et « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et, selon le contexte, ses filiales à part entière.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS : Certains énoncés contenus dans le présent rapport constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, y compris des déclarations fondées sur les évaluations et les hypothèses de la direction ainsi que sur les renseignements sur le CN qui sont accessibles au public. Ces énoncés, en raison de leur nature, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN met le lecteur en garde contre le fait que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs portent aussi notamment sur nos stratégies, objectifs et engagements en matière de développement durable, y compris nos objectifs climatiques et les résultats attendus des nouvelles technologies.

Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoir », « s'attendre à », « présumer », « planifier », « viser », « perspective », « plan », « cible », « objectif » ou d'autres termes semblables. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur et font intervenir des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner une différence considérable entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN et les perspectives ou les résultats, le rendement ou les réalisations futurs sous-entendus par ces déclarations. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les facteurs de risque importants qui pourraient influer sur les déclarations prospectives comprennent, sans en exclure d'autres : les impacts de la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits et tensions géopolitiques; les restrictions au commerce, les barrières commerciales, l'imposition de tarifs douaniers ou les modifications aux ententes de commerce international; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires, et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; la disponibilité des carburants renouvelables, la compétitivité de leurs coûts et l'élaboration d'une nouvelle technologie de propulsion des locomotives; les risques d'atteinte à la réputation; la concentration des fournisseurs; la volatilité et les exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, dont sa notice annuelle et son formulaire 40-F. Il convient également de se référer au rapport de gestion de la Compagnie (rapport de gestion) dans les rapports annuels et intermédiaires du CN, la notice annuelle et le formulaire 40-F, déposés auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et disponibles sur le site Web du CN, pour une description des principaux facteurs de risque liés au CN.

Le CN a pris des engagements en matière de développement durable et s'est fixé des objectifs climatiques. Parallèlement, le CN continue d'évaluer l'incidence sur ses activités des initiatives, des plans et des propositions connexes qu'il et d'autres intervenants (y compris des organismes gouvernementaux, réglementaires et autres) mettent en œuvre en matière de changements climatiques et de réduction des émissions de carbone. La réalisation des objectifs climatiques du CN est soumise à plusieurs risques et incertitudes, notamment ceux qui sont décrits dans la section intitulée « Risques commerciaux - Réputation » située dans le rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN, annuel 2024 de la Compagnie. La réalisation de ces objectifs est également soumise à des circonstances indépendantes de la volonté de la Compagnie, notamment : la disponibilité et la compétitivité des coûts des carburants renouvelables, ainsi que le développement et la disponibilité de nouvelles technologies, telles que les technologies alternatives de propulsion des locomotives; et la coopération de tiers tels que les fournisseurs, les clients, les partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les autorités de réglementation. Bien que la Compagnie estime actuellement que ses objectifs sont raisonnablement réalisables, il n'y a aucune certitude que la Compagnie atteindra l'un ou l'ensemble de ces objectifs dans les délais impartis, ou que la réalisation de l'un de ces objectifs répondra à toutes les attentes de ses intervenants ou aux exigences légales applicables. L'incapacité de la Compagnie à atteindre ses objectifs climatiques ou à satisfaire les exigences des intervenants pourrait avoir une incidence négative importante sur sa marque et sa réputation.

Les énoncés prospectifs sont fondées sur l'information disponible à la date où elles sont faites. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois sur les valeurs mobilières applicables. Si le CN décidait de mettre à jour une énoncés prospectifs, il ne faudrait pas en conclure qu'il fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective. L'information diffusée sur notre site Web ou accessible par son intermédiaire n'est pas intégrée par renvoi au présent rapport sur le développement durable.



NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'engagement responsable est au cœur même de la manière dont le CN bâtit un avenir durable. Notre vision est d'assurer le transport sécuritaire et efficace des marchandises de nos clients, de respecter l'environnement, d'attirer et de former des cheminots de grand talent, et de contribuer à l'établissement de collectivités plus sécuritaires et solides, tout en nous conformant aux normes de gouvernance les plus rigoureuses et en favorisant la valeur pour les actionnaires. Notre vision du développement durable repose sur cinq principes :

ENVIRONNEMENT

Exercer nos activités de manière à réduire au minimum notre impact environnemental, tout en fournissant des services de transport plus propres et plus durables à nos clients.

SÉCURITÉ

S'efforcer d'être le chemin de fer le plus sécuritaire en Amérique du Nord en établissant une culture axée sur la sécurité sans compromis et en implantant un système de gestion conçu pour atténuer les risques et favoriser l'amélioration continue.

CAPITAL HUMAIN

Offrir un milieu de travail sécuritaire, stimulant et inclusif, où les membres de notre personnel peuvent exploiter leur plein potentiel et être reconnus pour leur contribution à notre réussite.

COLLECTIVITÉ

Bâtir des collectivités plus sécuritaires et plus fortes en investissant dans le développement, en créant des avantages socio-économiques et en nous assurant d'ouvrir le dialogue avec tous les intervenants et les peuples autochtones.

GOUVERNANCE

Améliorer sans cesse notre culture d'intégrité et notre conduite éthique en matière commerciale, établissant ainsi un lien de confiance avec tous nos intervenants.

Restez en contact avec le CN :